NOS MAITRES

HENRI CLOUARD

BALZAC

PAGES SOCIALES ET POLITIQUES

NOUVELLE
LIBRAIRIE NATIONALE
85, RUE DE RENNES, 85
PARIS

BALZAC

PAGES SOCIALES ET POLITIQUES

NOS MAITRES

HENRI CLOUARD

BALZAC

PAGES SOCIALES ET POLITIQUES

NOUVELLE
LIBRAIRIE NATIONALE
85, RUE DE RENNES, 85
PARIS

DU MÊME AUTEUR :

La « Cocarde de Barrès » (Nouvelle Librairie Nationale). Un vol. in-18 jésus. . . . . **1** fr.

En préparation :

Les Disciplines, essai de critique littéraire.

INTRODUCTION

Des hommes fort distingués, mais aussi des maîtres, un Sainte-Beuve, un Taine, n'ont pas pris au sérieux les opinions politiques de Balzac. On ne doit pas leur en vouloir, il arrive que les apparences sont contre lui.

Ici, je ne sais quel accent de déclamation romantique, là, une voix de dévote séraphique, sonnent sur un mode un peu suranné. Ajouterai-je que ce gros garçon au cou de taureau discourt quelquefois un peu bien doctoralement et que son discours manque d'air... encore qu'il se gonfle jusqu'à l'hallucination? L'imagination exaspérée de Balzac lâche des monstres dans l'univers. Ce médecin de campagne, ce curé de village, cette bienfaitrice de la vallée, mais ce sont des monstres de vertu ! Admettons qu'ils aient vécu ; s'il faut tant de sainteté pour régénérer la France en décadence, nous sommes bien vains d'espérer.

Notons d'autre part que Balzac, ainsi que tous les observateurs profonds, est absolument pessimiste; l'Enfer de Dante apparaît à qui se penche sur la « Comédie ». Ce médecin, ce curé, cette sainte femme, ce sont d'énergiques contrepoisons. Le mal social est si grave que la religion le peut seule dompter, étant seule capable d'inspirer de si extraordinaires dévouements. Voilà le secret de l'antinomie. Mais quoi ! Où en est aujourd'hui la religion? Il existe sans doute des remèdes plus modestes, mais plus proches de nous : Balzac ne se baisse point jusqu'à eux. Ce grand seigneur serait-il d'un autre temps? Or, personne n'eut un sens plus aigu de la vie moderne; il a fait grouiller dans son œuvre une multitude de bourgeois et d'hommes d'affaires; il a tracé de la noblesse des portraits qui sont des insultes. Ce n'est que le ton, peut-être...

C'est quelque chose de plus. M. Louis Dimier, dans ses *Maîtres de la Contre-Révolution,* remarque que le romantisme mêle au fond réaliste de Balzac « un échauffement de cervelle par où se date son œuvre » et qu'il est des cerveaux de ce temps où « la plus

loyale matière rend d'obscures fumées ». C'est que, les réalités ne suffisant pas toujours à son imagination exigeante, celle-ci donne aux plus normales d'imprévues proportions gigantesques ou les couleurs les plus tragiques.

Je ne vois pas d'autre explication aux plus étranges pages des *Paysans,* d'ailleurs fort belles. Les Goncourt ont beau nous révéler que Montalembert s'extasiait sur la ressemblance des portraits de ces brutes du Morvan, un esprit réaliste du xxe siècle leur refusera sa confiance. Les pauvres gens ! Je rappelle que Balzac dénonce dans le peuple ouvrier « l'avant-garde des Barbares » et qu'il invective les paysans pour leur avidité à devenir propriétaires : la propriété n'en ferait-elle pas cependant des « conservateurs »? Il est vrai qu'il s'attendrit ailleurs sur le bon docteur Benassis, parce que ce philanthrope procurait aux gens de sa commune une honnête indépendance en donnant à chacun, avec « le sentiment de la propriété », la possession d'au moins deux vaches... Ainsi Balzac s'est-il contredit. Hélas ! les *Paysans* sont postérieurs au *Médecin de campagne !* Relisons Louis Dimier : « Nulle part il n'a traité l'histoire avec

l'aptitude d'un érudit, la sociologie pas davantage; ces sciences auxiliaires de la politique ne trouvent point en lui un spécialiste. »

L'intérêt de ce petit livre sera d'un autre ordre. Qu'importe un aveuglement devant certains groupes de réalités ! Il reste émouvant, utile, remarquable, qu'un écrivain d'imagination, qu'un grand romancier, qu'un contemplateur de la comédie humaine, fort de sa seule contemplation, ait protesté sans relâche contre la Révolution. N'attendons pas en Balzac un docteur ès sciences sociales : c'est pour vous en prévenir que j'ai signalé de graves lacunes. Mais il « en a tant vu », si j'ose dire, que l'illusion ne mord plus sur lui. Il a déchiré le masque de son contemporain. Il a vu la plaie atroce. Lui, n'est pas médecin : on fera appeler Le Play ou M. de la Tour du Pin. Mais certains maux épouvantables n'ont besoin que du témoignage d'un observateur scrupuleux; souvent même un homme de bon sens suffit à crier le remède urgent. Les convictions politiques de Balzac sont une preuve nouvelle de ce qu'il y a de bon sens dans le génie.

*
* *

S'arrêtera-t-on à admirer sa réaction dans une époque où triomphaient Hugo, Sand et Dumas, puisqu'il contredit Rousseau? En refusant de reconnaître la bonté originelle de l'homme, il rejette Rousseau et tout un siècle de sottise, il bafoue l'individu-roi.

L'individu, il s'en défie, et bientôt le jugule. Sourd aux cris de liberté, d'égalité, de dignité humaine, il médite sa psychologie de l'intérêt. Je ne sais s'il approuverait La Rochefoucauld; mais n'a-t-il pas campé, aux premiers plans de ses fresques, sous les traits des Rastignac et des Vautrin, l'intérêt cynique et féroce? On ne va pas se garer d'une ruée d'appétits en leur reconnaissant des droits primordiaux; un frein s'impose, une autorité matérielle et morale. Balzac toutefois va plus avant, plus profond. Il prétend refréner l'action vitale elle-même, l'élan de la nature, la puissance obscure de l'être.

Ce point est mis en trop belle lumière dans les *Études et Portraits* de M. Paul Bourget pour ne les pas citer longuement.

Balzac avait déclaré, dans sa *Préface générale* de 1842 : « En lisant attentivement le tableau de la société, moulée pour ainsi dire

sur le vif, avec tout son bien et tout son mal, il en résulte cet enseignement que, si la pensée, ou la passion qui comprend la pensée et le sentiment, est l'élément social, elle est aussi l'élément destructeur. En ceci, la vie sociale ressemble à la vie humaine. On ne donne aux peuples plus de longévité qu'en mesurant leur action vitale. L'enseignement, ou mieux l'éducation par les corps religieux, est donc le grand principe d'existence pour les peuples, le seul moyen de diminuer la somme du mal et d'augmenter la somme du bien dans toute la société. La pensée, principe des maux et des biens, ne peut être préparée, domptée, dirigée, que par la religion. » C'est cette déclaration que commente M. Bourget :

...Observez que Balzac, devançant sur ce point avec une perspicacité singulière la psychologie de son temps, distingue nettement dans l'homme le conscient et l'inconscient, comme nous dirions dans le langage d'aujourd'hui. Cette expression, qui dut paraître si étrange aux esprits d'alors : *une pensée préparée,* signifie que la vie inconsciente précède chez nous la vie consciente; celle-ci n'est que la reconnaissance chez nous de toute une activité qui lui a été antérieure. La réalité de

l'âme ne réside donc pas pour Balzac dans la seule pensée. Comme les mots lui manquaient pour exprimer des idées au service desquelles les analystes de la fin du XIXe siècle ont dû créer tout un vocabulaire, il appelait *volonté,* non sans justesse, cette force intime et profonde qui constitue l'essence même du « moi », et il la définissait : « le milieu où la *pensée* fait ses évolutions », et encore : « la masse de force par laquelle l'homme peut reproduire en dehors de lui-même les actions qui constituent sa vie ». — « Pour penser », ajoutait-il, « il faut vouloir. Beaucoup d'êtres arrivent à l'état de volonté sans néanmoins arriver à l'état de pensée. » Cette hypothèse lui était si chère qu'il a, par deux reprises, attribué à deux de ses héros favoris, et dans lesquels il s'est peint lui-même, le Louis Lambert du roman de ce nom et le Raphaël de Valentin de *La Peau de chagrin,* un ouvrage sur la volonté, composé d'après cette théorie. Mais qu'est-ce qu'une volonté antérieure à la pensée, sinon une vie inconsciente de l'âme et qui doit bien être un objet de préparation et qui le restera toujours jusqu'à un certain point, car jamais elle n'arrivera à prendre une totale conscience d'elle-même? Tout homme ne vit-il pas à la surface de son être? En outre, si la volonté précède la pensée, elle la dépasse aussi, et c'est l'intuition, sorte d'inconscience d'un autre degré.

Si l'on a une fois compris cette analyse de l'âme humaine, on ne s'étonnera plus que Balzac défende l'Église, et cela pour des raisons qui ressemblent d'une manière frappante à celles qui constituent l'apologétique des plus récents d'entre les philosophes catholiques : le cardinal Newman entre autres et M. Ollé-Laprune. Il est très évident, en effet, que si la volonté précède la pensée, il est nécessaire de régler cette volonté avant qu'elle soit arrivée à la conscience. Par conséquent, une discipline traditionnelle est indispensable à l'éducation. Cette discipline doit être fondée sur une vérité qui ne soit pas purement atteignable par le raisonnement, afin qu'elle puisse être saisie par des intelligences encore en formation. Cette vérité doit être en même temps capable de convenir à des intelligences plus avancées, de telle façon que la conscience, quand elle s'éveille, puisse accepter des habitudes d'esprit déjà passées en mœurs. Elle doit enfin convenir à des âmes parvenues au plus haut degré d'intuition, puisque ce stade supérieur de la vie psychique n'est que le terme des deux autres. Balzac a cru trouver ce double caractère dans le christianisme, et comme sa sociologie s'occupait toujours des Français, il lui a semblé que le catholicisme était, pour ce pays pénétré d'ordre romain, la seule forme possible du christianisme :

« Ce que l'Angleterre a obtenu par le développement de l'orgueil et de l'intérêt humain, qui sont sa croyance, ne peut s'obtenir ici que par les sentiments dus au catholicisme, et vous n'êtes pas catholiques !... » Ce cri de son *Curé de village* résume son opinion sur la vie religieuse en France. C'est que sa psychologie individuelle se complète ici par une psychologie ethnique correspondante. L'idée de l'hérédité était trop constamment présente à l'esprit de Balzac pour qu'il considérât cette volonté d'avant la pensée, cette inconscience première de notre activité spontanée, comme une force absolument amorphe et toute vierge. Nous appartenons à une race avant de le savoir, nous avons des instincts transmis avant de les connaître. Quand l'éducation se propose de *préparer* ces énergies encore obscures, dont le développement en bien ou en mal sera utile ou nuisible à la société, son soin initial doit être de travailler dans le sens de ces activités préexistantes. Contrarier des forces tout acquises serait un gaspillage de richesses que Balzac, en bon économiste, au sens étymologique du terme, considérerait comme très coupable. C'est la secrète origine de ce que l'on pourrait appeler son empirisme religieux.

Un tel empirisme, né de l'observation en

quelque sorte expérimentale et puis étendu à tout le champ de la science sociale, provoque de curieux rapprochements entre Balzac et Auguste Comte, entre Balzac et Le Play : bons témoignages en sa faveur. Que dénonce-t-il à l'origine de notre désorganisation? Le Code, le partage égal et forcé, c'est-à-dire ces lois successorales qui exercent, dit Le Play, l'action la plus directe et la plus énergique sur tous les autres éléments de l'organisation des sociétés. De qui attend-il la réforme sociale? De ce qu'il appelle les « Supériorités sociales », c'est-à-dire de ces « Autorités sociales » auxquelles Le Play, après lui, devait tracer un devoir. Et Comte n'a-t-il pas illustré de son nom la première résistance aux doctrines individualistes? N'a-t-il pas placé au premier rang des sciences véritables les sciences de la vie? N'a-t-il pas enfin arraché la philosophie de l'homme social au même subjectivisme dont Balzac se dégagea par l'effort d'un naturalisme profond?

Autant de trahisons envers les directeurs spirituels de l'époque, héritiers de Rousseau, de Chateaubriand et de Mme de Staël. Je veux bien que Balzac soit né d'un père roya-

liste, qu'il ait publié tout jeune des opinions royalistes et catholiques, qu'il n'ait cessé de guerroyer dans la presse aux côtés du duc de Fitz-James, du vicomte de Conny, du duc de Noailles; qu'il ait écrit en 1835, pour soutenir les orateurs royalistes de la Chambre, les publicistes de la *Gazette de France* et de la *Quotidienne,* quarante lettres sur la politique extérieure où se trouvent des pages étonnantes de perspicacité (trop historiques pour entrer dans le cadre de nos extraits). Certes, il y a là de quoi dessiner la silhouette d'un catholique et d'un royaliste *de tradition.* Balzac, néanmoins, valait mieux que ces gens et ces choses. Il valait mieux que ce parti et ces gouvernements plus ou moins parlementaires qu'il défendait fougueusement : car il appuyait de son art, de son autorité d'observateur et de sa gloire, les plus fortes têtes du siècle, un Bonald notamment.

Reportons l'honneur de cette attitude à ce qu'on peut appeler son classicisme. La saine psychologie des classiques est antichimérique, antiindividualiste, antirévolutionnaire, par essence. On sait que Balzac a subi de bonne heure l'influence de Daumier, de Gavarni, de

Grandville, surtout d'Henry Monnier, en qui le dessinateur se doublait d'un romancier et qui peut-être lui fournit l'esquisse de la *Comédie humaine.* C'étaient autant de professeurs de réalisme. Mais, dès 1830 et jusqu'à la fin de sa vie (en pleine gloire d'Hugo et de Dumas, songez-y !) il se passionna pour Rabelais, pour La Bruyère, pour Diderot; puis Molière commença de le hanter. La caricature française, par l'action de nos grands classiques, s'est faite vérité.

C'est parce qu'il s'est ainsi gardé des périls de l'abstraction, c'est parce qu'il a eu souci, en moraliste, des résultats, et des causes, et des conditions positives de l'être, que Balzac a mis la Pensée, dont les romantiques firent un dieu tyrannique, à son rang véritable dans l'existence. Balzac, en d'autres termes, a vu l'homme tel que le donnent les réalités; il l'a vu *conditionné,* et non point libre et nu ou seulement habillé de la Déclaration des droits, mais enfermé dans sa gangue et, pour tout dire d'un mot, moulé dans son milieu vivant : *la famille.*

L'erreur de la Révolution, pour Balzac, est d'avoir désorganisé la famille au profit éphé-

mère de l'individu, à ses dépens finalement; car, en ruinant les cadres naturels des citoyens, elle eut vite fait de les livrer à la tyrannie de la loi. Tel est le noyau des opinions politiques et sociales de notre auteur. La famille est le fondement des sociétés : de cet axiome aristotélicien et comtiste découle tout le reste.

Ai-je besoin de dire que ce Balzac-là nous est recommandé par l'actualité? Sont-elles de lui ou de nous, tant de protestations contre la divisibilité périodique des fortunes, et partant contre la dispersion des familles? Est-ce lui ou Barrès ou Bourget qui prêche l'enracinement et montre quel bien un propriétaire peut faire en résidant sur ses terres? Lui, du moins, c'est en pleine vogue libertaire et romantique qu'il traitait le mariage en chose de raison et plaidait pour le consentement des parents ! Et c'est encore en plein élan démocratique qu'il dénonçait les vanités funestes de l'élection, bonne tout au plus, disait-il, pour le contrôle du budget. Il pensait aussi qu'un pays ne peut être représenté que par ce qui assure sa continuité, par des aristocraties, par le privilège et l'hérédité.

Il lui parut donc que la même condition de santé est à respecter dans le choix raisonné de la forme du gouvernement; or, un organe de continuité existe qui est en quelque sorte consubstantiel à la France : le Roi.

Il n'y a dans tout cela aucun fétichisme du passé. Le roi accomplit les vœux de Balzac, parce qu'il ne meurt pas avec lui-même; pareillement l'aristocratie héréditaire, parce qu'elle assure l'intégrité d'un noyau de grandes familles et trace ainsi au pouvoir central une limite qui sauvegarde les individus. Balzac la veut d'ailleurs ouverte aux valeurs nouvelles, prête à s'assimiler « les hommes forts en les prenant partout où ils se trouvent ». Pourquoi? afin d'enlever aux masses leurs ferments d'insurrection. Vue de naturaliste strict. Vue de politique qui construit sur l'homme social, c'est-à-dire sur la vertu des institutions. Il n'est pas jusqu'à son apologie du catholicisme que Balzac n'ait ramené à ce positivisme, en louant par dessus tout une discipline capable de rendre féconde l'existence enfermée dans des horizons acceptés. Bref, rien n'importe, que la paix de la cité et la sûreté de l'espèce; et je

vois dans sa *Catherine de Médicis* un véritable défi jeté par avance à la religion dreyfusienne, à sa Justice et à son Humanité, au nom de la Raison d'État. Balzac, théoricien politique, appartient à la lignée durement réaliste des Machiavel, des Richelieu, des Maurras.

*
* *

Il convient sans doute d'avertir que ce portrait politique et social d'un romancier ne présente rien de factice. Ferdinand Brunetière, qui n'a pas manqué de mettre sur ce grand sujet la marque de sa déraison bougonne, proclame à grand renfort de guillemets, de tirets et de points d'exclamation, que les opinions de Balzac sont comme plaquées à son œuvre, laquelle serait la même avec des opinions contraires. Je ne lui opposerai même pas le *Médecin de campagne, le Curé de village,* où le « romanesque » est construit tout entier sur une doctrine politique et sociale, puisque son propre texte fournit de quoi le réfuter. Brunetière reconnaît que Balzac, ayant voulu décrire les

hommes en fonction les uns des autres, a dû s'intéresser aux rapports intérieurs des familles, à l'influence des personnages importants de la cité... Comment, dès lors, n'aurait-il pas exprimé des opinions réfléchies sur les lois positives qui président aux relations des hommes entre eux? En eût-il omis l'expression, nous aurions à les découvrir, inscrites au secret du monument.

Si les « héros » de romans contemporains offrent un médiocre intérêt, c'est parce qu'occupés seulement de se satisfaire, ils ne trouvent point d'obstacles à leur bon plaisir, sinon dans les menues et insipides circonstances d'une vie trop quotidienne. Les beaux reliefs s'arrachent aux parties les plus rebelles du corps de la terre, et pense-t-on que les figures de Balzac montreraient une si énergique solidité sans la sorte de rigorisme social et religieux qui étreint toute son œuvre? Parce qu'il a fait sentir les duretés du destin et les nécessités du devoir, il a fait saillir plus fort la passion et la vie. C'est lorsqu'ils confondent le plus intimement le devoir avec l'élan du désir que les romantiques abîment dans la plus honteuse platitude

leurs pensées, leur psychologie et leur langue.

Je ne terminerai donc pas cette brève introduction sans mettre le lecteur en garde contre un regrettable *Balzac royaliste* d'Edmond Biré : on risque d'y oublier que les opinions politiques et sociales de Balzac sont filles bien moins de la tradition familiale que de l'expérience et de la réflexion. Ce Balzac, maître sévère de la contre-Révolution, j'aime me souvenir qu'il ne sut guère mener ses jours, qu'il se débattit au sein d'une agitation perpétuelle, qu'il eut un sentiment assez violent de la vie moderne, de la vie de demain, voudrait-on dire, pour que des socialistes aient eu quelque prétexte à le proclamer des leurs. Remarquable spécimen de tant de tempéraments romantiques et révolutionnaires qu'une intelligence réaliste assure au service de l'ordre.

HENRI CLOUARD.

PRÉFACE GÉNÉRALE

DE LA

« COMÉDIE HUMAINE »

(*Extraits*)

En donnant à une œuvre entreprise depuis bientôt treize ans le titre de *La Comédie humaine*, il est nécessaire d'en dire la pensée, d'en raconter l'origine, d'en expliquer brièvement le plan, en essayant de parler de ces choses comme si je n'y étais pas intéressé. Ceci n'est pas aussi difficile que le public pourrait le penser. Peu d'œuvres donne beaucoup d'amour-propre, beaucoup de travail donne infiniment de modestie. Cette observation rend compte des examens que Corneille, Molière et autres grands auteurs faisaient de leurs ouvrages : s'il est impossible de les égaler dans leurs belles conceptions, on peut vouloir leur ressembler en ce sentiment.

L'idée première de *La Comédie humaine* fut d'abord chez moi comme un rêve, comme un de ces projets impossibles que l'on caresse et qu'on laisse s'envoler; une chimère qui sourit, qui montre son visage de femme et qui déploie aussitôt ses ailes en remontant dans un ciel fantastique. Mais la chimère, comme beaucoup de chimères, se change en réalité; elle a ses commandements et sa tyrannie, auxquels il faut céder.

Cette idée vint d'une comparaison entre l'humanité et l'animalité.

Ce serait une erreur de croire que la grande querelle qui, dans ces derniers temps, s'est émue entre Cuvier et Geoffroy Saint-Hilaire, reposait sur une innovation scientifique. L'*unité de composition* occupait déjà sous d'autres termes les plus grands esprits des deux siècles précédents. En relisant les œuvres si extraordinaires des écrivains mystiques qui se sont occupés des sciences dans leurs relations avec l'infini, tels que Swedenborg, Saint-Martin, etc., et les écrits des plus beaux génies en histoire naturelle, tels que Leibnitz, Buffon, Charles Bonnet, etc., on trouve dans les monades de Leibnitz, dans les molécules organiques de Buffon, dans la force végétatrice de Needham, dans l'*emboîtement* des parties similaires de Charles Bonnet, assez hardi pour écrire en 1760 : « L'animal végète comme la plante »; on trouve, dis-je, les

rudiments de la belle loi du *soi pour soi*, sur laquelle repose l'*unité de composition*. Il n'y a qu'un animal. Le Créateur ne s'est servi que d'un seul et même patron pour tous les êtres organisés. L'animal est un principe qui prend sa forme extérieure, ou, pour parler plus exactement, les différences de sa forme, dans les milieux où il est appelé à se développer. Les espèces zoologiques résultent de ces différences. La proclamation et le soutien de ce système, en harmonie, d'ailleurs, avec les idées que nous nous faisons de la puissance divine, sera l'éternel honneur de Geoffroy Saint-Hilaire, le vainqueur de Cuvier sur ce point de la haute science, et dont le triomphe a été salué par le dernier article qu'écrivit le grand Gœthe.

Pénétré de ce système bien avant les débats auxquels il a donné lieu, je vis que, sous ce rapport, la société ressemblait à la nature. La société ne fait-elle pas de l'homme, suivant les milieux où son action se déploie, autant d'hommes différents qu'il y a de variétés en zoologie? Les différences entre un soldat, un ouvrier, un administrateur, un avocat, un oisif, un savant, un homme d'État, un commerçant, un marin, un poète, un pauvre, un prêtre, sont, quoique plus difficiles à saisir, aussi considérables que celles qui distinguent le loup, le lion, l'âne, le corbeau, le requin, le veau marin, la brebis, etc. Il a donc existé, il

existera donc de tout temps des espèces sociales comme il y a des espèces zoologiques. Si Buffon a fait un magnifique ouvrage en essayant de représenter dans un livre l'ensemble de la zoologie, n'y avait-il pas une œuvre de ce genre à faire pour la société? Mais la nature a posé, pour les variétés animales, des bornes entre lesquelles la société ne devait pas se tenir. Quand Buffon peignait le lion, il achevait la lionne en quelques phrases; tandis que, dans la société, la femme ne se trouve pas toujours être la femelle du mâle. Il peut y avoir deux êtres parfaitement dissemblables dans un ménage. La femme d'un marchand est quelquefois digne d'être celle d'un prince, et souvent celle d'un prince ne vaut pas celle d'un artiste. L'état social a des hasards que ne se permet pas la nature, car il est la nature plus la société. La description des espèces sociales était donc au moins double de celle des espèces animales, à ne considérer que les deux sexes. Enfin, entre les animaux, il y a peu de drames, la confusion ne s'y met guère; ils courent sus les uns aux autres, voilà tout. Les hommes courent bien aussi les uns sur les autres, mais leur plus ou moins d'intelligence rend le combat autrement compliqué. Si quelques savants n'admettent pas encore que l'animalité se transborde dans l'humanité par un immense courant de vie, l'épicier devient certainement pair de France,

et le noble descend parfois au dernier rang social. Puis Buffon a trouvé la vie excessivement simple chez les animaux. L'animal a peu de mobilier, il n'a ni arts ni sciences; tandis que l'homme, par une loi qui est à rechercher, tend à représenter ses mœurs, sa pensée et sa vie dans tout ce qu'il approprie à ses besoins. Quoique Leuwenhoëc, Swammerdam, Spallanzani, Réaumur, Charles Bonnet, Muller, Haller et autres patients zoographes aient démontré combien les mœurs des animaux étaient intéressantes, les habitudes de chaque animal sont, à nos yeux, du moins, constamment semblables en tout temps; tandis que les habitudes, les vêtements, les paroles, les demeures d'un prince, d'un banquier, d'un artiste, d'un bourgeois, d'un prêtre et d'un pauvre sont entièrement dissemblables et changent au gré des civilisations.

Ainsi l'œuvre à faire devait avoir une triple forme : les hommes, les femmes et les choses, c'est-à-dire les personnes et la représentation matérielle qu'ils donnent de leur pensée; enfin l'homme et la vie.

. . . .

En dressant l'inventaire des vices et des vertus, en rassemblant les principaux faits des passions, en peignant les caractères, en choisissant les événements principaux de la société, en composant des types par la réunion des traits de plusieurs

caractères homogènes, peut-être pouvais-je arriver à écrire l'histoire oubliée par tant d'historiens, celle des mœurs. Avec beaucoup de patience et de courage, je réaliserais, sur la France au XIXe siècle, ce livre que nous regrettons tous, que Rome, Athènes, Tyr, Memphis, la Perse, l'Inde, ne nous ont malheureusement pas laissé sur leurs civilisations, et qu'à l'instar de l'abbé Barthélemy le courageux et patient Monteil avait essayé pour le moyen âge, mais sous une forme peu attrayante.

Ce travail n'était rien encore. S'en tenant à cette reproduction rigoureuse, un écrivain pouvait devenir un peintre plus ou moins fidèle, plus ou moins heureux, patient ou courageux, des types humains, le conteur des drames de la vie intime, l'archéologue du mobilier social, le nomenclateur des professions, l'enregistreur du bien et du mal; mais, pour mériter les éloges que doit ambitionner tout artiste, ne devais-je pas étudier les raisons ou la raison de ces effets sociaux, surprendre le sens caché dans cet immense assemblage de figures, de passions et d'événements? Enfin, après avoir cherché, je ne dis pas trouvé, cette raison, ce moteur social, ne fallait-il pas méditer sur les principes naturels et voir en quoi les sociétés s'écartent ou se rapprochent de la règle éternelle, du vrai, du beau? Malgré l'étendue des prémisses, qui pouvaient être à elles seules un ouvrage, l'œuvre,

pour être entière, voulait une conclusion. Ainsi dépeinte, la société devait porter avec elle la raison de son mouvement.

La loi de l'écrivain, ce qui le fait tel, ce qui, je ne crains pas de le dire, le rend égal et peut-être supérieur à l'homme d'État, est une décision quelconque sur les choses humaines, un dévouement absolu à des principes. Machiavel, Hobbes, Bossuet, Leibnitz, Kant, Montesquieu, sont la science que les hommes d'État appliquent. « Un écrivain doit avoir en morale et en politique des opinions arrêtées, il doit se regarder comme un instituteur des hommes; car les hommes n'ont pas besoin de maîtres pour douter », a dit Bonald. J'ai pris de bonne heure pour règle ces grandes paroles, qui sont la loi de l'écrivain monarchique, aussi bien que celle de l'écrivain démocratique. Aussi, quand on voudra m'opposer à moi-même, se trouvera-t-il qu'on aura mal interprété quelque ironie, ou bien l'on rétorquera mal à propos contre moi le discours d'un de mes personnages, manœuvre particulière aux calomniateurs. Quant au sens intime, à l'âme de cet ouvrage, voici les principes qui lui servent de base.

L'homme n'est ni bon ni méchant, il naît avec des instincts et des aptitudes; la société, loin de le dépraver, comme l'a prétendu Rousseau, le perfectionne, le rend meilleur; mais l'intérêt déve-

loppe aussi ses penchants mauvais. Le christianisme, et surtout le catholicisme, étant, comme je l'ai dit dans le *Médecin de campagne,* un système complet de répression des tendances dépravées de l'homme, est le plus grand élément d'ordre social.

En lisant attentivement le tableau de la société, moulée, pour ainsi dire, sur le vif avec tout son bien et tout son mal, il en résulte cet enseignement que, si la pensée, ou la passion, qui comprend la pensée et le sentiment, est l'élément social, elle en est aussi l'élément destructeur. En ceci, la vie sociale ressemble à la vie humaine. On ne donne aux peuples de longévité qu'en modérant leur action vitale. L'enseignement ou, mieux, l'éducation par des corps religieux est donc le grand principe d'existence pour les peuples, le seul moyen de diminuer la somme du mal et d'augmenter la somme du bien dans toute société. La pensée, principe des maux et des biens, ne peut être préparée, domptée, dirigée que par la religion. L'unique religion possible est le christianisme. (Voir la lettre écrite de Paris dans *Louis Lambert* [1], où le jeune philosophe mystique explique, à propos de la doctrine de Swedenborg, comment il n'y a jamais eu qu'une religion depuis l'origine du monde.) Le christianisme a créé les peuples mo-

1 Cette lettre serait mal à sa place dans notre recueil.

dernes, il les conservera. De là, sans doute, la nécessité du principe monarchique. Le catholicisme et la royauté sont deux principes jumeaux. Quant aux limites dans lesquelles ces deux principes doivent être enfermés par des institutions afin de ne pas les laisser se développer absolument, chacun sentira qu'une préface aussi succincte que doit l'être celle-ci ne saurait devenir un traité politique. Aussi ne dois-je entrer ni dans les dissensions religieuses, ni dans les dissensions politiques du moment. J'écris à la lueur de deux vérités éternelles : la religion, la monarchie, deux nécessités que les événements contemporains proclament, et vers lesquelles tout écrivain de bon sens doit essayer de ramener notre pays. Sans être l'ennemi de l'élection, principe excellent pour constituer la loi, je repousse l'élection *prise comme unique moyen social,* et surtout aussi mal organisée qu'elle l'est aujourd'hui, car elle ne représente pas d'imposantes minorités aux idées, aux intérêts desquelles songerait un gouvernement monarchique. L'élection, étendue à tout, nous donne le gouvernement par les masses, le seul qui ne soit point responsable, et où la tyrannie est sans bornes, car elle s'appelle *la loi.* Aussi regardé-je la famille, et non l'individu, comme le véritable élément social. Sous ce rapport, au risque d'être regardé comme un esprit rétrograde, je me range du côté de Bossuet et de Bo-

nald, au lieu d'aller avec des novateurs modernes. Comme l'élection est devenue l'unique moyen social, si j'y avais recours pour moi-même, il ne faudrait pas inférer la moindre contradiction entre mes actes et ma pensée. Un ingénieur annonce que tel pont est près de crouler, qu'il y a danger pour tous à s'en servir, et il y passe lui-même quand ce pont est la seule route pour arriver à la ville. Napoléon avait merveilleusement adapté l'élection au génie de notre pays. Aussi les moindres députés de son Corps législatif ont-ils été les plus célèbres orateurs des Chambres sous la Restauration. Aucune Chambre n'a valu le Corps législatif, en les comparant homme à homme. Le système électif de l'Empire est donc incontestablement le meilleur.

Certaines personnes pourront trouver quelque chose de superbe et d'avantageux dans cette déclaration. On cherchera querelle au romancier de ce qu'il veut être historien, on lui demandera raison de sa politique. J'obéis ici à une obligation, voilà toute la réponse. L'ouvrage que j'ai entrepris aura la longueur d'une histoire, j'en devais la raison, encore cachée, les principes et la morale.

. . . .

En copiant toute la société, la saisissant dans l'immensité de ses agitations, il arrive, il devait arriver que telle composition offrait plus de mal

que de bien, que telle partie de la fresque représentait un groupe coupable : et la critique de crier à l'immoralité, sans faire observer la moralité de telle autre partie destinée à former un contraste parfait. Comme la critique ignorait le plan général, je lui pardonnais d'autant mieux qu'on ne peut pas plus empêcher la critique qu'on ne peut empêcher la vue, le langage et le jugement de s'exercer. Puis le temps de l'impartialité n'est pas encore venu pour moi. D'ailleurs, l'auteur qui ne sait pas se résoudre à essuyer le feu de la critique ne doit pas plus se mettre à écrire qu'un voyageur ne doit se mettre en route en comptant sur un ciel toujours serein. Sur ce point, il me reste à faire observer que les moralistes les plus consciencieux doutent fort que la société puisse offrir autant de bonnes que de mauvaises actions, et, dans le tableau que j'en fais, il se trouve plus de personnages vertueux que de personnages répréhensibles. Les actions blâmables, les fautes, les crimes, depuis les plus légers jusqu'aux plus graves, y trouvent toujours leur punition humaine ou divine, éclatante ou secrète. J'ai mieux fait que l'historien, je suis plus libre. Cromwell fut, ici-bas, sans autre châtiment que celui que lui infligeait le penseur. Encore y a-t-il eu discussion d'école à école. Bossuet lui-même a ménagé ce grand régicide. Guillaume d'Orange l'usurpateur, Hugues Capet, cet autre

usurpateur, meurent pleins de jours, sans avoir eu plus de défiances ni plus de craintes que Henri IV et que Charles Ier. La vie de Catherine II et celle de Louis XIV, mises en regard, concluraient contre toute espèce de morale, à les juger au point de vue de la morale qui régit les particuliers; car, pour les rois, pour les hommes d'État, il y a, comme l'a dit Napoléon, une petite et une grande morale. Les *Scènes de la vie politique* sont basées sur cette belle réflexion. L'histoire n'a pas pour loi, comme le roman, de tendre vers le beau idéal. L'histoire est ou devrait être ce qu'elle fut; tandis que *le roman doit être le monde meilleur*, a dit Mme Necker, un des esprits les plus distingués du dernier siècle. Mais le roman ne serait rien si, dans cet auguste mensonge, il n'était pas vrai dans les détails. Obligé de se conformer aux idées d'un pays essentiellement hypocrite, Walter Scott a été faux, relativement à l'humanité, dans la peinture de la femme, parce que ses modèles étaient des schismatiques. La femme protestante n'a pas d'idéal. Elle peut être chaste, pure, vertueuse, mais son amour sans expansion sera toujours calme et rangé comme un devoir accompli. Il semblerait que la vierge Marie ait refroidi le cœur des sophistes qui la bannissaient du ciel, elle et ses trésors de miséricorde. Dans le protestantisme, il n'y a plus rien de possible pour la femme après la

faute; tandis que, dans l'Église catholique, l'espoir du pardon la rend sublime. Aussi n'existe-t-il qu'une seule femme pour l'écrivain protestant, tandis que l'écrivain catholique trouve une femme nouvelle dans chaque nouvelle situation. Si Walter Scott eût été catholique, s'il se fût donné pour tâche la description vraie des différentes sociétés qui se sont succédé en Écosse, peut-être le peintre d'Effie et d'Alice (les deux figures qu'il se reprocha dans ses vieux jours d'avoir dessinées) eût-il admis les passions, avec leurs fautes et leurs châtiments, avec les vertus que le repentir leur indique. La passion est toute l'humanité. Sans elle, la religion, l'histoire, le roman, l'art, seraient inutiles.

. . . .

Je ne partage point la croyance à un progrès indéfini, quant aux sociétés; je crois aux progrès de l'homme sur lui-même.

. . . .

LA RÉVOLUTION ÉTERNELLE

INDIVIDUALISME, LIBÉRALISME ET DÉMOCRATIE

> Ah ! ma pauvre sœur, tous les désastres de la Révolution de Février ne sont pas connus ni finis. Cette sotte levée en masse de la démocratie, Lamartine en tête, a causé bien du mal à la France, et elle dévorera ses auteurs !
>
> (*Correspondance* à Mme Laure SURVILLE, 30 avril 1849.

L'opposition en France a toujours été protestante, parce qu'elle n'a jamais eu que la *négation* pour politique; elle a hérité des théories des luthériens, des calvinistes et des protestants sur les mots terribles de liberté, de tolérance, de progrès et de philosophie. Deux siècles ont été employés par les opposants au pouvoir à établir la douteuse doctrine du *libre arbitre*. Deux autres siècles ont été employés à développer le premier

corollaire du libre arbitre, la liberté de conscience. Notre siècle essaye d'établir le second, la liberté politique.

Assise entre les champs parcourus et les champs à parcourir, Catherine (de Médicis) et l'Église ont proclamé le principe salutaire des sociétés modernes, *una fides, unus dominus,* en usant de leur droit de vie et de mort sur les novateurs. Encore qu'elle ait été vaincue, les siècles suivants ont donné raison à Catherine. Le produit du libre arbitre, de la liberté religieuse et de la liberté politique (ne confondons pas avec la liberté civile) est la France d'aujourd'hui. Qu'est-ce que la France de 1840? un pays exclusivement occupé d'intérêts matériels, sans patriotisme, sans conscience, où le pouvoir est sans force, où l'élection, fruit du libre arbitre et de la liberté politique, n'élève que les médiocrités, où la force brutale est devenue nécessaire contre les violences populaires, et où la discussion, étendue aux moindres choses, étouffe toute action du corps politique; où l'argent domine toutes les questions, et où l'individualisme, produit horrible de la division à l'infini des héritages, qui supprime la famille, dévorera tout, même la nation, que l'égoïsme livrera quelque jour à l'invasion [1]. On se dira : « Pourquoi pas le tzar, comme

1 Dans le même livre, à propos de l'hôtel Lecamus, édifié

on s'est dit : Pourquoi pas le duc d'Orléans? » On ne tient pas à grand'chose; mais dans cinquante ans, on ne tiendra plus à rien.

Ainsi, selon Catherine et selon tous ceux qui tiennent pour une société bien ordonnée, *l'homme social*, le sujet n'a pas de libre arbitre, ne doit point *professer* le dogme de la liberté de conscience, ni avoir de liberté politique. Mais, comme aucune société ne peut exister sans des garanties données au sujet contre le souverain, il en résulte pour le sujet *des libertés* soumises à des restrictions. La liberté, non; mais des libertés, oui; des libertés définies et caractérisées. Voici qui est conforme à la nature des choses. Ainsi, certes, il est hors du pouvoir humain d'empêcher la liberté de la pensée, et nul souverain ne peut atteindre l'argent. Les grands politiques qui furent vaincus dans cette longue lutte (elle a duré cinq siècles) reconnaissaient à leurs sujets de grandes libertés; mais ils n'admettaient ni la liberté de publier des pensées antisociales, ni la liberté indéfinie du sujet. Pour eux, *sujet* et *libre* sont en politique deux termes qui se contredisaient, de même que des citoyens

sous Louis XIV et pillé à la Révolution, Balzac écrit : « Le palais montre encore les beaux résultats qu'obtenait jadis l'esprit de famille. Il est permis de douter que l'individualisme moderne, engendré par le partage égal des successions, élève de pareils monuments. »

tous égaux constitue un non-sens que la nature dément à toute heure. Reconnaître la nécessité d'une religion, la nécessité du pouvoir, et laisser aux sujets le droit de nier la religion, d'en attaquer le culte, de s'opposer à l'exercice du pouvoir par l'expression publique, communicable et communiquée de la pensée, est une impossibilité que ne voulaient point les catholiques du XVIe siècle. Hélas ! la victoire du calvinisme coûtera bien plus cher encore à la France qu'elle n'a coûté jusqu'aujourd'hui, car les sectes religieuses et politiques humanitaires, égalitaires, etc., d'aujourd'hui sont la queue du calvinisme.

(*Sur Catherine de Médicis.*)

PROTESTANTISME ET RÉVOLUTION

... Ces deux hommes (le duc de Guise et le cardinal de Lorraine) se trouvaient être les arbitres de la plus grande révolution essayée en Europe depuis celle de Henri VIII en Angleterre, et qui fut la conséquence de la découverte de l'imprimerie. Adversaires de la Réformation, ils tenaient le pouvoir entre leurs mains et voulaient étouffer l'hérésie; mais s'il fut moins fameux que Luther,

Calvin, leur adversaire, était plus fort que Luther. Calvin voyait alors le gouvernement là où Luther n'avait vu que le dogme. Là où le gras buveur de bière, l'amoureux Allemand, se battait avec le diable et lui jetait son encrier à la figure, le Picard, souffreteux célibataire, faisait des plans de campagne, dirigeait des combats, armait des princes, et soulevait des peuples entiers en semant les doctrines républicaines au cœur des bourgeoisies, afin de compenser ses continuelles défaites sur les champs de bataille par des progrès nouveaux dans l'esprit des nations.

Le cardinal de Lorraine et le duc de Guise, aussi bien que Philippe II et le duc d'Albe, savaient où la monarchie était visée et quelle étroite alliance existait entre le catholicisme et la royauté. Charles-Quint, ivre pour avoir trop bu à la coupe de Charlemagne et croyant trop à la force de sa monarchie en croyant partager le monde avec Soliman, n'avait pas senti d'abord sa tête attaquée, et quand le cardinal Granvelle lui fit apercevoir l'étendue de la plaie, il abdiqua. Les Guise eurent une pensée unique, celle d'abattre l'hérésie d'un seul coup. Ce coup, ils le tentaient alors pour la première fois à Amboise, et ils le firent tenter une seconde fois à la Saint-Barthélemy, alors d'accord avec Catherine de Médicis éclairée par les flammes de douze années de guerres, éclairée surtout par le mot signi-

ficatif de république prononcé plus tard et imprimé par les écrivains de la Réforme.

(*Sur Catherine de Médicis.*)

*
* *

La réforme religieuse tentée par Luther en Allemagne, par John Knox en Écosse, par Calvin en France, s'empara particulièrement des classes inférieures que la pensée avait pénétrées. Les grands seigneurs n'appuyèrent ce mouvement que pour servir des intérêts étrangers à la cause religieuse. A ces différents partis se joignirent des aventuriers, des seigneurs ruinés, des cadets à qui tous les troubles allaient également bien. Mais chez les artisans et chez les gens de commerce, la foi fut sincère et basée sur le calcul. Les peuples pauvres adhéraient aussitôt à une religion qui rendait à l'État les biens ecclésiastiques, qui supprimait les couvents, qui privait les dignitaires de l'Église de leurs immenses revenus. Le commerce entier supputa les bénéfices de cette opération religieuse, et s'y dévoua, corps, âme et bourse; mais chez les jeunes gens de la bourgeoisie française, le Prêche rencontra cette disposition noble vers les sacrifices en tout genre, qui anime la jeunesse, à laquelle l'égoïsme est inconnu. Des hommes éminents, des

esprits pénétrants, comme il s'en rencontre toujours au sein des masses, devinaient la République dans la Réformation, et voulaient établir dans toute l'Europe le gouvernement des Provinces-Unies qui finirent par triompher dans leur lutte avec la plus grande puissance de cette époque, l'Espagne gouvernée par Philippe II et représentée dans les Pays-Bas par le duc d'Albe. Jean Hotoman méditait alors son fameux livre où ce projet existe, et qui répandit en France le levain de ces idées, remuées à nouveau par la Ligue, comprimées par Richelieu, puis par Louis XIV; mais qui reparurent avec les Économistes, avec les Encyclopédistes sous Louis XV, et qui éclatèrent sous Louis XVI, toujours protégées par les branches cadettes, protégées par la maison d'Orléans en 1789, comme par la maison de Bourbon en 1589. Qui dit examen dit révolte. Toute révolte est, ou le manteau sous lequel se cache un prince, ou les langes d'une domination nouvelle. La maison de Bourbon, les cadets des Valois s'agitaient au fond de la Réformation.

(*Sur Catherine de Médicis.*)

PORTRAIT DE CALVIN

Calvin, qui ne se nommait pas Calvin, mais Cauvin, était le fils d'un tonnelier de Noyon en Picardie. Le pays de Calvin explique jusqu'à un certain point l'entêtement mêlé de vivacité bizarre qui distingua cet arbitre des destinées de la France au XVIe siècle. Il n'y a rien de moins connu que cet homme qui a engendré Genève et l'esprit de cette cité. Jean-Jacques Rousseau, qui possédait peu de connaissances historiques, a complètement ignoré l'influence de cet homme sur sa république. Et d'abord, Calvin, qui demeurait dans une des plus humbles maisons du haut Genève, près du temple Saint-Pierre, au-dessus d'un menuisier, première ressemblance entre lui et Robespierre, n'avait pas à Genève d'autorité bien grande. Pendant longtemps, sa puissance fut haineusement limitée par les Genevois. Au XVIe siècle, Genève eut dans Farel un de ces fameux citoyens qui restent inconnus au monde entier, et souvent à Genève elle-même. Ce Farel arrêta, vers 1537, Calvin dans cette ville, en la lui montrant comme la plus sûre place forte d'une réformation plus active que celle de Luther. Farel et Cauvin jugeaient le luthéranisme comme une œuvre incomplète, insuffisante et sans prise sur la France. Genève,

assise entre l'Italie et la France, soumise à la langue française, était admirablement située pour correspondre avec l'Allemagne, avec l'Italie et avec la France. Calvin adopta Genève pour le siège de sa fortune morale, il en fit la citadelle de ses idées.

Le Conseil de Genève, sollicité par Farel, autorisa Calvin à donner des leçons de théologie au mois de septembre 1538. Calvin laissa la prédication à Farel, son premier disciple, et se livra patiemment à l'enseignement de sa doctrine. Cette autorité, qui devint souveraine dans les dernières années de sa vie, devait s'établir difficilement. Ce grand agitateur rencontra de si sérieux obstacles, qu'il fut, pendant un certain temps, banni de Genève à cause de la sévérité de sa réforme. Il y eut un parti d'honnêtes gens qui tenaient pour le vieux luxe et pour les anciennes mœurs. Mais, comme toujours, ces honnêtes gens craignirent le ridicule, ne voulurent pas avouer le but de leurs efforts, et l'on se battit sur des points étrangers à la vraie question. Calvin voulait qu'on se servît de *pain levé* pour la communion et qu'il n'y eût plus de fêtes, hormis le dimanche. Ces innovations furent désapprouvées à Berne et à Lausanne. On signifia donc aux Genevois de se conformer au rit de la Suisse. Calvin et Farel résistèrent; *leurs ennemis politiques* s'appuyèrent sur ce désaccord

pour les chasser de Genève, d'où ils furent en effet bannis pour quelques années. Plus tard, Calvin rentra triomphalement, redemandé par son troupeau. Ces persécutions deviennent toujours la consécration du pouvoir moral, quand l'écrivain sait attendre. Aussi ce retour fut-il comme l'ère de ce prophète. Les exécutions commencèrent, et Calvin organisa sa terreur religieuse. Au moment où ce dominateur reparut, il fut admis dans la bourgeoisie genevoise; mais après quatorze ans de séjour, il n'était pas encore du Conseil. Au moment où Catherine députait un ministre vers lui, ce roi des idées n'avait pas d'autre titre que celui de pasteur de l'Église de Genève. Calvin n'eut d'ailleurs jamais plus de 150 francs en argent par année, quinze quintaux de blé, deux tonneaux de vin, pour tout appointement. Son frère, simple tailleur, avait sa boutique à quelques pas de la place Saint-Pierre, dans la rue où se trouve aujourd'hui l'une des imprimeries de Genève. Ce désintéressement, qui manque à Voltaire, à Newton, à Bacon, mais qui brille dans la vie de Rabelais, de Spinosa, de Loyola, de Kant, de Jean-Jacques Rousseau, ne forme-t-il pas un magnifique cadre à ces ardentes et sublimes figures?

L'existence si semblable de Robespierre peut faire seule comprendre aux contemporains celle de Calvin, qui, fondant son pouvoir sur les mêmes

bases, fut aussi cruel, aussi absolu que l'avocat d'Arras. Chose étrange ! la Picardie, Arras et Noyon, a fourni ces deux instruments de réformation ! Tous ceux qui voudront étudier les raisons des supplices ordonnés par Calvin trouveront, proportion gardée, tout 1793 à Genève. Calvin fit trancher la tête à Jacques Gruet « pour avoir écrit des lettres impies, des vers libertins, et avoir *travaillé* à renverser les ordonnances ecclésiastiques ». Réfléchissez à cette sentence, demandez-vous si les plus horribles tyrannies offrent dans leurs saturnales des considérants plus cruellement bouffons. Valentin Gentilis, condamné à mort « *pour hérésie involontaire* », n'échappa au supplice que par une amende honorable plus ignominieuse que celles infligées par l'Église catholique. Sept ans avant la conférence qui allait avoir lieu chez Calvin sur les propositions de la reine-mère, Michel Servet, *Français*, passant par Genève, y avait été arrêté, jugé, condamné sur l'accusation de Calvin, et brûlé vif « *pour avoir attaqué le mystère de la Trinité* », dans un livre qui n'avait été ni composé ni publié à Genève. Rappelez-vous les éloquentes défenses de Jean-Jacques Rousseau, dont le livre, qui renversait la religion catholique, écrit en France et publié en Hollande, mais débité dans Paris, fut seulement brûlé par la main du bourreau, et l'auteur, un *étranger*, seulement

banni du royaume où il essayait de ruiner les vérités fondamentales de la religion et du pouvoir, et comparez la conduite du parlement à celle du tyran genevois. Enfin, Bolsée fut mis également en jugement « *pour avoir eu d'autres idées que celles de Calvin sur la prédestination* ». Pesez ces considérations, et demandez-vous si Fouquier-Tinville a fait pis. La farouche intolérance religieuse de Calvin a été, moralement, plus implacable que ne le fut la farouche intolérance politique de Robespierre. Sur un théâtre plus vaste que Genève, Calvin eût fait couler plus de sang que n'en a fait couler le terrible apôtre de l'égalité politique assimilée à l'égalité catholique. Trois siècles auparavant, un moine, un Picard, avait entraîné l'Occident tout entier sur l'Orient. Pierre l'Hermite, Calvin et Robespierre, chacun à trois cents ans de distance, ces trois Picards ont été, politiquement parlant, des leviers d'Archimède. C'était à chaque époque une pensée qui rencontrait un point d'appui dans les intérêts et chez les hommes.

Calvin est donc bien certainement l'éditeur presque inconnu de cette triste ville, appelée Genève, où, il y a dix ans, un homme disait, en montrant une porte cochère de la haute ville, la première qui ait été faite à Genève (il n'y avait que des portes bâtardes auparavant) : « *C'est par cette porte que le luxe est entré dans Genève !* » Calvin y

introduisit, par la rigueur de ses exécutions et par celle de sa doctrine, ce sentiment si bien nommé la *momerie*. Avoir des mœurs, selon les *momiers*, c'est renoncer aux arts, aux agréments de la vie, manger délicieusement, mais sans luxe, et amasser silencieusement de l'argent, sans en jouir autrement que comme Calvin jouissait de son pouvoir, par la pensée. Calvin donna à tous les citoyens la même livrée sombre qu'il étendit sur sa vie. Il avait créé dans le consistoire un vrai tribunal d'inquisition calviniste, absolument semblable au tribunal révolutionnaire de Robespierre. Le consistoire déférait au Conseil les gens à condamner, et Calvin y régnait par le consistoire, comme Robespierre régnait sur la Convention par le club des Jacobins. Ainsi, un magistrat éminent, à Genève, fut condamné à deux mois de prison, à perdre ses emplois et la capacité d'en jamais exercer d'autres, « *parce qu'il menait une vie déréglée et qu'il s'était lié avec les ennemis de Calvin* ». Sous ce rapport, Calvin fut un législateur : il a créé les mœurs austères, sobres, bourgeoises, effroyablement tristes, mais irréprochables, qui se sont conservées jusqu'aujourd'hui dans Genève, qui ont précédé les mœurs anglaises, universellement désignées sous le nom de puritanisme, dues à ces Caméroniens, disciples de Caméron, un des docteurs français issus de Calvin, et que Walter Scott a si bien peints ! La pauvreté

d'un homme, exactement souverain, qui traitait de puissance à puissance avec les rois, qui leur demandait des trésors, des armées, et qui puisait à pleines mains dans leurs épargnes pour les malheureux, prouve que la pensée, prise comme moyen unique de domination, engendre des avares politiques, des hommes qui jouissent par le cerveau, qui, semblables aux Jésuites, veulent le pouvoir pour le pouvoir. Pitt, Luther, Calvin, Robespierre, tous ces Harpagons de domination, meurent sans un sou. L'inventaire fait au logis de Calvin, après sa mort, et qui, *compris ses livres,* s'élève à cinquante écus, a été conservé par l'histoire. Celui de Luther a offert la même somme; enfin, sa veuve, la fameuse Catherine de Bora, fut obligée de solliciter une pension de cent écus qui lui fut accordée par un électeur d'Allemagne. Potemkin, Mazarin, Richelieu, ces hommes de pensée et d'action, qui tous trois ont fait ou préparé des empires, ont laissé chacun trois cent millions. Ceux-là avaient un cœur, ils aimaient les femmes et les arts, ils bâtissaient, ils conquéraient; tandis qu'excepté la femme de Luther, Hélène de cette Iliade, tous les autres n'ont pas à se reprocher un battement de cœur donné à une femme.

(*Sur Catherine de Médicis.*)

LA POLITIQUE RÉALISTE

Quand on étudie la marche des affaires et celle des hommes dans ce curieux XVI[e] siècle, on ne doit jamais oublier que la politique eut alors pour élément une perpétuelle finesse qui détruisait, chez tous les caractères, cette allure droite, cette carrure que l'imagination exige des personnages éminents. Là, surtout, est l'absolution de Catherine. Cette observation fait justice de toutes les accusations banales et folles des écrivains de la Réformation. Ce fut le plus bel âge de cette politique dont le code a été écrit par Machiavel comme par Spinosa, par Hobbes comme par Montesquieu, car le dialogue de Sylla et d'Eucrate contient la vraie pensée de Montesquieu, que ses liaisons avec le parti encyclopédique ne lui permettaient pas de développer autrement. Ces principes sont aujourd'hui la morale secrète de tous les cabinets où se trament les plans de quelque vaste domination. En France, nous avons blâmé Napoléon quand il faisait usage de ce génie italien qu'il avait *in cute*, et dont les combinaisons n'ont pas toujours réussi; mais Charles-Quint, Catherine, Philippe II, Jules II, ne se seraient pas conduits autrement que lui dans l'affaire d'Espagne. Dans le temps où naquit Catherine, l'histoire, si elle était rapportée au

point de vue de la probité, paraîtrait un roman impossible.

(*Sur Calherine de Médicis.*)

LA LIBERTÉ INDÉFINIE ET LA RAISON D'ÉTAT. — APOLOGIE DE LA SAINT-BARTHÉLEMY.

Au terme de son livre sur *Catherine de Médicis*, Balzac imagine qu'en 1786, M. de Calonne, Beaumarchais et divers personnages de marque sont réunis à la table de M. de Saint-James, trésorier de la Marine. Deux inconnus les étonnent par leur vilain aspect et par leur mutisme. Voici pourtant qu'ils parlent, à la fin du dîner, pour raconter chacun un rêve.

Catherine de Médicis est apparue au premier; elle s'est penchée sur lui.

Soit que certaines idées fermentassent à mon insu dans mon âme, soit que je fusse poussé par une puissance étrangère, je lui dis : — Ah! Madame, vous avez commis un bien grand crime. — Lequel? demanda-t-elle d'une voix grave. — Celui dont le signal fut donné par la cloche du palais, le 24 août. Elle sourit dédaigneusement, et quelques rides profondes se dessinèrent sur ses joues blafardes. — Vous nommez cela un crime? répondit-elle, ce ne

fut qu'un malheur. L'entreprise, mal conduite, ayant échoué, il n'en est pas résulté pour la France, pour l'Europe, pour l'Église catholique, le bien que nous en attendions. Que voulez-vous? les ordres ont été mal exécutés. Nous n'avons pas rencontré autant de Montlucs qu'il en fallait. La postérité ne nous tiendra pas compte du défaut de communications qui nous empêcha d'imprimer à notre œuvre cette unité de mouvement nécessaire aux grands coups d'État, voilà le malheur! Si le 25 août il n'était pas resté l'ombre d'un huguenot en France, je serais demeurée jusque dans la postérité la plus reculée comme une belle image de la Providence. Combien de fois les âmes clairvoyantes de Sixte-Quint, de Richelieu, de Bossuet, ne m'ont-elles pas secrètement accusée d'avoir échoué dans mon entreprise, après avoir osé la concevoir! Aussi, de combien de regrets ma mort ne fut-elle pas accompagnée!... Trente ans après la Saint-Barthélemy, la maladie durait encore; elle avait fait couler déjà dix fois plus de sang à la France qu'il n'en restait à verser le 26 août 1572. La révocation de l'édit de Nantes, en l'honneur de laquelle vous avez frappé des médailles, a coûté plus de larmes, plus de sang et d'argent, a tué plus de prospérité en France que trois Saint-Barthélemy. Letellier a su accomplir avec une plumée d'encre le décret que le trône avait secrètement

promulgué depuis moi; mais, si, le 25 août 1572, cette immense exécution était nécessaire, le 25 août 1685 elle était inutile. Sous le second fils de Henri de Valois, l'hérésie était à peine enceinte; sous le second fils de Henri de Bourbon, cette mère féconde avait jeté son frai sur l'univers entier. Vous m'accusez d'un crime, et vous dressez des statues au fils d'Anne d'Autriche ! Lui et moi, nous avons cependant essayé la même chose : il a réussi, j'ai échoué; mais Louis XIV a trouvé sans armes les Protestants qui, sous mon règne, avaient de puissantes armées, des hommes d'État, des capitaines, et l'Allemagne pour eux.

A ces paroles lentement prononcées, je sentis en moi comme un tressaillement intérieur. Je croyais respirer la fumée du sang de je ne sais quelles victimes. Catherine avait grandi. Elle était là comme un mauvais génie, et il me sembla qu'elle voulait pénétrer dans ma conscience pour s'y reposer.

— Ma raison est confondue, dis-je à la reine. Vous vous applaudissez d'un acte que trois générations condamnent, flétrissent et... — Ajoutez, reprit-elle, que toutes les plumes ont été plus injustes envers moi que ne l'ont été mes contemporains. Nul n'a pris ma défense. Je suis accusée d'ambition, moi riche et souveraine. Je suis taxée de cruauté, moi qui n'ai sur la conscience que deux têtes tranchées. Et pour les esprits impartiaux je suis peut-être

encore un grand problème. Croyez-vous que j'aie été dominée par des sentiments de haine, que je n'aie respiré que vengeance et fureur? Elle sourit de pitié. — J'étais calme et froide comme la raison même. J'ai condamné les huguenots sans pitié, mais sans emportement; ils étaient l'orange pourrie de ma corbeille. Reine d'Angleterre, j'eusse jugé de même les catholiques s'ils y eussent été séditieux. Pour que notre pouvoir eût quelque vie à cette époque, il fallait dans l'État un seul Dieu, une seule Foi, un seul Maître. Heureusement pour moi, j'ai gravé ma justification dans un mot. Quand Birague m'annonça faussement la perte de la bataille de Dreux : « Eh bien! nous irons au prêche », m'écriai-je. De la haine contre ceux de la Religion? Je les estimais beaucoup et je ne les connaissais point. Si je me suis senti de l'aversion envers quelques hommes politiques, ce fut pour le lâche cardinal de Lorraine, pour son frère, soldat fin et brutal, qui tous deux me faisaient espionner. Voilà quels étaient les ennemis de mes enfants; ils voulaient leur arracher la couronne, je les voyais tous les jours, ils m'excédaient. Si nous n'avions pas fait la Saint-Barthélemy, les Guise l'eussent accomplie à l'aide de Rome et de ses moines. La Ligue, qui n'a été forte que de ma vieillesse, eût commencé en 1573. — Mais, Madame, au lieu d'ordonner cet horrible assassinat (excusez ma fran-

chise), pourquoi n'avoir pas employé les vastes ressources de votre politique à donner aux Réformés les sages institutions qui rendirent le règne de Henri IV si glorieux et si paisible? Elle sourit encore, haussa les épaules, et ses rides creuses donnèrent à son pâle visage une expression d'ironie pleine d'amertume. — Les peuples, dit-elle, ont besoin de repos après les luttes les plus acharnées : voilà les secrets de ce règne. Mais Henri IV a commis deux fautes irréparables : il ne devait ni abjurer le protestantisme, ni laisser la France catholique après l'être devenu lui-même. Lui seul s'est trouvé en position de changer sans secousse la face de la France. Ou pas une étole, ou pas un prêche ! telle aurait dû être sa pensée. Laisser dans un gouvernement deux principes ennemis sans que rien les balance, voilà un crime de roi, il sème ainsi des révolutions. A Dieu seul il appartient de mettre dans son œuvre le bien et le mal sans cesse en présence. Mais peut-être cette sentence était-elle inscrite au fond de la politique de Henri IV, et peut-être causa-t-elle sa mort. Il est impossible que Sully n'ait jeté un regard de convoitise sur ces immenses biens du clergé, que le clergé ne possédait pas entièrement, car la noblesse gaspillait au moins les deux tiers de leurs revenus. Sully le Réformé n'en avait pas moins des abbayes. Elle s'arrêta et parut réfléchir. — Mais, reprit-elle,

songez-vous que c'est à la nièce d'un pape que vous demandez raison de son catholicisme? Elle s'arrêta encore. — Après tout, j'eusse été calviniste de bon cœur, ajouta-t-elle en laissant échapper un geste d'insouciance. Les hommes supérieurs de votre siècle penseraient-ils encore que la religion était pour quelque chose dans ce procès, le plus immense de ceux que l'Europe ait jugés, vaste révolution retardée par de petites causes qui ne l'empêcheront pas de rouler sur le monde, puisque je ne l'ai pas étouffée. Révolution, dit-elle en me jetant un regard profond, qui marche toujours et que tu pourras achever. Oui, *toi*, qui m'écoutes! Je frissonnai. — Quoi! personne encore n'a compris que les intérêts anciens et les intérêts nouveaux avaient saisi Rome et Luther comme des drapeaux! Quoi! pour éviter une lutte à peu près semblable, Louis IX, en entraînant une population centuple de celle que j'ai condamnée, et la laissant aux sables de l'Égypte, a mérité le nom de saint! et moi? — Mais moi, dit-elle, j'ai échoué. Elle pencha la tête et resta silencieuse un moment. Ce n'était plus une reine que je voyais, mais bien plutôt une de ces antiques druidesses qui sacrifiaient des hommes, et savaient dérouler les pages de l'avenir en exhumant les enseignements du passé. Mais bientôt elle releva sa royale et majestueuse figure. — En appelant l'attention de tous les

bourgeois sur les abus de l'Église romaine, dit-elle, Luther et Calvin faisaient naître en Europe un esprit d'investigation qui devait amener les peuples à valoir tout examiner. L'examen conduit au doute. Au lieu d'une foi nécessaire aux sociétés, ils traînaient après eux et dans le lointain une philosophie curieuse, armée de marteaux, avide de ruines. La science s'élançait brillante de ses fausses clartés du sein de l'hérésie. Il s'agissait bien moins d'une réforme dans l'Église que de la liberté indéfinie de l'homme qui est la mort de tout pouvoir. J'ai vu cela. La conséquence des succès obtenus par les religionnaires dans leur lutte contre le sacerdoce, déjà plus armé et plus redoutable que la couronne, était la ruine du pouvoir monarchique élevé par Louis XI à si grands frais sur les débris de la féodalité. Il ne s'agissait de rien moins que de l'anéantissement de la religion et de la royauté, sur les débris desquelles toutes les bourgeoisies du monde voulaient pactiser. Cette lutte était donc une guerre à mort entre les nouvelles combinaisons et les lois, les croyances anciennes. Les catholiques étaient l'expression des intérêts matériels de la royauté, des seigneurs et du clergé. Ce fut un duel à outrance entre deux géants, la Saint-Barthélemy n'y fut malheureusement qu'une blessure. Souvenez-vous que, pour épargner quelques gouttes de sang dans un moment opportun, on en laisse verser

plus tard par torrents. L'intelligence qui plane sur une nation ne peut éviter un malheur : celui de ne plus trouver de pairs pour être bien jugée quand elle a succombé sous le poids d'un événement. Mes pairs sont rares, les sots sont en majorité : tout est expliqué par ces deux propositions. Si mon nom est en exécration à la France, il faut s'en prendre aux esprits médiocres qui y forment la masse de toutes les générations. Dans les grandes crises que j'ai subies, régner ce n'était pas donner des audiences, passer des revues et signer des ordonnances. J'ai pu commettre des fautes, je n'étais qu'une femme. Mais pourquoi ne s'est-il pas alors rencontré un homme qui fût au-dessus de son siècle? Le duc d'Albe était une âme de bronze, Philippe II était hébété de croyance catholique, Henri IV était un soldat joueur et libertin, l'Amiral un entêté systématique. Louis XI vint trop tôt, Richelieu vint trop tard. Vertueuse ou criminelle, que l'on m'attribue ou non la Saint-Barthélemy, j'en accepte le fardeau : je resterai entre ces deux grands hommes comme l'anneau visible d'une chaîne inconnue. Quelque jour, des écrivains à paradoxes se demanderont si les peuples n'ont pas quelquefois prodigué le nom de bourreaux à des victimes. Ce ne sera pas une fois seulement que l'humanité préférera d'immoler un dieu plutôt que de s'accuser elle-même. Vous êtes tous portés à

verser sur deux cents manants sacrifiés à propos les larmes que vous refusez aux malheurs d'une génération, d'un siècle ou d'un monde. Enfin vous oubliez que la liberté politique, la tranquillité d'une nation, la science même, sont des présents pour lesquels le destin prélève des impôts de sang ! — Les nations ne pourraient-elles pas être un jour heureuses à meilleur marché? m'écriai-je les larmes aux yeux. — Les vérités ne sortent de leurs puits que pour prendre des bains de sang où elles se rafraîchissent. Le christianisme lui-même, essence de toute vérité, puisqu'il vient de Dieu, s'est-il établi sans martyrs? le sang n'a-t-il pas coulé à flots? ne coulera-t-il pas toujours? Tu le sauras, toi qui dois être un maçon de l'édifice social commencé par les apôtres. Tant que tu promèneras ton niveau sur les têtes, tu seras applaudi; puis quand tu voudras prendre la truelle, on te tuera. « Sang ! sang ! » ce mot retentissait à mes oreilles comme un tintement. — Selon vous, dis-je, le protestantisme aurait donc eu le droit de raisonner comme vous? Catherine avait disparu, comme si quelque souffle eût éteint la lumière surnaturelle qui permettait à mon esprit de voir cette figure dont les proportions étaient devenues gigantesques. Je trouvai tout à coup en moi-même une partie de moi qui adoptait les doctrines atroces déduites par cette Italienne. Je me réveillai en sueur,

pleurant, et au moment où ma raison victorieuse me disait, d'une voix douce, qu'il n'appartenait ni à un roi, ni même à une nation, d'appliquer ces principes dignes d'un peuple d'athées. »

. . . .

Lorsque l'inconnu cessa de parler, les dames se turent... En ce moment le silence eut quelque chose de solennel. La lueur des bougies me paraissait avoir une couleur magique. Un même sentiment nous avait attachés par des liens mystérieux à cet homme, qui, pour ma part, me fit concevoir les inexplicables effets du fanatisme. Il ne fallut rien moins que la voix sourde et caverneuse du compagnon de Beaumarchais pour nous réveiller.

« Et moi aussi, j'ai rêvé, s'écria-t-il.

— Je regardai plus particulièrement alors le chirurgien, et j'éprouvai je ne sais quel sentiment d'horreur. Son teint terreux, ses traits à la fois ignobles et grands, offraient une expression exacte de ce que vous me permettez de nommer *la canaille*. Quelques grains bleuâtres et noirs étaient semés sur son visage, comme des traces de boue, et ses yeux lançaient une flamme sinistre. Cette figure paraissait plus sombre qu'elle ne l'était peut-être, à cause de la neige amassée sur sa tête par une coiffure à frimas.

. . . .

— Et auriez-vous rêvé d'une reine? lui demanda Beaumarchais.

— Non, j'ai rêvé d'un peuple, répondit-il avec une emphase qui nous fit rire. Je soignais alors un malade à qui je devais couper une cuisse le lendemain de mon rêve...

— Et vous avez trouvé le peuple dans la cuisse de votre malade? demanda M. de Calonne.

— Précisément, répondit le chirurgien.

— Je fus assez surpris, dit l'orateur sans s'embarrasser des interruptions et en mettant chacune de ses mains dans les goussets de sa culotte, de trouver à qui parler dans cette cuisse. J'avais la singulière faculté d'entrer chez mon malade. Quand, pour la première fois, je me trouvai sous sa peau, je contemplai une merveilleuse quantité de petits êtres qui s'agitaient, pensaient et raisonnaient. Les uns vivaient dans le corps de cet homme, les autres dans sa pensée. Ses idées étaient des êtres qui naissaient, grandissaient, mouraient; ils étaient malades, gais, bien portants, tristes, et avaient tous enfin des physionomies particulières; ils se combattaient ou se caressaient. Quelques idées s'élançaient au dehors et allaient vivre dans le monde intellectuel. Je compris tout à coup qu'il y avait deux univers, l'univers visible et l'univers invisible; que la terre avait, comme l'homme, un corps et une âme. La nature s'illu-

mina pour moi, et j'en appréciai l'immensité en apercevant l'océan des êtres qui, par masses et par espèces, étaient répandus partout, faisant une seule et même matière animée, depuis les marbres jusqu'à Dieu. Magnifique spectacle. Bref, il y avait un univers dans mon malade. Quand je plantai mon bistouri au sein de sa cuisse gangrenée, j'abattis un millier de ces bêtes-là.

— Vous riez, Mesdames, d'apprendre que vous êtes livrées aux bêtes...

— Pas de personnalités, dit M. de Calonne. Parlez pour vous et pour votre malade.

— Mon homme, épouvanté des cris de ses animalcules, voulait interrompre mon opération; mais j'allais toujours, et je lui disais que des animaux malfaisants lui rongeaient déjà les os. Il fit un mouvement de résistance en ne comprenant pas ce que j'allais faire pour son bien...

. . . .

— Mais, Messieurs, mon rêve a un sens, s'écria e chirurgien.

— Cet homme a une vocation, s'écria mon voisin qui avait imperturbablement fixé le chirurgien pendant qu'il parlait.

— Il est à celui de Monsieur, disait toujours le laid convive en continuant, ce qu'est l'action à la parole, le corps à l'âme. »

Mais sa langue épaissie s'embrouilla, il ne pro-

nonça plus que d'indistinctes paroles. Heureusement pour nous, la conversation reprit un autre cours. Au bout d'une demi-heure, nous avions oublié le chirurgien des pages, qui dormait. La pluie se déchaînait par torrents quand nous nous levâmes de table.

. . . .

Mme de Saint-James s'éloigna vivement, sonna, demanda la voiture de Saint-James, et prit à part l'avocat.

« Monsieur de Robespierre, voulez-vous me faire le plaisir de mettre M. Marat chez lui, car il est hors d'état de se soutenir », lui dit-elle...

(*Sur Catherine de Médicis.*)

OPPORTUNITÉ DE LA RÉVOCATION DE L'ÉDIT DE NANTES.

La révocation de l'édit de Nantes est un fait qui appartient tout entier à Louis XIV. Richelieu n'avait comprimé les protestants que comme des révoltés : il avait fait tomber la tête de leurs chefs, mais il avait laissé subsister leurs privilèges. Mazarin leur avait été plutôt favorable qu'hostile ; Colbert les protégeait, parce qu'ils s'adonnaient au

commerce. Mais Louis XIV, depuis qu'il avait pris en main les rênes du gouvernement, s'était convaincu de la nécessité de bannir du royaume cette secte réformatrice, ennemie de tout pouvoir absolu. Autant cette intolérance serait inhumaine et dépourvue de sens au temps où nous vivons, autant elle était sage et bien entendue à cette époque, puisqu'elle avait pour but de prévenir le renouvellement des troubles et le pervertissement de l'esprit public. Dès l'année 1670, les protestants, déclarés inhabiles à posséder les emplois, avaient vu se retirer de leurs rangs les nobles qui leur avaient prêté un appui formidable; peu à peu, leurs privilèges furent restreints; la tolérance se changea en persécution, non pas sanglante, mais oppressive. Enfin, le mois d'octobre 1685 vit paraître un édit qui défendait l'exercice du culte réformé dans toutes les provinces, à l'exception de l'Alsace. Tous les historiens ont sévèrement blâmé cette mesure : ils ont déploré les scènes de violence qui en marquèrent l'exécution, et la perte que fit la France de soixante mille citoyens qui portèrent leur industrie chez nos voisins. N'oublions pas cependant que les évêques, les magistrats, les hommes d'intelligence, que toute la nation enfin prit part au bannissement des protestants, en y applaudissant, comme elle avait pris part à la Saint-Barthélemy par le massacre. Qui sait ce

qu'eût pu faire la Réforme pendant les désastres de la vieillesse de Louis XIV? Qui sait comment elle eût profité de l'époque critique de la Régence et des mécontentements produits par le règne faible et désordonné de Louis XV? Ceci suffirait pour démontrer que le coup qui frappa les protestants ou plutôt le protestantisme, lors de la révocation de l'édit que leur avait accordé Henri IV, fut nécessaire. Peut-être nous apercevrons-nous plus tard qu'il fut tardif.

(*Essais et Mélanges.*)

SUR L'INTOLÉRANCE

Catherine et Robespierre ont fait même œuvre. L'une et l'autre étaient sans tolérance. Aussi n'ai-je point blâmé, ne blâmerai-je jamais l'intolérance de 1793, parce que je n'entends pas que de niais philosophes et des sycophantes blâment l'intolérance religieuse et monarchique. La Réformation a expiré en France sous le coup d'État de Louis XIV, et il le fallait! Il ne s'agissait pas de savoir si Luther, Calvin, Knox, continuateurs des vaudois, des albigeois, des hussites, qui continuaient eux-mêmes les mille hérésies des seconds

temps de l'Église, avaient raison ou tort; il s'agissait du gouvernement temporel des sociétés, attaqué dans sa base, dans son essence, dans ses principes, par l'esprit d'examen auquel rien ne résiste, et avec qui tout pouvoir est impossible. *Sois mon égal, ou je te tue,* de 1793, est la phrase jumelle de *Sois catholique, ou va-t'en,* de Philippe II, de la cour de Rome, de Catherine de Médicis, du cardinal de Richelieu et de Louis XIV, car je ne vois pas pourquoi nous ne dirions pas enfin les choses comme elles sont !

Quand on proposa des transactions au grand Ricci, le général des jésuites, il répondit : *Sint ut sunt, aut non sint,* et il opta pour la mort de son ordre. Cette parole, que les encyclopédistes, les révolutionnaires, les poètes, le monde entier tourné vers une impuissante liberté, n'ont pas célébrée, est égale à tout ce que l'antiquité, tout ce que le moyen âge ont dit de plus héroïque. Elle fut dite, dans une chambre, à Rome, par un vieillard qui conquérait la Chine à l'Église, qui possédait le Paraguay et le rendait heureux, qui régnait dans le Sud, qui tenait par ses confesseurs l'oreille de tous les rois, et qui avait entre ses mains l'enseignement d'une partie du globe. Ricci, disant cette phrase, a entendu craquer les trônes; mais il comprenait que son ordre n'était rien s'il n'était pas ce qu'il avait été jusque-là : le gouvernement par les

capacités triées dans les générations. Cette sublime abdication de la plus belle oligarchie religieuse qui se soit produite depuis l'Égypte, cette phrase est la loi de l'Église catholique, celle de toute monarchie, celle de la république. Voilà ce que comprenait le parti vainqueur de Port-Royal et de la Réformation en France.

Dieu, le roi, le père de famille, telle était la société de Bossuet, de Louis XIV, de Charlemagne, de saint Louis, de Napoléon.

La liberté, l'élection, l'individu, telle est celle de la Réformation.

Par malheur, la France est en proie aujourd'hui à cette horrible formule. N'est-ce donc pas, ô France ! par l'unité monarchique et religieuse que Louis XIV et Napoléon firent l'un et l'autre leurs grandes tentatives de domination française? L'un et l'autre ont eu le même sort, ils furent abandonnés, incompris, au moment où ils demandaient à la nation un dernier effort. L'un et l'autre avaient attaché les deux péninsules aux flancs de la France en étendant la main sur la Méditerranée. La trahison politique du Régent a brisé l'œuvre de Louis XIV, comme, en 1814, la trahison de ses lieutenants a fait périr celle de Napoléon. Aujourd'hui, la puissance de la Russie gît surtout dans la force du principe religieux et du principe monarchique réunis. Le czar, homme en ce moment à la

hauteur de son empire, digne de la grande Catherine et de Pierre le Grand, est à la fois pape et empereur.

Les doctrines de Port-Royal étaient, sous le masque de la dévotion la plus outrée, sous le couvert de l'ascétisme, de la piété, une opposition tenace aux principes de l'Église et de la monarchie. MM. de Port-Royal, malgré leur manteau religieux, furent les précurseurs des économistes, des encyclopédistes du temps de Louis XV, des doctrinaires d'aujourd'hui, qui tous voulaient des comptes, des garanties, des explications, qui abritaient des révolutions sous les mots *tolérance* et *laisser faire*. La tolérance est, comme la liberté, une sublime niaiserie politique. Elle enfante si bien les schismes, les rébellions, le trouble dans l'État, que l'intolérance de Calvin, qui fit brûler Servet, égale celle de l'Église. Qu'y a-t-il au monde, en ce moment, de plus compact, de plus despotique que l'intolérance des hypocrites momeries de Genève et de l'hypocrite Angleterre? Port-Royal était une sédition commencée dans le cercle des idées religieuses, le plus terrible point d'appui des habiles oppositions. La bourgeoisie d'aujourd'hui, avec son ignoble et lâche forme de gouvernement, sans résolution, sans courage, avare, mesquine, illettrée, préférant, pour sa Chambre, des nuages au plafond d'Ingres, et repré-

sentée par les gens que vous savez, était tapie derrière MM. de Port-Royal. Cette arrière-garde et cette arrière-pensée expliquent pourquoi des hommes comme Molière, Boileau, Racine, Pascal, les Bignon, etc., se rattachaient secrètement ou ostensiblement à Port-Royal. La preuve de ce que j'avance existe dans un fait terrible dont M. Sainte-Beuve ne parle pas dans son discours d'ouverture devenu la préface de son livre : tous les évêques, tous les ecclésiastiques, les curés qui ont renié l'Église catholique, qui ont prêté serment, qui ont souillé les sièges épiscopaux, *étaient des jansénistes*. L'Église et le monarque n'ont point failli à leur devoir, ils ont étouffé Port-Royal. Louis XIV est là, comme en tout, bien supérieur à Charles-Quint. Aujourd'hui, ceci ne saurait faire question. Aussi M. Sainte-Beuve dit-il : « Duvergier de Hauranne, abbé de Saint-Cyran, était *une sorte de Sieyès spirituel qui agissait avec vigueur en se tenant dans l'ombre !* » En 1906, ce Saint-Cyran disait : « Dieu m'a donné de grandes lumières, il n'y a plus d'Église, et cela depuis six cents ans (c'est-à-dire depuis l'an mille) ! » Quel hypocrite, quel Cromwell religieux ! De bonne foi, peut-on en vouloir à Richelieu et aux jésuites de l'avoir deviné? En mourant, il dit *avoir refusé un évêché sous un gouvernement qui ne voulait que des esclaves !* Ce dernier mot est-il assez clair? Toute

opposition religieuse est la préface d'une hérésie dans l'Église, comme, dans l'État, toute opposition est la préface d'une sédition : elle finit, dans l'État, par les piques de 1790 ou par les pavés de 1830, et, dans l'Église, par deux cents ans de guerres. Par malheur, le parti janséniste, continuateur de Port-Royal, et Port-Royal trouvèrent des gens d'un talent immense; puis ils eurent pour héritiers les terribles jouteurs du XVIIIe siècle; mais, quand les jésuites, objet de tant de haine, tombèrent, les trônes se sentirent ébranlés. Voltaire a continué Pascal, comme Louis XIV avait continué Catherine et Richelieu. Chaque parti était dans son droit.

(*Revue parisienne.*)

LA QUESTION SOCIALE

LE PROLÉTARIAT INTELLECTUEL ET LA CENTRALISATION. — CONTRE L'INSTITUTION DES ÉCOLES SPÉCIALES.

« Je suis atteint d'une cruelle maladie, maladie
« morale d'ailleurs : j'ai dans l'âme des sentiments
« et dans l'esprit des dispositions qui me rendent
« complètement impropre à ce que l'État ou la
« société veulent de moi. Ceci vous paraîtra peut-
« être un acte d'ingratitude, tandis que c'est tout
« simplement un acte d'accusation. Quand j'avais
« douze ans, vous, mon généreux parrain, vous
« avez deviné chez le fils d'un simple ouvrier une
« certaine aptitude aux sciences exactes et un pré-
« coce désir de parvenir; vous avez donc favorisé
« mon essor vers les régions supérieures, alors
« que ma destinée primitive était de rester char-
« pentier comme mon pauvre père, qui n'a pas
« assez vécu pour jouir de mon élévation. Assu-
« rément, Monsieur, vous avez bien fait, et il ne

« se passe pas de jour que je ne vous bénisse;
« aussi, est-ce moi peut-être qui ai tort. Mais que
« j'aie raison ou que je me trompe, je souffre; et
« n'est-ce pas vous mettre bien haut que de vous
« adresser mes plaintes? n'est-ce pas vous pren-
« dre, comme Dieu, pour un juge suprême? Dans
« tous les cas, je me confie à votre indulgence.

« Entre seize et dix-huit ans, je me suis adonné
« à l'étude des sciences exactes de manière à me
« rendre malade, vous le savez. Mon avenir dépen-
« dait de mon admission à l'École polytechnique.
« Dans ce temps, mes travaux ont démesurément
« cultivé mon cerveau, j'ai failli mourir, j'étudiais
« nuit et jour, je me faisais plus fort que la nature
« de mes organes ne le permettait peut-être. Je
« voulais passer des examens si satisfaisants, que
« ma place à l'École fut certaine et assez avancée
« pour me donner le droit à la remise de la pension
« que je voulais vous éviter de payer; j'ai triom-
« phé! Je frémis aujourd'hui quand je pense à
« l'effroyable conscription de cerveaux livrés
« chaque année à l'État par l'ambition des fa-
« milles, qui, plaçant de si cruelles études au temps
« où l'adulte achève ses diverses croissances, doit
« produire des malheurs inconnus, en tuant à la
« lueur des lampes certaines facultés précieuses
« qui, plus tard, se développeraient grandes et
« fortes. Les lois de la nature sont impitoyables;

« elles ne cèdent rien aux entreprises ni aux vou-
« loirs de la société. Dans l'ordre moral comme
« dans l'ordre naturel, tout abus se paye. Les fruits
« demandés avant le temps en serre chaude à un
« arbre viennent aux dépens de l'arbre même ou
« de la qualité de ses produits. La Quintinie tuait
« des orangers pour donner à Louis XIV un bou-
« quet de fleurs, chaque matin, en toute saison. Il
« en est de même pour les intelligences. La force
« demandée à des cerveaux adultes est un es-
« compte de leur avenir. Ce qui manque essen-
« tiellement à notre époque est l'esprit législatif.
« L'Europe n'a point encore eu de vrais législateurs
« depuis Jésus-Christ, qui, n'ayant point donné
« son code politique, a laissé son œuvre incom-
« plète. Ainsi, avant d'établir des Écoles spéciales
« et leur mode de recrutement, y a-t-il eu de ces
« grands penseurs qui tiennent dans leur tête l'im-
« mensité des relations totales d'une institution
« avec les forces humaines, qui en balancent les
« avantages et les inconvénients, qui étudient
« dans le passé les lois de l'avenir? S'est-on enquis
« du sort des hommes exceptionnels, qui, par un
« hasard fatal, savaient les sciences humaines
« avant le temps? En a-t-on calculé la rareté? En
« a-t-on examiné la fin? A-t-on recherché les
« moyens par lesquels ils ont pu soutenir la perpé-
« tuelle étreinte de la pensée? Combien, comme

« Pascal, sont morts prématurément, usés par
« la science ! A-t-on recherché l'âge auquel ceux
« qui ont vécu longtemps avaient commencé leurs
« études? Savait-on, sait-on, au moment où j'écris,
« les dispositions intérieures des cerveaux qui
« peuvent supporter l'assaut prématuré des con-
« naissances humaines? Soupçonne-t-on que cette
« question tient à la physiologie de l'homme avant
« tout? Eh bien ! je crois, moi, maintenant, que la
« règle générale est de rester longtemps dans l'état
« végétatif de l'adolescence. L'exception qui consti-
« tue la force des organes dans l'adolescence a, la
« plupart du temps, pour résultat l'abréviation
« de la vie. Ainsi, l'homme de génie qui résiste à
« un précoce exercice de ses facultés doit être une
« exception dans l'exception. Si je suis d'accord
« avec les faits sociaux et l'observation médicale,
« le mode suivi en France pour le recrutement des
« écoles spéciales est donc une mutilation dans le
« genre de celle de La Quintinie, exercée sur les
« plus beaux sujets de chaque génération. Mais je
« poursuis, et je joindrai mes doutes à chaque
« ordre de faits. Arrivé à l'École, j'ai travaillé de
« nouveau et avec plus d'ardeur, afin d'en sortir
« aussi triomphalement que j'y étais entré. De
« dix-neuf à vingt et un ans, j'ai donc étendu
« chez moi toutes les aptitudes, nourri mes facul-
« tés par un exercice constant. Ces deux années

« ont bien couronné les trois premières, pendant
« lesquelles je m'étais seulement préparé à bien
« faire. Aussi, quel ne fut pas mon orgueil d'avoir
« conquis le droit de choisir celle des carrières
« qui me plairait le plus, du génie militaire ou
« maritime, de l'artillerie ou de l'état-major, des
« mines ou des ponts et chaussées ! Par votre con-
« seil, j'ai choisi les ponts et chaussées. Mais, là
« où j'ai triomphé, combien de gens succombent !
« Savez-vous que, d'année en année, l'État aug-
« mente ses exigences scientifiques à l'égard de
« l'École, les études y deviennent plus fortes, plus
« âpres, de période en période? Les travaux pré-
« paratoires auxquels je me suis livré n'étaient rien
« comparés aux ardentes études de l'École, qui
« ont pour objet de mettre la totalité des sciences
« physiques, mathématiques, astronomiques, chi-
« miques, avec leurs nomenclatures, dans la tête
« de jeunes gens de dix-neuf à vingt et un ans.
« L'État, qui en France semble, en bien des
« choses, vouloir se substituer au pouvoir paternel,
« est sans entrailles ni paternité; il fait ses expé-
« riences *in animâ vili*. Jamais il n'a demandé
« l'horrible statistique des souffrances qu'il a
« causées; il ne s'est pas enquis depuis trente
« ans du nombre de fièvres cérébrales qui se dé-
« clarent, ni des désespoirs qui éclatent au milieu
« de cette jeunesse, ni des destructions morales

« qui la déciment. Je vous signale ce côté doulou-
« reux de la question, car il est un des contingents
« antérieurs du résultat définitif : pour quelques
« têtes faibles, le résultat est proche au lieu d'être
« retardé. Vous savez aussi que les sujets chez
« lesquels la conception est lente, ou qui sont mo-
« mentanément annulés par l'excès du travail,
« peuvent rester trois ans au lieu de deux à l'École,
« et que ceux-là sont l'objet d'une suspicion peu
« favorable à leur capacité. Enfin, il y a chance
« pour des jeunes gens, qui plus tard peuvent se
« montrer supérieurs, de sortir de l'École sans être
« employés, faute de présenter aux examens défi-
« nitifs la somme de science demandée. On les
« appelle des *fruits secs*, et Napoléon en faisait
« des sous-lieutenants ! Aujourd'hui le *fruit sec*
« constitue en capital une perte énorme pour les
« familles, et un temps perdu pour l'individu. Mais
« enfin, moi j'ai triomphé ! A vingt et un ans, je
« possédais les sciences mathématiques au point
« où les ont amenées tant d'hommes de génie, et
« j'étais impatient de me distinguer en les conti-
« nuant. Ce désir est si naturel, que presque tous
« les élèves, en sortant, ont les yeux fixés sur ce
« soleil moral nommé la gloire ! Notre première
« pensée à tous a été d'être des Newton, des La-
« place ou des Vauban. Tels sont les efforts que la
« France demande aux jeunes gens qui sortent de
« cette célèbre École !

« Voyons maintenant les destinées de ces
« hommes triés avec tant de soin dans toute la
« génération. A vingt et un ans on rêve toute la
« vie, on s'attend à des merveilles. J'entrai à
« l'École des ponts et chaussées, j'étais élève-
« ingénieur. J'étudiai la science des constructions,
« et avec quelle ardeur ! vous devez vous en sou-
« venir. J'en suis sorti en 1826, âgé de vingt-quatre
« ans, je n'étais encore qu'ingénieur-aspirant,
« l'État me donnait 150 francs par mois. Le moin-
« dre teneur de livres gagne cette somme à dix-huit
« ans, dans Paris, en ne donnant, par jour, que
« quatre heures de son temps. Par un bonheur
« inouï, peut-être à cause de la distinction que mes
« études m'avaient value, je fus nommé à vingt-
« cinq ans, en 1828, ingénieur ordinaire. On m'en-
« voya, vous savez où, dans une sous-préfecture,
« à 2.500 francs d'appointements. La question
« d'argent n'est rien. Certes, mon sort est plus
« brillant que ne devait l'être celui du fils d'un
« charpentier; mais quel est le garçon épicier qui,
« jeté dans une boutique à seize ans, ne se trou-
« verait à vingt-six sur le chemin d'une fortune
« indépendante? J'appris alors à quoi tendaient
« ces terribles déploiements d'intelligence, ces
« efforts gigantesques demandés par l'État.
« L'État m'a fait compter et mesurer des pavés ou
« des tas de cailloux sur les routes. J'ai eu à entre-
« tenir, réparer et quelquefois construire des cassis,

« des ponceaux, à faire régler des accotements, à
« curer ou bien à ouvrir des fossés. Dans le cabinet,
« j'avais à répondre à des demandes d'alignement
« ou de plantation et d'abatage d'arbres. Telles
« sont, en effet, les principales et souvent les uni-
« ques occupations des ingénieurs ordinaires, en y
« joignant de temps en temps quelques opérations
« de nivellement qu'on nous oblige à faire nous-
« mêmes, et que le moindre de nos conducteurs,
« avec son expérience seule, fait toujours mieux
« que nous, malgré toute notre science. Nous
« sommes près de quatre cents ingénieurs ordi-
« naires ou élèves-ingénieurs, et comme il n'y a
« que cent et quelques ingénieurs en chef, tous les
« ingénieurs ordinaires ne peuvent pas atteindre
« à ce grade supérieur; d'ailleurs, au-dessus de
« l'ingénieur en chef il n'existe pas de classe
« absorbante; il ne faut pas compter comme
« moyens d'absorption douze ou quinze places
« d'inspecteurs généraux ou divisionnaires, places
« à peu près aussi inutiles dans notre corps que
« celles des colonels le sont dans l'artillerie, où
« la batterie est l'unité. L'ingénieur ordinaire, de
« même que le capitaine d'artillerie, sait toute la
« science; il ne devrait y avoir au-dessus qu'un
« chef d'administration pour relier les quatre-
« vingt-six ingénieurs à l'État; car un seul ingé-
« nieur, aidé par deux aspirants, suffit à un dépar-

« tement. La hiérarchie, en de pareils corps, a
« pour effets de subordonner les capacités actives
« à d'anciennes capacités éteintes qui, tout en
« croyant mieux faire, altèrent ou dénaturent ordi-
« nairement les conceptions qui leur sont soumises,
« peut-être dans le seul but de ne pas voir mettre
« leur existence en question; car telle me semble
« être l'unique influence qu'exerce sur les travaux
« publics, en France, le conseil général des ponts
« et chaussées. Supposons néanmoins qu'entre
« trente et quarante ans je sois ingénieur de pre-
« mière classe et ingénieur en chef avant l'âge
« de cinquante ans. Hélas ! je vois mon avenir, il
« est écrit à mes yeux. Mon ingénieur en chef a
« soixante ans, il est sorti avec honneur, comme
« moi, de cette fameuse École; il a blanchi dans
« deux départements à faire ce que je fais, il y
« est devenu l'homme le plus ordinaire qu'il soit
« possible d'imaginer, il est retombé de toute la
« hauteur à laquelle il s'était élevé; bien plus, il
« n'est pas au niveau de la science, la science a
« marché, il est resté stationnaire; bien mieux, il
« a oublié ce qu'il savait ! L'homme qui se pro-
« duisait à vingt-deux ans avec tous les symptômes
« de la supériorité n'en a plus aujourd'hui que
« l'apparence. D'abord, spécialement tourné vers
« les sciences exactes et les mathématiques par
« son éducation, il a négligé tout ce qui n'était pas

« *sa partie*. Aussi ne sauriez-vous imaginer jus-
« qu'où va sa nullité dans les autres branches
« des connaissances humaines. Le calcul lui a des-
« séché le cœur et le cerveau. Je n'ose confier qu'à
« vous le secret de sa nullité, abritée par le nom
« de l'École polytechnique. Cette étiquette impose,
« et sur la foi du préjugé, personne n'ose mettre
« en doute sa capacité. A vous seul je dirai que
« l'extinction de ses talents l'a conduit à faire
« dépenser dans une seule affaire un million au lieu
« de 200.000 francs au département. J'ai voulu
« protester, éclairer le préfet ; mais un ingénieur
« de mes amis m'a cité l'un de nos camarades
« devenu la bête noire de l'administration pour un
« fait de ce genre. « Serais-tu bien aise, quand tu
« seras ingénieur en chef, de voir tes erreurs rele-
« vées par ton subordonné? me dit-il. Ton ingé-
« nieur en chef va devenir inspecteur division-
« naire. Dès qu'un des nôtres commet une lourde
« faute, l'administration, qui ne doit jamais avoir
« tort, le retire du service actif en le faisant inspec-
« teur. » Voilà comme la récompense due au talent
« est dévolue à la nullité. La France entière a vu
« le désastre, au cœur de Paris, du premier pont
« suspendu que voulut élever un ingénieur, mem-
« bre de l'Académie des Sciences, triste chute qui
« fut causée par des fautes que ni le constructeur
« du canal de Briare, sous Henri IV, ni le moine

« qui a bâti le pont Royal, n'eussent faites, et que
« l'administration consola en appelant cet ingé-
« nieur au conseil général. Les Écoles spéciales
« seraient-elles donc de grandes fabriques d'inca-
« pacités? Ce sujet exige de longues observations.
« Si j'avais raison, il voudrait une réforme, au
« moins dans le mode de procéder, car je n'ose
« mettre en doute l'utilité des Écoles. Seulement,
« en regardant le passé, voyons-nous que la France
« ait jamais manqué des grands talents nécessaires
« à l'État, et qu'aujourd'hui l'État voudrait faire
« éclore à son usage par le procédé de Monge?
« Vauban est-il sorti d'une École autre que cette
« grande École appelée *la vocation?* Quel fut le
« précepteur de Riquet? Quand les génies sur-
« gissent ainsi du milieu social, poussés par la
« vocation, ils sont presque toujours complets,
« l'homme alors n'est pas seulement spécial, il a le
« don d'universalité. Je ne crois pas qu'un ingé-
« nieur sorti de l'École puisse jamais bâtir un de
« ces miracles d'architecture que savait élever
« Léonard de Vinci, à la fois mécanicien, archi-
« tecte, peintre, un des inventeurs de l'hydrau-
« lique, un infatigable constructeur de canaux.
« Façonnés, dès le jeune âge, à la simplicité absolue
« des théorèmes, les sujets sortis de l'École perdent
« le sens de l'élégance et de l'ornement; une co-
« lonne leur semble inutile, ils reviennent au point

« où l'art commence, en s'en tenant à l'utile. Mais « ceci n'est rien en comparaison de la maladie qui « me mine ! Je sens s'accomplir en moi la plus ter- « rible métamorphose; je sens dépérir mes forces « et mes facultés, qui, démesurément tendues, « s'affaissent. Je me laisse gagner par le pro- « saïsme de ma vie. Moi qui, par la nature de « mes efforts, me destinais à de grandes choses, je « me vois face à face avec les plus petites, à vérifier « des mètres de cailloux, visiter des chemins, « arrêter des états d'approvisionnement. Je n'ai « pas à m'occuper deux heures par jour. Je vois « mes collègues se marier, tomber dans une situa- « tion contraire à l'esprit de la société moderne. « Mon ambition est-elle donc démesurée? je vou- « drais être utile à mon pays. Le pays m'a de- « mandé des forces extrêmes, il m'a dit de devenir « un des représentants de toutes les sciences, et « je me croise les bras au fond d'une province. Il « ne me permet pas de sortir de la localité dans « laquelle je suis parqué pour exercer mes facultés « en essayant des projets utiles. Une défaveur « occulte et réelle est la récompense assurée à « celui de nous qui, cédant à ses inspirations, « dépasse ce que son service spécial exige de lui. « Dans ce cas, la faveur que doit espérer un homme « supérieur est l'oubli de son talent, de son « outrecuidance, et l'enterrement de son projet

« dans les cartons de la direction. Quelle sera la
« récompense de Vicat, celui d'entre nous qui a
« fait faire le seul progrès réel à la science pratique
« des constructions? Le conseil général des ponts
« et chaussées, composé en partie de gens usés
« par de longs et quelquefois d'honorables services,
« mais qui n'ont plus de force que pour la négation,
« et qui rayent ce qu'ils ne comprennent plus, est
« l'étouffoir dont on se sert pour anéantir les pro-
« jets des esprits audacieux. Ce conseil semble
« avoir été créé pour paralyser les bras de cette
« belle jeunesse qui ne demande qu'à travailler,
« qui veut servir la France ! Il se passe à Paris des
« monstruosités : l'avenir d'une province dépend
« du *visa* de ces centralisateurs qui, par des
« intrigues que je n'ai pas le loisir de vous détail-
« ler, arrêtent l'exécution des meilleurs plans; les
« meilleurs sont en effet ceux qui offrent le plus
« de prise à l'avidité des compagnies ou des spé-
« culateurs, qui choquent ou renversent le plus
« d'abus, et l'abus est constamment plus fort en
« France que l'amélioration. Encore cinq ans, je
« ne serai donc plus moi-même, je verrai s'éteindre
« mon ambition, mon noble désir d'employer les
« facultés que mon pays m'a demandé de déployer
« et qui se rouilleront dans le coin obscur où je vis.
« En calculant les chances les plus heureuses,
« l'avenir me semble être peu de chose. J'ai profité

« d'un congé pour venir à Paris; je veux changer
« de carrière, chercher l'occasion d'employer mon
« énergie, mes connaissances et mon activité. Je
« donnerai ma démission, j'irai dans les pays où
« les hommes spéciaux de ma classe manquent
« et peuvent accomplir de grandes choses. Si rien
« de tout cela n'est possible, je me jetterai dans
« une des doctrines nouvelles qui paraissent devoir
« faire des changements importants à l'ordre social
« actuel, en dirigeant mieux les travailleurs. Que
« sommes-nous, sinon des travailleurs sans ou-
« vrage, des outils dans un magasin? Nous som-
« mes organisés comme s'il s'agissait de remuer
« le globe, et nous n'avons rien à faire. Je sens en
« moi quelque chose de grand qui s'amoindrit, qui
« va périr, et je vous le dis avec une franchise
« mathématique. Je sens bien que l'État, après
« avoir obtenu ses hommes spéciaux, ne peut pas
« inventer exprès pour eux des monuments à
« élever, il n'a pas trois cents ponts à construire
« par année, et il ne peut pas plus faire bâtir des
« monuments à ses ingénieurs qu'il ne déclare la
« guerre pour donner lieu de gagner des batailles
« et de faire surgir de grands capitaines; mais
« alors, comme jamais l'homme de génie n'a
« manqué de se présenter quand les circonstances
« le réclamaient, qu'aussitôt qu'il y a eu beaucoup
« d'or à dépenser et de grandes choses à produire,

« il s'élance de la foule un de ces hommes uniques, « et qu'en ce genre surtout un Vauban suffit, rien « ne démontre mieux l'inutilité de l'institution. « Enfin, quand on a stimulé par tant de prépara- « tions un homme de choix, comment ne pas com- « prendre qu'il fera mille efforts avant de se laisser « annuler? Est-ce de la bonne politique? N'est-ce « pas allumer d'ardentes ambitions? Leur aurait- « on dit à tous ces ardents cerveaux de savoir « calculer tout, excepté leur destinée? Enfin, dans « ces six cents jeunes gens, il existe des excep- « tions, des hommes forts qui résistent à leur « démonétisation, et j'en connais; mais si l'on « pouvait raconter leurs luttes avec les hommes et « les choses, quand, armés de projets utiles, de « conceptions qui doivent engendrer la vie et les « richesses chez des provinces inertes, ils rencon- « trent des obstacles là où pour eux l'État a cru « leur faire trouver aide et protection, on regar- « derait l'homme puissant, l'homme à talent, « l'homme dont la nature est un miracle, comme « plus malheureux cent fois et plus à plaindre que « l'homme dont la nature abâtardie se prête à « l'amoindrissement de ses facultés. Aussi aimé-je « mieux diriger une entreprise commerciale ou « industrielle, vivre de peu de chose en cherchant « à résoudre un des nombreux problèmes qui « manquent à l'industrie, à la société, que de rester

« dans le poste où je suis. Vous me direz que rien
« ne m'empêche d'occuper, dans ma résidence,
« mes forces intellectuelles à chercher dans le
« silence de cette vie médiocre la solution de quel-
« que problème utile à l'humanité ! Eh ! Monsieur,
« ne connaissez-vous pas l'influence de la province
« et l'action relâchante d'une vie précisément
« assez occupée pour user le temps en des travaux
« presque futiles, et pas assez néanmoins pour
« exercer les riches moyens que notre éducation a
« créés. Ne me croyez pas dévoré par l'envie de
« faire fortune, ni par quelque désir insensé de
« gloire. Je suis trop calculateur, pour ignorer le
« néant de la gloire. L'activité nécessaire à cette
« vie ne me fait pas souhaiter de me marier, car,
« en voyant ma destinée actuelle, je n'estime pas
« assez l'existence pour faire ce triste présent à un
« autre moi-même. Quoique je regarde l'argent
« comme un des plus puissants moyens qui soient
« donnés à l'homme social pour agir, ce n'est,
« après tout, qu'un moyen. Je mets donc mon seul
« plaisir dans la certitude d'être utile à mon pays.
« Ma plus grande jouissance serait d'agir dans le
« milieu convenable à mes facultés. Si, dans le
« cercle de votre contrée, de vos connaissances,
« si, dans l'espace où vous rayonnez, vous enten-
« diez parler d'une entreprise qui exigeât quel-
« ques-unes des capacités que vous me savez, j'at-

« tendrai pendant six mois une réponse de vous. Ce « que je vous écris là, Monsieur et ami, d'autres « le pensent. J'ai vu beaucoup de mes camarades « ou d'anciens, élèves pris comme moi dans le « traquenard d'une spécialité, des ingénieurs- « géographes, des capitaines-professeurs, des « capitaines du génie militaire, qui se voient capi- « taines pour le reste de leurs jours et qui regret- « tent amèrement de ne pas avoir passé dans l'ar- « mée active. Enfin, à plusieurs reprises, nous « nous sommes, entre nous, avoué la longue mys- « tification de laquelle nous étions victimes et « qui se reconnaît lorsqu'il n'est plus temps de s'y « soustraire, quand l'animal est fait à la machine « qu'il tourne, quand le malade est accoutumé à « sa maladie. En examinant bien ces tristes résul- « tats, je me suis posé les questions suivantes et « je vous les communique à vous, homme de sens, « et capable de les mûrement méditer, en sachant « qu'elles sont le fruit de méditations épurées au « feu des souffrances. Quel but se propose l'État? « Veut-il obtenir des capacités? Les moyens em- « ployés vont directement contre la fin, il a certai- « nement créé les plus honnêtes médiocrités qu'un « gouvernement ennemi de la supériorité pourrait « souhaiter. Veut-il donner une carrière à des « intelligences choisies? Il leur a procuré la condi- « tion la plus médiocre : il n'est pas un des hommes

« sortis des Écoles qui ne regrette, entre cin-
« quante et soixante ans, d'avoir donné dans le
« piège que cachent les promesses de l'État. Veut-il
« obtenir des hommes de génie? Quel immense
« talent ont produit les Écoles depuis 1790? Sans
« Napoléon, Cachin, l'homme de génie à qui l'on
« doit Cherbourg, eût-il existé? Le despotisme
« impérial l'a distingué, le régime constitutionnel
« l'aurait étouffé. L'Académie des sciences compte-
« t-elle beaucoup d'hommes sortis des Écoles spé-
« ciales? Peut-être y en a-t-il deux ou trois!
« L'homme de génie se révélera toujours en dehors
« des Écoles spéciales. Dans les sciences dont s'oc-
« cupent ces Écoles, le génie n'obéit qu'à ses pro-
« pres lois, il ne se développe que par des circon-
« stances sur lesquelles l'homme ne peut rien : ni
« l'État, ni la science de l'homme, l'anthropologie,
« ne les connaissent. Riquet, Perronet, Léonard de
« Vinci, Cachin, Pelladio, Brunelleschi, Michel-
« Ange, Bramante, Vauban, Vicat, tiennent leur
« génie de causes inobservées et préparatoires
« auxquelles nous donnons le nom de hasard, le
« grand mot des sots. Jamais, avec ou sans Écoles,
« ces ouvriers sublimes ne manquent à leurs siècles.
« Maintenant est-ce que, par cette organisation,
« l'État gagne des travaux d'utilité publique
« mieux faits ou à meilleur marché? D'abord, les
« entreprises particulières se passent très bien des

« ingénieurs; puis, les travaux de notre gouverne-
« ment sont les plus dispendieux et coûtent de plus
« l'immense état-major des ponts et chaussées.
« Enfin, dans les autres pays, en Allemagne, en
« Angleterre, en Italie, où ces institutions n'exis-
« tent pas, les travaux analogues sont au moins
« aussi bien faits et moins coûteux qu'en France.
« Ces trois pays se font remarquer par des inven-
« tions neuves et utiles en ce genre. Je sais qu'il est
« de mode, en parlant de nos Écoles, de dire que
« l'Europe nous les envie; mais depuis quinze ans,
« l'Europe, qui nous observe, n'en a point créé
« de semblables. L'Angleterre, cette habile calcu-
« latrice, a de meilleures Écoles dans sa population
« ouvrière d'où surgissent des hommes pratiques
« qui grandissent en un moment quand ils s'élèvent
« de la pratique à la théorie. Stéphenson et Mac-
« Adam ne sont pas sortis de nos fameuses Écoles.
« Mais à quoi bon? Quand de jeunes et habiles
« ingénieurs, pleins de feu et d'ardeur, ont, au début
« de leur carrière, résolu le problème de l'entretien
« des routes de France qui demande des centaines
« de millions par quart de siècle, et qui sont dans
« un pitoyable état, ils ont eu beau publier de
« savants ouvrages, des mémoires; tout s'est en-
« gouffré dans la direction générale, dans ce centre
« parisien où tout entre et d'où rien ne sort, où les
« vieillards jalousent les jeunes gens, où les places

« élevées servent à retirer le vieil ingénieur qui se « fourvoie. Voilà comment, avec un corps savant « répandu sur toute la France, qui compose un des « rouages de l'administration, qui devrait manier « le pays et l'éclairer sur les grandes questions « de son ressort, il arrivera que nous discuterons « encore sur les chemins de fer quand les autres « pays auront fini les leurs. Or, si jamais la France « avait dû démontrer l'excellence de l'institution « des Écoles spéciales, n'était-ce pas dans cette « magnifique phase de travaux publics, destinée « à changer la face des États, à doubler la vie hu-« maine en modifiant les lois de l'espace et du « temps? La Belgique, les États-Unis, l'Amérique, « l'Angleterre, qui n'ont pas d'Écoles polytech-« niques, auront chez elles des réseaux de chemins « de fer, quand nos ingénieurs en seront encore à « tracer les nôtres, quand de hideux intérêts cachés « derrière des projets en arrêteront l'exécution. « On ne pose pas une pierre en France sans que dix « paperassiers parisiens n'aient fait de sots et inu-« tiles rapports. Ainsi, quant à l'État, il ne tire « aucun profit de ses Écoles spéciales; quant à « l'individu, sa fortune est médiocre, sa vie est une « cruelle déception. »

(*Le Curé de village,* lettre de Gérard à Grossetête.)

*
* *

Mme Graslin, l'héroïne du *Curé de village,* avait demandé à son vieil ami Grossetête de lui procurer un homme habile qui la secondât dans sa vaste entreprise agricole. En lui adressant le jeune Gérard, l'auteur de la lettre précédente, il achève d'exprimer la pensée de Balzac :

« Gérard me semble avoir une tête froide et le « cœur ardent, voilà bien l'homme qui vous est « nécessaire. Paris est en ce moment travaillé par « des doctrines nouvelles, je serais enchanté que « ce garçon ne donnât pas dans les pièges que « tendent des esprits ambitieux aux instincts de « la généreuse jeunesse française. Si je n'approuve « pas entièrement la vie assez hébétée de la pro- « vince, je ne saurais non plus approuver cette vie « passionnée de Paris, cette ardeur de rénovation « qui pousse la jeunesse dans des voies nouvelles. « Vous seule connaissez mes opinions : selon moi, « le monde moral tourne sur lui-même comme le « monde matériel. Mon pauvre protégé demande « des choses impossibles. Aucun pouvoir ne résis- « terait à des ambitions si violentes, si impérieuses, « absolues. Je suis l'ami du terre à terre, de la len- « teur en politique, et j'aime peu ces déménage- « ments sociaux auxquels ces grands esprits nous « soumettent. Je vous confie mes principes de « vieillard monarchique et encroûté parce que vous « êtes discrète ! Ici je me tais au milieu de braves

« gens qui, plus ils s'enfoncent, plus ils croient au « progrès ; mais je souffre en voyant les maux irré« parables déjà faits à notre cher pays.

« J'ai donc répondu à ce jeune homme qu'une « tâche digne de lui l'attendait. Il viendra vous « voir; et quoique sa lettre, que je joins à la « mienne, vous permette de le juger, vous l'étu« dierez encore, n'est-ce pas? Vous autres femmes, « vous devinez beaucoup de choses à l'aspect des « gens. D'ailleurs, tous les hommes, même les plus « indifférents, dont vous vous servez, doivent vous « plaire. S'il ne vous convient pas, vous pourrez le « refuser; mais s'il vous convenait, chère enfant, « guérissez-le de son ambition mal déguisée, « faites-lui épouser la vie heureuse et tranquille « des champs où la bienfaisance est perpétuelle, « où les qualités des âmes grandes et fortes peuvent « s'exercer continuellement, où l'on découvre cha« que jour dans les productions naturelles des « raisons d'admiration, et dans les vrais progrès, « dans les réelles améliorations, une occupation « digne de l'homme. Je n'ignore point que les « grandes idées engendrent de grandes actions; « mais comme ces sortes d'idées sont fort rares, je « trouve qu'à l'ordinaire les choses valent mieux « que les idées. Celui qui fertilise un coin de terre, « qui perfectionne un arbre à fruit, qui applique « une herbe à un terrain ingrat, est bien au-dessus

« de ceux qui cherchent des formules pour l'hu-
« manité. »

(*Le Curé de village.*)

L'INSTRUCTION PRIMAIRE

« Les lumières répandues par l'instruction infé-
« rieure sont sans profit pour l'État, parce qu'elles
« sont dénuées de croyance et de sentiment. Tout
« notre système d'instruction publique exige un
« vaste remaniement auquel devra présider un
« homme d'un profond savoir, d'une volonté puis-
« sante, et doué de ce génie législatif qui ne s'est
« peut-être rencontré chez les modernes que dans
« la tête de Jean-Jacques Rousseau [1]. Peut-être
« le trop-plein des spécialistes devrait-il être em-
« ployé dans l'enseignement élémentaire, si néces-
« saire aux peuples. Nous n'avons pas assez de
« patients, de dévoués instituteurs, pour manier
« ces masses. La quantité déplorable de délits et
« de crimes accuse une plaie sociale dont la source
« est dans cette demi-institution donnée au peu-

1 Balzac envisage ici, évidemment, la puissance *formelle* de J.-J. Rousseau, non les réalités de sa doctrine.

« ple, et qui tend à détruire les liens sociaux en « le faisant réfléchir assez pour qu'il déserte les « croyances religieuses favorables au pouvoir, et « pas assez pour qu'il s'élève à la théorie de l'obéis- « sance et du devoir qui est le dernier terme de la « philosophie transcendante. Il est impossible de « faire étudier Kant à toute une nation; aussi la « croyance et l'habitude valent-elles mieux pour « les peuples que l'étude et le raisonnement. »

(*Le Curé de village.*)

ADMINISTRATION ET MÉDIOCRATIE. L'ÉTOUFFEMENT DE LA JEUNESSE

Il y a cent avocats, cent médecins pour un. La foule obstrue ces deux voies, qui semblent mener à la fortune et qui sont deux arènes : on s'y tue, on s'y combat, non point à l'arme blanche ni à l'arme à feu, mais par l'intrigue et la calomnie, par d'horribles travaux, par des campagnes dans le domaine de l'intelligence, aussi meurtrières que celles d'Italie l'ont été pour les soldats républicains. Aujourd'hui que tout est un combat d'intelligence, il faut savoir rester des quarante-huit heures de suite assis dans son fauteuil et devant une table, comme un général restait deux jours en selle sur

son cheval. L'affluence des postulants a forcé la médecine à se diviser en catégories : il y a le médecin qui écrit, le médecin qui professe, le médecin politique et le médecin militant; quatre manières différentes d'être médecin, quatre sections déjà pleines. Quant à la cinquième division, celle des docteurs qui vendent des remèdes, il y a concurrence, et l'on s'y bat à coups d'affiches infâmes sur les murs de Paris. Dans tous les tribunaux, il y a presque autant d'avocats que de causes. L'avocat s'est rejeté sur le journalisme, sur la politique, sur la littérature. Enfin l'État, assailli pour les moindres places de la magistrature, a fini par demander une certaine fortune aux solliciteurs. La tête piriforme du fils d'un épicier riche sera préférée à la tête carrée d'un jeune homme de talent sans le sou. En s'évertuant, en déployant toute son énergie, un jeune homme qui part de zéro peut se trouver, au bout de dix ans, au-dessous du point de départ. Aujourd'hui, le talent doit avoir le bonheur qui fait réussir l'incapacité; bien plus, s'il manque aux basses conditions qui donnent le succès à la médiocrité rampante, il n'arrivera jamais.

Tout en remarquant l'ilotisme auquel est condamnée la jeunesse, nous[1] étions étonnés de la bru-

1 Les deux jeunes amis de Z. Marcas.

tale indifférence du pouvoir pour tout ce qui tient à l'intelligence, à la pensée, à la poésie. Quels regards, Juste et moi, nous échangions souvent en lisant les journaux, en apprenant les événements de la politique, en parcourant les débats des Chambres, en discutant la conduite d'une cour dont la volontaire ignorance ne peut se comparer qu'à la platitude des courtisans, à la médiocrité des hommes qui forment une haie autour du nouveau trône, tous sans esprit ni portée, sans gloire ni science, sans influence ni grandeur. Quel éloge de la Cour de Charles X, que la Cour actuelle, si tant est que ce soit une cour ! Quelle haine contre le pays dans la naturalisation de vulgaires étrangers sans talent, intronisés à la Chambre des pairs ! Quel déni de justice ! Quelle insulte faite aux jeunes illustrations, aux ambitions nées sur le sol ! Nous regardions toutes ces choses comme un spectacle, et nous en gémissions sans prendre un parti sur nous-mêmes.

Juste, que personne n'est venu chercher, et qui ne serait allé chercher personne, était, à vingt-cinq ans, un profond politique, un homme d'une aptitude merveilleuse à saisir les rapports lointains entre les faits présents et les faits à venir. Il m'a dit en 1831 ce qui devait arriver et ce qui est arrivé : les assassinats, les conspirations, le règne des juifs, la gêne des mouvements de la France, la disette

d'intelligences dans la sphère supérieure, et l'abondance de talents dans les bas-fonds, où les plus beaux courages s'éteignent sous les cendres du cigare. Que devenir? Sa famille le voulait médecin. Être médecin, n'était-ce pas attendre pendant vingt ans une clientèle? Vous savez ce qu'il est devenu? Non. Eh bien! il est médecin; mais il a quitté la France, il est en Asie. En ce moment, il succombe peut-être à la fatigue dans un désert, il meurt peut-être sous les coups d'une horde barbare, ou peut-être est-il premier ministre de quelque prince indien. Ma vocation, à moi, est l'action. Sorti à vingt ans d'un collège, il m'était interdit de devenir militaire autrement qu'en me faisant simple soldat; et fatigué de la triste perspective que présente l'état d'avocat, j'ai acquis les connaissances nécessaires à un marin. J'imite Juste, je déserte la France, où l'on dépense à se faire faire place le temps et l'énergie nécessaires aux plus hautes créations. Imitez-moi, mes amis, je vais là où l'on dirige à son gré sa destinée.

(*L'Envers de l'histoire contemporaine*, Z. MARCAS.)

*
* *

« Août 1830, répondit Marcas d'un ton solennel en étendant la main vers Paris, août fait par la jeu-

nesse qui a lié la javelle, fait par l'intelligence qui avait mûri la moisson, a oublié la part de la jeunesse et de l'intelligence. La jeunesse éclatera comme la chaudière d'une machine à vapeur. La jeunesse n'a pas d'issue en France, elle y amasse une avalanche de capacités méconnues, d'ambitions légitimes et inquiètes, elle se marie peu, les familles ne savent que faire de leurs enfants; quel sera le bruit qui ébranlera ces masses? je ne sais; mais elles se précipiteront dans l'état de choses actuel et le bouleverseront. Il est des lois de fluctuation qui régissent les générations, et que l'empire romain avait méconnues quand les barbares arrivèrent. Aujourd'hui, les barbares sont des intelligences. Les lois du trop-plein agissent en ce moment lentement, sourdement, au milieu de nous. Le gouvernement est le grand coupable, il méconnaît les deux puissances auxquelles il doit tout, il s'est laissé lier les mains par les absurdités du contrat, il est tout préparé comme une victime. Louis XIV, Napoléon, l'Angleterre, étaient et sont avides de jeunesse intelligente. En France, la jeunesse est condamnée par la légalité nouvelle, par les conditions mauvaises du principe électif, par les vices de la constitution ministérielle. »

(*L'Envers de l'histoire contemporaine*, Z. MARCAS.)

LE PROBLÈME AGRAIRE

Jean-Jacques Rousseau mit en tête de *la Nouvelle Héloïse :* « J'ai vu les mœurs de mon temps et j'ai publié ces lettres. » Ne puis-je pas vous dire, à l'imitation de ce grand écrivain : J'étudie la marche de mon époque et je publie cet ouvrage?

Le but de cette étude, d'une effrayante vérité, tant que la société voudra faire de la philanthropie un principe, au lieu de la prendre pour un accident, est de mettre en relief les principales figures d'un peuple oublié par tant de plumes à la poursuite de sujets nouveaux. Cet oubli n'est peut-être que de la prudence, par un temps où le peuple hérite de tous les courtisans de la royauté. On a fait de la poésie avec les criminels, on s'est apitoyé sur les bourreaux, on a presque déifié le prolétaire ! Des sectes se sont émues et crient par toutes leurs plumes : « Levez-vous, travailleurs ! », comme on a dit au Tiers-État : « Lève-toi ! » On voit bien qu'aucun de ces Érostrates n'a eu le courage d'aller au fond des campagnes étudier la conspiration permanente de ceux que nous appelons encore les faibles, contre ceux qui se croient les forts, du paysan contre le riche... Il s'agit seulement d'éclairer, non pas le législateur d'aujourd'hui, mais celui de demain. Au milieu du vertige démocratique auquel s'adon-

nent tant d'écrivains aveugles, n'est-il pas urgent de peindre enfin ce paysan qui rend le Code inapplicable, en faisant arriver la propriété à quelque chose qui est et qui n'est pas? Vous allez voir cet infatigable sapeur, ce rongeur qui morcelle et divise le sol, le partage, et coupe un arpent de terre en cent morceaux, convié toujours à ce festin par une petite bourgeoisie qui fait de lui, tout à la fois, son auxiliaire et sa proie. Cet élément insocial, créé par la Révolution, absorbera quelque jour la bourgeoisie, comme la bourgeoisie a dévoré la noblesse. S'élevant au-dessus de la loi par sa propre petitesse, ce Robespierre à une tête et à vingt millions de bras travaille sans jamais s'arrêter, tapi dans toutes les communes, intronisé au Conseil municipal, armé en garde national dans tous les cantons de France, par l'an 1830, qui ne s'est pas souvenu que Napoléon a préféré les chances de son malheur à l'armement des masses.

(Préface des *Paysans*.)

Le Code et le morcellement des terres.

Le Code, que l'on regarde comme la plus belle œuvre de Napoléon, est l'œuvre la plus draco-

nienne que je sache. La divisibilité territoriale poussée à l'infini, dont le principe y est consacré par le partage égal des biens, doit engendrer l'abâtardissement de la nation, la mort des arts et celle des sciences. Le sol trop divisé se cultive en céréales, en petits végétaux; les forêts, et partant les cours d'eau, disparaissent; il ne s'élève plus ni bœufs, ni chevaux. Les moyens manquent pour l'attaque comme pour la résistance. Vienne une invasion, le peuple est écrasé, il a perdu ses grands ressorts, il a perdu ses chefs. Et voilà l'histoire des déserts !

(*Louis Lambert.*)

*
* *

Le pays n'était plus reconnaissable. Les bois mystérieux, les avenues du parc, tout avait été défriché; la campagne ressemblait à la carte d'échantillons d'un tailleur. Le paysan avait pris possession de la terre en vainqueur et en conquérant. Elle était déjà divisée en plus de mille lots, et la population avait triplé entre Conches et Blangy. La mise en culture de ce beau parc, si soigné, si voluptueux naguère, avait dégagé le pavillon du Rendez-Vous; c'était le seul bâtiment resté debout et qui dominait le paysage. Cette

construction ressemblait à un château, tant étaient misérables les maisonnettes bâties tout alentour, comme bâtissent les paysans.

« Voilà le progrès ! s'écria Émile. C'est une page du *Contrat social* de Jean-Jacques ! Et moi, je suis attelé à la machine sociale qui fonctionne ainsi !... Mon Dieu ! que deviendront les rois dans peu? Mais que deviendront, avec cet état de choses, les nations elles-mêmes dans cinquante ans?... »

(*Les Paysans.*)

Le Code et les ouvriers.

Toute société n'est-elle pas basée sur le sacrifice d'une grande quantité des droits naturels en retour des avantages sociaux? N'est-ce pas la répression par le pouvoir social des intérêts divergents? N'est-ce pas la répression de l'intérêt personnel et de l'égoïsme au profit d'une nation qui croît et s'agrandit? La liberté, comme l'entend le peuple, et comme on tâche de la lui faire comprendre, est le contraire de toute société. Qu'est-ce que 1830 a sanctifié? La souveraineté du peuple par l'élection. On avait élu des députés qui ont élu le roi. Ce droit est aujourd'hui au-dessus de tout. Le

peuple fait par ses députés et défait les lois. L'élection peut, de renouvellement en renouvellement, amener le triomphe de nouveaux intérêts, d'où un nouveau système. C'est parce que les deux opinions extrêmes, le légitimiste et le républicain, croient triompher par l'élection, qu'ils réclament, l'un le *suffrage universel,* l'autre la *réforme électorale.* Le vote est le souverain. Le vote change; donc la loi n'a rien de fixe. La coalition qui a fait, malgré le bon sens public, malgré la Cour, nommer M. Thiers premier ministre, le prouve assez. A l'ouverture de la session prochaine, M. Thiers sera peut-être renversé. Et ce sera toujours légal. Un droit semblable, inouï, révolutionnaire, et qui donne l'apparence de la légalité au désordre, qui grave sur les boutons d'une armée civile un non-sens, a intronisé, savez-vous quoi? *Le dieu Cent-Sous !* le culte de l'intérêt personnel. Quand un pays arrive à ne voir en toute chose que l'argent (l'élection, les droits politiques, tout est basé sur *Que payes-tu d'impôts?*), il n'existe donc aucune force morale qui s'oppose au mouvement antisocial de l'intérêt. Aussi le pouvoir actuel est-il sans force devant l'argumentation des deux partis qui lui demandent le suffrage et la réforme.

Quand un intérêt en souffrance compte assez d'hommes froissés, il devient un parti. Rien ne peut empêcher les ouvriers, comme tous autres

prolétaires, de vouloir être rétribués plus qu'ils ne le sont. Le gouvernement n'a pas le droit d'intervenir entre le maître et l'ouvrier, il n'a que le droit de canonner dans les rues les masses d'ouvriers qui s'y rassemblent et y commettent des actes criminels. Or, quand un gouvernement déploie des forces contre des masses, ce n'est pas la masse qui a tort : c'est, dans tous les cas, le gouvernement, même quand il est vainqueur. La réunion d'une masse quelconque mécontente est un acte d'accusation contre lui : à lui de prévoir les besoins. Allez voir si, dans le reste de l'Europe, les besoins des intérêts généraux ne sont pas étudiés et satisfaits pour éviter toute collision.

Par qui existez-vous? par le peuple ! Quel est votre devoir? de veiller aux intérêts de vos commettants. Il n'y a plus de monarchie. Moi, fraction imposante du peuple, je souffre, et je réclame; qu'avez-vous à dire à cela, vous, mes intendants? Le peuple est logique. Vous, gouvernement, vous êtes insensé d'accepter un pareil contrat, et vous ne tiendrez pas contre cette logique.

Napoléon s'intitulait empereur par la grâce de Dieu ! Louis-Philippe est roi des Français par la grâce des Chambres ! Agitez-vous, discutez, verbalisez, intimidez, bouchez-vous les oreilles pour ne pas entendre, la question est là. La royauté n'est plus qu'un mandat, elle ne résulte plus que d'une convention.

Napoléon et la Restauration avaient essayé de combattre par des palliatifs le funeste effet du partage égal des biens institué par le Code civil, qui est une fabrique constante de prolétaires ou d'ambitions insatiables, une perpétuelle cause de médiocrité de fortune. La question des ouvriers est là, je vais le démontrer.

Un écrivain ministériel très remarquable et que le pouvoir a sagement fait de s'assimiler, M. Granier de Cassagnac, a fort bien expliqué la maladie, il promet au ministre de l'Intérieur de lui indiquer un topique; mais ceci est le fait du charlatanisme médical : la cause subsistera. Le vrai médecin politique doit aller au siège du mal. Je vais me servir de ce que son travail a de bien, et rectifier son argumentation en la ramenant à la cause du mal qui est dans la loi. Que veulent les ouvriers? Supprimer les *marchandeurs*. Le marchandeur est une espèce de sous-traitant, qui, dans ces derniers temps, s'est interposé entre les ouvriers et les maîtres. M. Granier de Cassagnac fait observer avec raison que le système des marchandeurs anéantira la perfection des œuvres dans les arts mécaniques. Ici les ouvriers ont raison, dit M. Granier. Encore quelques années, et ces arts auront péri. C'est vrai. Pourquoi? Ce n'est pas la faute du système de *marchandeurs*, mais de la cause occulte, sociale, venue de loin, qui a produit ce système.

Il n'y a plus de fortunes en état de payer les belles œuvres ce qu'elles valent; tout s'est amoindri, émietté sous la loi révolutionnaire, qui divise et pulvérise tout sous son pilon, et qui ne donne aux entreprises, aux constructions, aux meubles d'une famille, qu'un intérêt proportionné à la durée de la vie humaine. Ah ! vous sentez la nécessité des grandes fortunes comme celles des Rothschild des Aguado, etc. Et les écrivains radicaux les regardent comme des vols. Apprenez que, quand M. de Rothschild commande une pendule de 30.000 francs, des vases de 40.000 francs, il se trouve encore, à Paris, des artistes pour les faire et les exécuter, tout aussi bien et souvent mieux qu'aux temps où l'art régnait sous la protection des souverains, et des aristocraties qui ne mouraient pas par chaque génération. Le besoin appelle la production. La production répond avec une admirable fidélité à la commande. Toutes les fortunes vont s'amoindrissant, les productions des arts mécaniques s'amoindrissent. On démolit les hôtels pour faire des maisons. Le peintre fait de petits tableaux pour de petits appartements. On loue un livre deux sous au lieu de l'acheter. On se met trois ducs pour payer une loge. Nous assistons au convoi, service et enterrement des grandes fortunes. Il y a des gens qui disent : « Tant mieux ! » Ils disent alors adieu à la civilisation. Mais combien

y a-t-il de ces fortunes? Plus nous irons, plus elles seront difficiles, pour ne pas dire impossibles. Où sont les corps constitués, éternels, qui ordonnaient des travaux séculaires? Il fallait au moins cinquante ans d'expérience pour voir en France les résultats du système de l'égalité. L'Europe les voit avec effroi, le penseur en reste stupéfié. *Le bon marché!* voilà désormais la loi française. Les fortunes se nivellent avec une funeste rapidité. Les gens de cent mille livres de rente se comptent. Vous avez aboli les majorats, la seule institution qui, réservée aux familles de la pairie, n'était certes pas dangereuse, et qui allait, d'ici à un siècle, sauver la France, en y fondant le gouvernement anglais. Eh bien! dans une période de cinquante années, ce sera les fortunes de vingt-cinq mille livres de rente que vous compterez. Puis, un jour, vous aurez une épouvantable armée de propriétaires d'un arpent ou d'une maison. Voilà l'avenir de la France, les gros salaires, les grosses fortunes momentanées de l'industrie formeront l'aristocratie, qui sera menacée par des masses affamées. Le symptôme de cet avenir est le *marchandeur*, créé par la nécessité de tout donner au rabais. Les tribunaux de prud'hommes, qui ont été complètement inutiles dans l'émeute de Lyon, seraient excellents dans une société religieuse régulière, assise sur son droit incontestable; mais ils ne vau-

dront jamais l'article du Code sur les coalitions, qui se trouve impuissant aujourd'hui ; jamais ni le magistrat ni l'administrateur ne mettront mille ouvriers en prison. D'abord, ces gens s'y trouvent trop bien en en comparant le régime à leur misère, puis vous n'auriez pas assez de geôles. Ferez-vous une loi pour organiser le travail manuel comme vous avez organisé le travail intellectuel par des concours d'admission aux écoles spéciales; mais n'était-ce pas la pensée de la Restauration avec ses écoles des arts et métiers? D'abord, elle était excellente avec une religion. Puis cette organisation ne peut avoir lieu pour les travaux bruts. Assurément, tous les constructeurs civils devraient sortir de l'École des ponts et chaussées, les architectes d'une école d'architecture, les ébénistes, les charpentiers, les serruriers, de l'École des arts et métiers, les jardiniers, d'une école d'horticulture, et les filateurs, les manufacturiers, d'une école de commerce et des manufactures, comme les pharmaciens, les avocats, les notaires, les avoués, les magistrats, les médecins, sortent de leurs facultés et de leurs études. Pour vous, l'effet de ce système sera de poser la question d'une manière plus violente dans un temps donné. Ce sera l'œuvre saint-simonienne, le triage des capacités. Le prolétarisme y verra tôt ou tard une aristocratie. Enfin, ce sera tout à fait une atteinte à la liberté du

commerce, qui doit rester illimitée. Dans tous les cas, ce système constitue une perte de temps social, un énervement de la jeunesse, et n'empêche pas le fait de l'ouvrier de génie qui devance l'instruction légale. Ce sera élargir la plaie de l'incrédulité, de l'indifférence en fait de religion, du défaut de hiérarchie qui dévore la France, car ses institutions n'auront aucun caractère moral. Vous êtes un gouvernement athée. Quel est le sentiment qui reliera fortement ces centres à l'État? l'argent! Ne faut-il pas avoir de quoi vivre en apprenant? Toujours le dieu Cent-Sous!

Quant à la question des salaires, des heures de travail, cela ne signifie rien politiquement parlant. Cette ardente question tombe devant le défaut d'ouvrage. Les maîtres, s'abstenant de faire, ont bientôt raison des ouvriers. La main-d'œuvre a ses variations de hausse et de baisse. Mais il est très dangereux de laisser aux ouvriers la faculté de s'assembler et de reconnaître leurs forces réelles dans un temps où la *propriété* est visiblement menacée par la variabilité du principe gouvernemental et par des discussions antisociales. Les ouvriers, sachez-le bien, sont les sous-officiers, tout formés, de l'armée des prolétaires, dont les généraux sont dans le parti républicain. L'émeute de Lyon, causée par des motifs à peu près semblables à ceux de l'émeute de Paris, et qui, de purement

industrielle, est devenue politique, ne vous a pas éclairés. Si vous y aviez bien pensé, vous n'eussiez pas eu l'émeute d'hier. Vous en verrez bien davantage ! Voulez-vous savoir le pourquoi? Au lieu de créer des institutions, vous faites des lois. Maintenant, quelles sont les institutions qui peuvent donner de la force à un gouvernement dont la base est mouvante, je les vois bien ; mais vous n'êtes même plus en état de faire comprendre aux masses ni à la bourgeoisie que les institutions ne peuvent pas être l'ouvrage de plusieurs volontés délibérantes. On les appellerait des coups d'État.

Le système de 1830 a, tout au contraire, abondé dans le sens des destructeurs ; il a brisé toutes les institutions qui tendaient à constituer la France, à lui donner une politique et des corps agissants ; il a démonétisé le pouvoir. Aujourd'hui, vous ne pouvez le nier, la puissance paternelle, la plus forte des institutions sociales et qui me paraît être toute la société, est amoindrie encore plus par le résultat du titre *Des successions* que par le titre *De la puissance paternelle*. En effet, dès qu'un fils a vingt et un ans, il souhaite le bonjour à son père, il doit songer à faire fortune. Dès lors, il n'y a plus la moindre subordination dans l'État. Le père et le fils peuvent avoir des intérêts contraires. Chacun ne pense plus qu'à soi. L'individualisme est le produit de vos lois : vous avez des contribuables.

Aussi jamais, dans aucun temps, n'a-t-on fait plus de lois fiscales et pénales. La nation qui demande, plus que toutes les autres nations, à être contenue par une hiérarchie puissante, n'a pas le moindre sentiment d'obéissance ni de respect. On ne contient les peuples que par la religion. L'État n'a plus de religion dominante, le prêtre est un fonctionnaire, aux gages de la commune ou de l'État. La bourgeoisie ne croit plus, l'épicier est de la religion de Voltaire, et vous voulez que le peuple croie? Sachez-le bien, le fanatisme de la religion grecque est un des principes du gouvernement russe. L'instruction publique remise entre les mains des laïques n'a pas de cohésion. Elle vient vous dire (par la voix du ministre, M. Cousin), dans sa plus grande solennité, qu'il y a un mât de cocagne en haut duquel arrivent la ténacité, le travail. Le ministre parvenu a généralisé la doctrine des parvenus, qui ne doit être qu'une exception. Ce ministre, dont le seul élève a fini par le suicide, n'a même pas parlé français, il a dit : *Les luttes dont vous sortez*, pour *d'où* vous sortez. Il s'ensuit qu'au sortir du collège, l'écolier se propose d'être le premier ministre, et, comme il n'y en a qu'un, le jeune homme fait brèche quelque part en pure perte pour lui, mais au grand dommage de l'État. Ainsi donc, dans la famille, au collège, dans le prolétariat, dans la politique, en toute

chose, au lieu de contenir les intérêts privés, vous les avez déchaînés en faisant arriver la doctrine du libre arbitre à ses conséquences extrêmes. Vous avez laissé l'industrie, le commerce et le travail, qui ne sont que des choses secondaires en saine politique, devenir tout dans l'État, au lieu d'y être asservies. La bourgeoisie n'est pas autre chose que la réunion de l'industrie, du commerce et du travail. Entre la bourgeoisie et le centre d'action où se font les évolutions du pouvoir, il n'y a plus de barrières. Chacun peut aller de plain-pied dans votre machine politique, ce qui ne se voit qu'en France aujourd'hui. Ne nous citez jamais les États d'Amérique. Un pays où il y a des terres à prendre, pour une population cent fois supérieure à la population, ne saurait être un exemple à donner à des nations dont le territoire est déterminé.

Les caisses d'épargne et les encouragements donnés à l'intérêt personnel sont, en France, les fautes du libéralisme, comme l'émancipation des nègres a été la sottise de la philanthropie européenne. Vous avez créé la queue de l'argent, comme 93 avait créé *la queue du pain*. La caisse d'épargne, idée antigouvernementale, a des conséquences aussi immorales que l'étaient celles de la loterie.

La désorganisation est partout; la hiérarchie que vous voulez n'est jamais une pensée qui puisse

sortir des masses, c'est une conséquence de l'accord du pouvoir monarchique et de la religion, la hiérarchie résulte d'un grand sentiment religieux qui n'existe plus en France. Il fallait une génération pour le lui rendre, et 1830 a écrasé le germe si péniblement réchauffé par la Restauration. Aujourd'hui, la hiérarchie, si vous en établissiez une, serait un fait momentané, qui se briserait et se recomposerait incessamment au gré de l'élection.

Il est facile de prouver ce que je dis : il n'y a plus en France qu'une seule chose, socialement parlant, qui soit organisée, c'est l'armée. Encore son admirable obéissance passive et l'honneur du drapeau ont-ils été bien relâchés par les mots : baïonnette intelligente, par la fraternisation de 1830, par le respect du civil et par ce qui se passe en Espagne, exemple contagieux. A quoi devez-vous l'armée? Au *despotisme* admis et compris du commandement et au sentiment de l'honneur (*le drapeau*), deux choses qui n'existent plus en dehors de l'armée. L'armée est une société en petit. Le jour où les deux cent cinquante mille ouvriers qui campent dans Paris, et qui vont arriver au chiffre de trois cent mille par le fait de l'entreprise des fortifications, seront sans ouvrage, vous n'aurez aucune force morale pour repousser leur agression. La force militaire sera tout à fait impuissante, parce que les ouvriers chanteront ce chœur des

amis de la liberté, que vous savez, et seront appuyés par le plus énergique des partis, par le parti républicain, que vous combattez depuis dix ans, sans avoir su ni osé l'éteindre. Les ouvriers sont l'avant-garde des barbares.

(*Revue parisienne.*)

LA TYRANNIE BOURGEOISE EN PROVINCE

On a beaucoup crié contre la tyrannie des nobles; on crie aujourd'hui contre celle des financiers, contre les abus du pouvoir, qui ne sont peut-être que les inévitables meurtrissures du joug social, appelé Contrat par Rousseau, Constitution par ceux-ci, Charte par ceux-là; ici Tsar, là Roi, Parlement en Angleterre; mais le nivellement commencé par 1789, et repris en 1830, a préparé la domination louche de la bourgeoisie, et lui a livré la France. Un fait malheureusement trop commun aujourd'hui, l'asservissement d'un canton, d'une petite ville, d'une sous-préfecture par une famille; enfin, le tableau de la puissance qu'avait su conqué-quérir Gaubertin[1] en pleine Restauration, accu-

1 L'ennemi acharné du général de Montcornet, son

sera mieux ce mal social que toutes les affirmations dogmatiques. Bien des localités opprimées s'y reconnaîtront, bien des gens sourdement écrasés trouveront ici ce petit *ci-gît* public qui, parfois, console d'un grand malheur privé.

Au moment où le général s'imaginait recommencer une lutte qui n'avait jamais eu de trêve, son ancien régisseur avait complété les mailles du réseau dans lequel il tenait l'arrondissement de la Ville-aux-Fayes tout entier. Pour éviter des longueurs, il est nécessaire de présenter succinctement les rameaux généalogiques par lesquels Gaubertin embrassait le pays comme un boa tourné sur un arbre gigantesque avec tant d'art, que le voyageur croit y voir un effet naturel de la végétation asiatique.

. . . .

Cette ligue formidable qui monopolisait tous les services publics et particuliers, qui suçait le pays, qui s'attachait au pouvoir comme un *remora* sous un navire, échappait à tous les regards ; le général Montcornet ne la soupçonnait pas. La préfecture s'applaudissait de la prospérité de l'arrondissement

ancien régisseur, maintenant homme d'affaires. Le général est le propriétaire des Aigues. Sa volonté de ne pas se laisser piller a soulevé contre lui la coalition des paysans du canton, dont la haine est entretenue par la petite bourgeoisie. (*Les Paysans.*)

de la Ville-aux-Fayes, dont on disait au ministère de l'Intérieur : « Voilà une sous-préfecture modèle, tout y va comme sur des roulettes ! Nous serions bien heureux si tous les arrondissements ressemblaient à celui-là ! » L'esprit de famille s'y doublait si bien de l'esprit de localité, que là, comme dans beaucoup de petites villes, et même de préfectures, un fonctionnaire étranger au pays eût été forcé de quitter l'arrondissement dans l'année.

Quand le despotique cousinage bourgeois fait une victime, elle est si bien entortillée et bâillonnée, qu'elle n'ose se plaindre; elle est enveloppée de glu, de cire, comme un colimaçon introduit dans une ruche. Cette tyrannie invisible, insaisissable, a pour auxiliaires des raisons puissantes : le désir d'être au milieu de sa famille, de surveiller ses propriétés, l'appui mutuel qu'on se prête, les garanties que trouve l'administration en voyant son agent sous les yeux de ses concitoyens et de ses proches. Aussi, le népotisme est-il pratiqué dans la sphère élevée du département comme dans la petite ville de province. Qu'arrive-t-il? Le pays et la localité triomphent sur des questions d'intérêt général; la volonté de la centralisation parisienne est souvent écrasée; la vérité des faits est travestie, et la province se moque du pouvoir. Enfin, une fois les grandes utilités publiques satisfaites, il est clair que les lois, au lieu d'agir sur les

masses, en reçoivent l'empreinte; les populations se les adaptent au lieu de s'y adapter.

Quiconque a voyagé dans le Midi, dans l'Ouest de la France, en Alsace, autrement que pour y coucher à l'auberge, voir les monuments ou le paysage, doit reconnaître la vérité de ces observations. Ces effets du népotisme bourgeois sont aujourd'hui des faits isolés; mais l'esprit des lois actuelles tend à les augmenter. Cette plate domination peut causer de grands maux, comme le démontreront quelques événements du drame qui se jouait alors dans la vallée des Aigues[1].

Le système renversé plus imprudemment qu'on ne le croit, le système monarchique et le système impérial remédiaient à cet abus par des existences consacrées, par des classifications, par des contrepoids qu'on a si sottement définis des *privilèges*. Il n'existe pas de privilèges du moment que tout le monde est admis à grimper au mât de cocagne du

1 Balzac écrit plus loin, après avoir exposé les efforts de bienveillance des propriétaires des Aigues :

« Le pays était calme; Groison faisait des rapports satisfaisants, les délits semblaient vouloir cesser, et peut-être qu'en effet l'état du pays et de ses habitants aurait complètement changé de face, *sans l'avidité rancunière de Gaubertin, sans les cabales bourgeoises de la première société de Soulanges* et sans les intrigues de Rigou, qui soufflaient comme un feu de forge la haine et le crime au cœur des paysans de la vallée des Aigues. »

pouvoir. Ne vaudrait-il pas mieux d'ailleurs des privilèges avoués, connus, que des privilèges ainsi surpris, établis par la ruse, en fraude de l'esprit qu'on veut faire public, qui reprennent l'œuvre du despotisme en sous-œuvre et un cran plus bas qu'autrefois? N'aurait-on pas renversé de nobles tyrans, dévoués à leur pays, que pour créer d'égoïstes tyranneaux? Le pouvoir sera-t-il dans les caves, au lieu de rayonner à sa place naturelle? On doit y songer.

L'ami de Montcornet, le comte de la Roche-Hugon, avait été destitué peu de temps avant la dernière visite du général. Cette destitution jeta cet homme d'État dans l'opposition libérale, où il devint un des coryphées du côté gauche, qu'il déserta promptement pour une ambassade. Son successeur, heureusement pour Montcornet, était un gendre du marquis de Troisville, oncle de la comtesse, le comte de Castéran. Le préfet reçut Montcornet comme un parent, et lui dit gracieusement de conserver ses habitudes à la préfecture. Après avoir écouté les plaintes du général, le comte de Castéran pria l'évêque, le procureur général, le colonel de la gendarmerie, le conseiller Sarcus et le général commandant la division, à déjeuner pour le lendemain.

Le procureur général, le baron Bourlac, si célèbre par les procès la Chanterie et Rifaël, était

un de ces hommes acquis à tous les gouvernements et que leur dévouement au pouvoir, quel qu'il soit, rend précieux. Après avoir dû son élévation à son fanatisme pour l'empereur, il dut la conservation de son grade judiciaire à son caractère inflexible et à la conscience de métier qu'il portait dans l'accomplissement de ses devoirs. Le procureur général, qui jadis poursuivait avec acharnement les restes de la chouannerie, poursuivit les bonapartistes avec un acharnement égal. Mais les années, les tempêtes, avaient adouci sa rudesse; il était devenu, comme tous les vieux diables, charmant de manières et de formes.

Le comte de Montcornet expliqua sa position, les craintes de son garde général, parla de la nécessité de faire des exemples et de soutenir la cause de la propriété.

Ces hauts fonctionnaires écoutèrent gravement, sans répondre autre chose que des banalités, comme : « Certainement, il faut que force reste à la loi. — Votre cause est celle de tous les propriétaires. — Nous y veillerons; mais la prudence est nécessaire dans les circonstances où nous nous trouvons. — Une monarchie doit faire plus pour le peuple, que le peuple ne ferait pour lui-même, s'il était, comme en 1793, le souverain. — Le peuple souffre, nous nous devons autant à lui qu'à vous. »

L'implacable procureur général exposa tout

doucement des considérations sérieuses et bienveillantes sur la situation des basses classes, qui eussent prouvé à nos futurs utopistes que les fonctionnaires de l'ordre élevé savaient déjà les difficultés du problème à résoudre par la société moderne.

Il n'est pas inutile de dire ici qu'à cette époque de la Restauration des collisions sanglantes avaient eu lieu sur plusieurs points du royaume, précisément à cause du pillage des bois et des droits abusifs que les paysans de quelques communes s'étaient arrogés. Le ministère, la cour, n'aimaient ni ces sortes d'émeutes, ni le sang que faisait couler la répression, heureuse ou malheureuse. Tout en sentant la nécessité de sévir, on traitait les administrateurs de maladroits quand ils avaient comprimé les paysans, et ils étaient destitués s'ils faiblissaient. Aussi les préfets biaisaient-ils avec ces accidents déplorables.

Dès le début de la conversation, Sarcus le Riche avait fait au procureur général et au préfet un signe que Montcornet ne vit pas, et qui détermina l'allure de la conversation. Le procureur général connaissait la situation des esprits dans la vallée des Aigues par son subordonné Soudry.

« Je prévois une lutte terrible, avait dit le procureur du roi de la Ville-aux-Fayes à son chef, qu'il était venu voir exprès. On nous tuera des gen-

darmes, je le sais par mes espions. Nous aurons un méchant procès. Le jury ne nous soutiendra pas quand il se verra sous le coup de la haine des familles de vingt ou de trente accusés, il ne nous accordera pas la tête des meurtriers ni les années de bagne que nous demanderons pour les complices. A peine obtiendrez-vous, en plaidant vous-même, quelques années de prison pour les plus coupables. Il vaut mieux fermer les yeux que de les ouvrir, quand, en les ouvrant, nous sommes certains d'exciter une collision qui coûtera du sang, et peut-être 6.000 francs de frais à l'État, sans compter l'entretien de ces gens-là au bagne. C'est cher, pour un triomphe qui certes exposera la faiblesse de la justice à tous les regards. »

Incapable de soupçonner l'influence de la *médiocratie* de sa vallée, Montcornet ne parla donc pas de Gaubertin, dont la main attisait le foyer de ces renaissantes difficultés. Après le déjeuner, le procureur général prit le comte de Montcornet par le bras et l'emmena dans le cabinet du préfet. Au sortir de cette conférence, le général Montcornet écrivit à la comtesse qu'il partait pour Paris, et qu'il ne serait de retour que dans une semaine. On verra, par l'exécution des mesures que dicta le baron Bourlac, combien ses avis étaient sages, et si les Aigues pouvaient échapper au *mauvais gré,* ce devait être en se conformant à la politique que

le magistrat venait de conseiller secrètement au comte de Montcornet.

Quelques esprits, avides d'intérêt avant tout, accuseront ces explications de longueur ; mais il est utile de faire observer ici que, d'abord, l'historien des mœurs obéit à des lois plus dures que celles qui régissent l'historien des faits; il doit rendre tout probable, même le vrai; tandis que, dans le domaine de l'histoire proprement dite, l'impossible est justifié par la raison qu'il est advenu. Les vicissitudes de la vie sociale ou privée sont engendrées par un monde de petites causes qui tiennent à tout. Le savant est obligé de déblayer les masses d'une avalanche sous laquelle ont péri des villages, pour vous montrer les cailloux détachés d'une cime qui ont déterminé la formation de cette montagne de neige. S'il ne s'agissait ici que d'un suicide, il y en a cinq cents par an dans Paris ; ce mélodrame est devenu vulgaire, et chacun peut en accepter les plus brèves raisons ; mais à qui fera-t-on croire que le suicide de la propriété soit jamais arrivé par un temps où la fortune semble plus précieuse que la vie? *De re vestra agitur*, disait un fabuliste; il s'agit ici des affaires de tous ceux qui possèdent quelque chose.

Songez que cette ligue de tout un canton et d'une petite ville contre un vieux général échappé, malgré son courage téméraire, aux dangers de

mille combats, s'est dressée en plus d'un département contre des hommes qui voulaient y faire le bien. Cette coalition menace incessamment l'homme de génie, le grand politique, le grand agronome, tous les novateurs enfin !

(*Les Paysans.*)

LA MISÈRE ET LE VICE. — LA GUERRE SOCIALE

... Mouche comparut quelques instants après dans sa presque nudité. En voyant cette personnification de l'indigence au milieu de cette salle à manger, dont un trumeau seul aurait donné, par son prix, presque une fortune à cet enfant pieds nus, jambes nues, poitrine nue, il était impossible de ne pas se laisser aller aux inspirations de la charité. Les yeux de Mouche, comme deux charbons ardents, regardaient tour à tour les richesses de cette salle et celles de la table.

« Tu n'as donc pas de mère? demanda Mme de Montcornet, qui ne pouvait pas autrement expliquer un pareil dénûment.

— Non, *m'ame; m'man* est morte *d'chagrin* de n'avoir pas revu *p'pa,* qui est parti pour l'armée, en 1812, sans l'avoir épousée *avec les papiers,* et

qu'a sous vot' respect été gelé... Mais j'ai mon grand-*p'pa* Fourchon, qu'est un *ben* bon homme, quoiqu'y me batte *quéquefois* comme un Jésus.

— Comment se fait-il, mon ami, qu'il y ait sur votre terre des gens si malheureux? dit la comtesse en regardant le général.

— Madame la comtesse, dit le curé, nous n'avons dans cette commune que des malheurs volontaires. M. le comte a de bonnes intentions; mais nous avons affaire à des gens sans religion, qui n'ont qu'une seule pensée, celle de vivre à vos dépens.

— Mais, dit Blondet, mon cher curé, vous êtes ici pour leur faire de la morale.

— Monsieur, répondit l'abbé Brossette à Blondet, Monseigneur m'a envoyé ici comme en mission chez des sauvages; mais, ainsi que j'ai eu l'honneur de le lui dire, les sauvages de France sont inabordables; ils ont pour loi de ne pas nous écouter, tandis qu'on peut intéresser les sauvages de l'Amérique.

— *M'sieu* le curé, on m'aide encore un peu; mais, si j'allais à *vout* église, on ne m'aiderait *pus* du tout, et on me ficherait des calottes.

— La religion devrait commencer par lui donner des pantalons, mon cher abbé, dit Blondet. Dans vos missions, ne débutez-vous pas par amadouer les sauvages?

— Il aurait bientôt vendu ses habits, répondit

l'abbé Brossette à voix basse, et je n'ai pas un traitement qui me permette de faire un pareil commerce.

— M. le curé a raison, dit le général en regardant Mouche.

La politique du petit gars consistait à paraître ne rien comprendre à ce qu'on disait quand on avait raison contre lui.

— L'intelligence du petit drôle vous prouve qu'il sait discerner le bien du mal, reprit le comte. Il est en âge de travailler, et il ne songe qu'à commettre des délits impunément. Il est bien connu des gardes... Avant que je fusse maire, il savait déjà qu'un propriétaire, témoin d'un délit sur ses terres, ne peut pas faire de procès-verbal ; il restait effrontément dans mes prés avec ses vaches, sans en sortir quand il m'apercevait, tandis que maintenant il se sauve.

— Ah ! c'est bien mal, dit la comtesse ; il ne faut pas prendre le bien d'autrui, mon petit ami.

— Madame, faut manger ; mon grand-père me donne *pus* de coups que de miches, et ça creuse l'estomac, les gifles ! Quand les vaches ont du lait, j'en trais un peu, ça me soutient. Monseigneur est-il donc si pauvre qu'il ne puisse me laisser boire un peu de son herbe ? »

Après le gamin, son grand-père :

« ... Il m'aime, le petit *guerdin,* dit-il en donnant une tape à son petit-fils.

— Il me semble que vous en faites un petit voleur tout comme les autres, dit Sibilet[1], car il ne se couche jamais sans avoir un délit sur la conscience.

— Ah! Monsieur Sibilet, il a la conscience *pu* tranquille que la vôtre... Pauvre enfant! *qué* qu'il prend donc? Un peu *d'harbe;* ça vaut mieux que d'étrangler un homme! Dame! il ne sait pas, comme vous, les mathématiques, il ne connaît pas *core* la soustraction, l'addition, la multiplication... Vous nous faites bien du mal, allez! Vous dites que nous sommes des tas de brigands, et vous êtes cause *ed'* la division entre notre seigneur que voilà, qu'est un brave homme, et nous autres, qui sommes de braves gens... Et *gnia* pas un *pu* brave pays que celui-ci. Voyons! est-ce que nous avons des rentes? est-ce qu'on ne va pas quasiment nu, et Mouche aussi! Nous couchons dans de beaux draps, lavés tous les matins par la rosée, et, à moins qu'on ne nous envie l'air que nous respirons et les rayons du soleil *eq'* nous buvons, je ne vois pas ce qu'on peut nous vouloir ôter!... Les bourgeois volent au coin du feu, c'est plus profitant que de ramasser ce qui traîne au coin des bois. Il

1 Le régisseur, successeur de Gaubertin.

n'y a ni gardes champêtres, ni gardes à cheval pour *m'sieu* Gaubertin, qui est entré ici nu comme *un var,* et *qu'a* deux millions ! C'est bientôt dit : « Voleurs ! » *V'là* quinze ans que le père Guerbel, *el parcepteur* de Soulanges, s'en va *ed'* nos villages à la nuit avec sa recette, et qu'on ne lui a pas *core* demandé deux liards. Ce n'est pas le fait d'un pays *ed'* voleurs ! Le vol ne nous enrichit guère. Montrez-moi donc qui de nous ou de vous *aut'* bourgeois ont *d'quoi viv'* à rien faire?

— Si vous aviez travaillé, vous auriez des rentes, dit le curé. Dieu bénit le travail.

— Je ne veux pas vous démentir, *m'sieu* l'abbé, car vous êtes plus savant que moi, et vous saurez peut-être m'expliquer *c'te* chose-ci. Me voilà, n'est-ce pas? moi le paresseux, le fainéant, l'ivrogne, le propre à rien de *pare* Fourchon, qui a eu de l'éducation, *qu'a* été *farmier, qu'a* tombé dans le malheur et ne s'en est pas *erlevé !*... Eh bien ! *qué* différence y a-t-il donc entre moi et ce brave, *c'l'honnête* père Niseron, un vigneron de soixante et dix ans, car il a mon âge, qui pendant soixante ans a pioché la terre, qui s'est levé tous les matins avant le jour pour aller au labour, qui s'est fait un corps *ed'* fer, et *eune* belle âme ! Je le vois tout aussi pauvre que moi. La Péchina, sa petite-fille, est en service chez Mme Michaud, tandis que mon petit Mouche est libre comme l'air. Ce pauvre

bonhomme est donc récompensé de ses *vartus* de la même manière que je suis puni de mes vices? Il ne sait pas ce qu'est un verre de vin, il est sobre comme un apôtre, il enterre les morts, et, moi, je fais danser les vivants. Il a mangé de la vache enragée, et, moi, je me suis rigolé comme une joyeuse créature du diable. Nous sommes aussi avancés l'un que l'autre, nous avons la même neige sur la tête, le même avoir dans nos poches, et je lui fournis la corde pour sonner la cloche. Il est républicain, et je ne suis pas même publicain. *V'là* tout. Que le *pésan* vive de bien et de mal faire, à *voul'* idée, il s'en va comme il est venu, dans ses haillons, et vous dans de beau linge !... »

Personne n'interrompit le père Fourchon, qui paraissait devoir son éloquence au vin bouché; d'abord, Sibilet voulut lui couper la parole, mais un geste de Blondet rendit le régisseur muet. Le curé, le général et la comtesse comprirent, aux regards jetés par l'écrivain, qu'il voulait étudier la question du paupérisme sur le vif, et peut-être prendre sa revanche avec le père Fourchon.

« Et comment entendez-vous l'éducation de Mouche? Comment vous y prenez-vous pour le rendre meilleur que vos filles?... demanda Blondet.

— Lui parle-t-il seulement de Dieu? dit le curé.

— Oh ! non, non, *m'sieu* le curé, je ne lui *disons* pas de craindre Dieu, mais *l'z'houmes !* Dieu est

bon, et nous a promis, selon *vous aut'*, le royaume du ciel, puisque les riches gardent celui de la terre. Je lui dis : « Mouche ! crains la prison, c'est par là « qu'on sort pour aller à l'échafaud. Ne vole rien, « fais-toi donner ! Le vol mène à l'assassinat, et « l'assassinat appelle la justice *ed'z'houmes. E'l'* « rasoir de la justice, *v'là* ce qu'il faut craindre, il « garantit le sommeil des riches contre les insom- « nies des pauvres. Apprends à lire. Avec de l'ins- « truction, tu trouveras des moyens d'amasser de « l'argent à couvert de la loi, comme ce beau « M. Gaubertin ; tu seras régisseur, quoi ! comme « M. Sibilet, à qui M. le comte laisse prendre ses « rations... Le fin est d'être à côté des riches, il y a « des miettes sous leurs tables... » *V'là* ce que j'appelle *eune fiarre* éducation et solide. Aussi le petit mâtin est-il toujours du *coûté* de la loi... Ce sera *ein* bon sujet, il aura soin de moi.

— Et qu'en ferez-vous? demanda Blondet.

— Un domestique pour commencer, reprit Fourchon, parce qu'en voyant les maîtres *ed'* près, il s'achèvera *ben,* allez ! Le bon exemple lui fera faire fortune la loi en main, comme vous *aut !*... Si *m'sieu* le comte le mettait dans ses écuries, pour apprendre à panser les chevaux, le petit garçon serait bien content... vu que, s'il craint *l'z'houmes,* il ne craint pas les bêtes.

— Vous avez de l'esprit, père Fourchon, reprit

Blondet, vous savez bien ce que vous dites, et vous ne parlez pas sans raison.

— Oh ! *ma fine,* si, car elle est au Grand-I-Vert, ma raison, avec mes deux pièces *ed'* cent sous.

— Comment un homme comme vous s'est-il laissé tomber dans la misère? Car, dans l'état actuel des choses, un paysan n'a qu'à s'en prendre à lui-même de son malheur; il est libre, il peut devenir riche. Ce n'est plus comme autrefois. Si le paysan sait amasser un pécule, il trouve de la terre à vendre, il peut l'acheter, il est son maître !

— J'ai vu l'ancien temps et je vois le nouveau, mon cher savant Monsieur, répondit Fourchon; l'enseigne est changée, c'est vrai, mais le vin est toujours le même ! *aujourd'hui* n'est que le cadet *d'hier.* Allez ! mettez ça dans *voul' journiau !* Est-ce que nous sommes affranchis? Nous appartenons toujours au même village, et le seigneur est toujours là, je l'appelle travail. La houe, qui est toute notre chevance, n'a pas quitté nos mains. Que ce soit pour un seigneur ou pour l'impôt, qui prend le plus clair de notre avoir, faut toujours dépenser notre vie en sueurs...

— Mais vous pouvez choisir un état, tenter ailleurs la fortune, dit Blondet.

— Vous me parlez d'aller quérir la fortune?... Où donc irais-je? Pour franchir mon département, il me faut un passeport qui coûte quarante sous !

V'là quarante ans que je n'ai pu me voir une gueuse *ed'* pièce de quarante sous sonnant dans ma poche avec une voisine. Pour aller devant soi, faut autant d'écus que l'on trouve de villages, et il n'y a pas beaucoup de Fourchons qui aient de quoi visiter six villages. Il n'y a que la conscription qui nous tire *ed'* nos communes. Et à quoi nous sert l'armée? A faire vivre le colonel par le soldat, comme le bourgeois vit par le paysan. Compte-t-on, sur cent, un colonel sorti de nos flancs? C'est là, comme dans le monde, un enrichi sur cent *aut'* qui tombent. Faute de quoi tombent-ils?... Dieu le sait et *l'z'usuriers* aussi ! Ce que nous avons de mieux à faire est donc de rester dans nos communes, où nous sommes parqués comme des moutons par la force des choses, comme nous l'étions par les seigneurs. Et je me moque bien de ce qui m'y cloue ! Cloué par la loi de nécessité, cloué par celle de la seigneurie, on est toujours condamné à perpétuité à remuer la *tarre*. Là où nous sommes, nous la creusons, la *tarre,* et nous la bêchons, nous la fumons et nous la travaillons pour vous autres *qu'*êtes nés riches, comme nous sommes nés pauvres. La masse sera toujours la même, elle reste ce qu'elle est... Les gens de *cheux* nous qui s'élèvent ne sont pas si nombreux que ceux de *cheux* vous qui dégringolent !... Nous savons *ben* ça, si nous ne sommes pas savants ; faut pas nous faire *noul'* pro-

cès à tout moment. Nous vous laissons tranquilles, laissez-nous vivre... Autrement, si ça continue, vous serez forcés de nous nourrir dans vos prisons, où l'on est *ben* mieux que *su noul'* paille... Vous voulez rester les maîtres, nous serons toujours ennemis, aujourd'hui comme il y a trente ans. Vous avez tout, nous n'avons rien, vous ne pouvez pas encore prétendre à notre amitié.

— Voilà ce qui s'appelle une déclaration de guerre, dit le général.

— Monseigneur, répliqua Fourchon, quand les Aigues appartenaient à *c'te* pauvre Madame (que Dieu veuille prendre soin de son âme, puisqu'elle a chanté l'iniquité dans sa jeunesse), nous étions heureux. *Alle* nous faisait ramasser notre vie dans ses champs, et notre bois dans ses forêts; *alle* n'en était pas plus pauvre pour cela ! Et vous, au moins aussi riche qu'elle, vous nous pourchassez, ni plus ni moins que des bêtes féroces, et vous traînez le petit monde *au tribunau !*... Eh bien ! ça finira mal ! vous serez cause de quelque mauvais coup ! Je viens de voir votre garde, ce gringalet de Vatel, qui a failli tuer une vieille femme pour un brin de bois. On fera de vous un ennemi du peuple, et l'on s'aigrira contre vous dans les veillées; on vous maudira tout aussi dru qu'on bénissait feu Madame !... La malédiction des pauvres, Monseigneur, ça pousse ! et ça devient *pus* grand que le

pus grand *ed'* vos chênes, et le chêne fournit la potence... Personne ici ne vous dit la *varité;* la *v'là,* la *varité.* J'attends tous les matins la mort, je ne risque pas grand'chose à vous la donner par-dessus le marché, la *varité !...* »

(*Les Paysans.*)

QUELQUES REMÈDES AU MAL SOCIAL

LES AUTORITÉS SOCIALES

> ... Que de gens ont déjà pleuré à la confession du *Médecin de campagne !*... J'ai fait pour mon pays une grande chose. Ce livre vaut, à mon sens, plus que des lois et des batailles gagnées. C'est l'Évangile en action.
> (*Correspondance*, à Mme CARRAUD, 1833.)

Le devoir des propriétaires.

Une oligarchie de cent mille riches a tous les inconvénients de la démocratie sans en avoir les avantages. Le *chacun chez soi, chacun pour soi*, l'égoïsme de famille tuera l'égoïsme oligarchique, si nécessaire à la société moderne, et que l'Angleterre pratique admirablement depuis trois siècles. Quoi qu'on fasse, les propriétaires ne comprendront la nécessité de la discipline qui rendit

l'Église un admirable modèle de gouvernement qu'au moment où ils se sentiront menacés chez eux, et il sera trop tard. L'audace avec laquelle le communisme, cette logique vivante et agissante de la démocratie, attaque la société dans l'ordre moral, annonce que dès aujourd'hui le Samson populaire, devenu prudent, sape les colonnes sociales dans la cave, au lieu de les secouer dans la salle du festin.

(*Les Paysans.*)

*
* *

« Comment, Madame, dit l'abbé Brossette, est-ce que la difficulté de faire le bien ici vous détournerait de le tenter? Voici cinq ans que je couche sur un grabat, que j'habite un presbytère sans meubles, que je dis la messe sans fidèles pour l'entendre, que je prêche sans auditeurs, que je suis desservant sans casuel ni supplément de traitement, que je vis avec les 600 francs de l'État, sans rien demander à Monseigneur, et j'en donne le tiers en charités. Enfin, je ne désespère pas ! Si vous saviez ce que sont mes hivers ici, vous comprendriez toute la valeur de ce mot ! Je ne me chauffe qu'à l'idée de sauver cette vallée, de la reconquérir à Dieu ! Il ne s'agit pas de

nous, Madame, mais de l'avenir. Si nous sommes institués pour dire aux pauvres : « Sachez être pauvres ! » c'est-à-dire : « Souffrez, résignez-vous et travaillez ! » nous devons dire aux riches : « Sachez être riches ! » c'est-à-dire : « Soyez intelligents dans la bienfaisance, pieux et dignes de la place que Dieu vous assigne ! » Eh bien ! Madame, vous n'êtes que les dépositaires du pouvoir que donne la fortune, et, si vous n'obéissez pas à ces charges, vous ne la transmettrez pas à vos enfants comme vous l'avez reçue ! Vous dépouillez votre postérité. Si vous continuez l'égoïsme de la cantatrice qui, certes, a causé par sa nonchalance le mal dont l'étendue vous effraye, vous reverrez les échafauds où sont morts vos prédécesseurs pour les fautes de leurs pères. Faire le bien obscurément, dans un coin de terre, comme Rigou, par exemple, y fait le mal !... ah ! voilà des prières en action qui plaisent à Dieu !... Si, dans chaque commune, trois êtres voulaient le bien, la France, notre beau pays, serait sauvée de l'abîme où nous courons, et où nous entraîne une religieuse indifférence à tout ce qui n'est pas nous !... Changez d'abord, changez vos mœurs, et vous changerez alors vos lois... »

Quoique profondément émue en entendant cet élan de charité vraiment catholique, la comtesse répondit par le fatal *Nous verrons !* des riches, qui

contient assez de promesses pour qu'ils puissent se débarrasser d'un appel à leur bourse, et qui leur permet plus tard de rester les bras croisés devant tout malheur, sous prétexte qu'il est accompli.

En entendant ce mot, l'abbé Brossette salua Mme de Montcornet et prit une allée qui menait directement à la porte de Blangy.

« Le festin de Balthasar sera donc le symbole éternel des derniers jours d'une caste, d'une oligarchie, d'une domination !... se dit-il quand il fut à dix pas. Mon Dieu ! si votre volonté sainte est de déchaîner les pauvres comme un torrent pour transformer les sociétés, je comprends alors que vous abandonniez les riches à leur aveuglement ! »

(*Les Paysans.*)

*
* *

Partout où il y a misère, il y a souffrance (dit l'abbé Janvier). La souffrance, la misère, sont des forces vives qui ont leurs abus comme le pouvoir a le sien. Quand des paysans ont fait deux lieues pour aller à leur ouvrage et reviennent bien fatigués le soir, s'ils voient des chasseurs passant à travers les champs et les prairies pour regagner plus tôt la table, croyez-vous qu'ils se feront un scrupule de

les imiter? Parmi ceux qui se frayent ainsi le sentier dont se plaignaient ces Messieurs tout à l'heure, quel sera le délinquant? celui qui travaille ou celui qui s'amuse? Aujourd'hui les riches et les pauvres nous donnent autant de mal les uns que les autres. La foi, comme le pouvoir, doit toujours descendre des hauteurs célestes ou sociales; et certes, de nos jours, les classes élevées ont moins de foi que n'en a le peuple, auquel Dieu promet un jour le ciel en récompense de ses maux patiemment supportés. Tout en me soumettant à la discipline ecclésiastique et à la pensée de mes supérieurs, je crois que, pendant longtemps, nous devrions être moins exigeants sur les questions du culte, et tâcher de ranimer le sentiment religieux au cœur des régions moyennes, là où l'on discute le christianisme au lieu d'en pratiquer les maximes. Le philosophisme du riche a été d'un bien fatal exemple pour le pauvre, et a causé de trop longs interrègnes dans le royaume de Dieu. Ce que nous gagnons aujourd'hui sur nos ouailles dépend entièrement de notre influence personnelle; n'est-ce pas un malheur que la foi d'une commune soit due à la considération qu'y obtient un homme? Lorsque le christianisme aura fécondé de nouveau l'ordre social, en imprégnant toutes les classes de ses doctrines conservatrices, son culte ne sera plus alors mis en question. Le culte d'une religion est

sa forme, les sociétés ne subsistent que par la forme.

(*Le Médecin de campagne.*)

*
* *

L'abbé Bonnet à Mme Graslin.

« A vous, reprit le courageux prêtre, à vous dont l'âme est si grande, je dois d'autres paroles que celles dues à mes humbles paroissiens. Vous pouvez, vous dont l'esprit est si cultivé, vous élever jusqu'au sens divin de la religion catholique, exprimé par des images et par des paroles aux yeux des petits et des pauvres. Écoutez-moi bien, il s'agit ici de vous, car malgré l'étendue du point de vue où je vais me placer pour un moment, ce sera bien votre cause. Le *droit*, inventé pour protéger les sociétés, est établi sur l'égalité. La société, qui n'est qu'un ensemble de faits, est basée sur l'inégalité. Il existe donc un désaccord entre le fait et le droit. La société doit-elle marcher réprimée ou favorisée par la loi? En d'autres termes, la loi doit-elle s'opposer au mouvement intérieur social pour maintenir la société, ou doit-elle être faite d'après ce mouvement pour la conduire? Depuis l'existence des sociétés, aucun législateur n'a osé

prendre sur lui de décider cette question. Tous les législateurs se sont contentés d'analyser les faits, d'indiquer ceux qui leur ont paru blâmables ou criminels, d'y attacher des punitions ou des récompenses. Telle est la loi humaine : elle n'a ni les moyens de prévenir les fautes, ni les moyens d'en éviter le retour chez ceux qu'elle a punis. La philanthropie est une sublime erreur, elle tourmente inutilement le corps, elle ne produit pas le baume qui guérit l'âme. Le philanthrope enfante des projets, émet des idées, en confie l'exécution à l'homme, au silence, au travail, à des consignes, à des choses muettes et sans puissance. La religion ignore ces imperfections, car elle a étendu la vie au-delà de ce monde. En nous considérant tous comme déchus et dans un état de dégradation, elle a ouvert un inépuisable trésor d'indulgence; nous sommes tous plus ou moins avancés vers notre entière génération, personne n'est infaillible; l'Église s'attend aux fautes et même aux crimes. Là où la société voit un criminel à retrancher de son sein, l'Église voit une âme à sauver. Bien plus !... inspirée de Dieu, qu'elle étudie et contemple, l'Église admet l'inégalité des forces, elle étudie la disproportion des fardeaux. Si elle vous trouva inégaux de cœur, de corps, d'esprit, d'aptitude, de valeur, elle vous rend tous égaux par le repentir. Là, l'égalité, Madame, n'est plus un

vain mot, car nous sommes tous égaux par les sentiments. Depuis le fétichisme informe des sauvages, jusqu'aux gracieuses inventions de la Grèce, aux profondes et ingénieuses doctrines de l'Égypte et des Indes, traduites par des cultes riants ou terribles, il est une conviction dans l'homme, celle de sa chute, de son péché, d'où vient partout l'idée des sacrifices et du rachat. La mort du Rédempteur, qui a racheté le genre humain, est l'image de ce que nous devons faire pour nous-mêmes; rachetons nos fautes! rachetons nos erreurs! rachetons nos crimes! Tout est rachetable, le catholicisme est dans cette parole; de là ses adorables sacrements qui aident au triomphe de la grâce, et soutiennent le pécheur. Pleurer, Madame, gémir comme la Madeleine, dans le désert, n'est que le commencement, agir est la fin. Les monastères pleuraient et agissaient, ils priaient et civilisaient; ils ont été les moyens actifs de notre divine religion. Ils ont bâti, planté, cultivé l'Europe, tout en sauvant le trésor de nos connaissances et de la justice humaine, de la politique et des arts. On reconnaîtra toujours en Europe la place de ces centres radieux. La plupart des villes modernes sont filles d'un monastère. Si vous croyez que Dieu ait à vous juger, l'Église vous dit par ma voix que tout peut se racheter par les bonnes œuvres du repentir. Les grandes

mains de Dieu pèsent à la fois le mal qui fut fait et la valeur des bienfaits accomplis. Soyez à vous seule le monastère, vous pouvez en recommencer ici les miracles. Vos prières doivent être des travaux. De votre travail doit découler le bonheur de ceux au-dessus desquels vous ont mise votre fortune, votre esprit, tout, jusqu'à cette position naturelle, image de votre situation sociale. »

(*Le Curé de village.*)

*
* *

Ce n'est pas sans raison que l'on assemble proverbialement les trois robes noires, le prêtre, l'homme de loi, le médecin : l'un panse les plaies de l'âme, l'autre celles de la bourse, le dernier celles du corps; ils représentent la société dans ses trois principaux termes d'existence : la conscience, le domaine, la santé. Jadis le premier, puis le second, furent tout l'État. Ceux qui nous ont précédés sur la terre pensaient, avec raison peut-être, que le prêtre, disposant des idées, devait être tout le gouvernement; il fut alors roi, pontife et juge; mais alors tout était croyance et conscience. Aujourd'hui tout est changé, prenons notre époque telle qu'elle est. Eh bien ! je crois que le progrès de la civilisation et le bien-être des masses dépendent

de ces trois hommes; ils sont les trois pouvoirs qui font immédiatement sentir au peuple l'action des faits, des intérêts et des principes, les trois grands résultats produits chez une nation par les événements, par les propriétés et par les idées.

Le temps marche et amène les changements, les propriétés augmentent ou diminuent, il faut tout régulariser suivant ces diverses mutations : de là des principes d'ordre. Pour civiliser, pour créer des productions, il faut faire comprendre aux masses en quoi l'intérêt particulier s'accorde avec les intérêts nationaux, qui se résolvent par les faits, les intérêts et les principes. Ces trois professions, en touchant nécessairement à ces résultats humains, m'ont donc semblé devoir être aujourd'hui les plus grands leviers de la civilisation; ils peuvent seuls offrir constamment à un homme de bien les moyens efficaces d'améliorer le sort des classes pauvres, avec lesquelles ils ont des rapports perpétuels. Mais le paysan écoute plus volontiers l'homme qui lui prescrit une ordonnance pour lui sauver le corps, que le prêtre qui discourt sur le salut de l'âme : l'un peut lui parler de la terre qu'il cultive, l'autre est obligé de l'entretenir du ciel, dont il se soucie aujourd'hui malheureusement fort peu; je dis malheureusement, car le dogme de la vie à venir est non seulement une consolation, mais encore un instrument propre à gouverner. La

religion n'est-elle pas la seule puissance qui sanctionne les lois sociales? Nous avons récemment justifié Dieu. En l'absence de la religion, le gouvernement fut forcé d'inventer la Terreur pour rendre ses lois exécutoires; mais c'était une terreur humaine, elle a passé. Eh bien! Monsieur, quand un paysan est malade, cloué sur un grabat ou convalescent, il est forcé d'écouter des raisonnements suivis, et il les comprend bien quand ils sont clairement présentés. Cette pensée m'a fait médecin. Je calculais avec mes paysans, pour eux; je ne leur donnais que des conseils d'un effet certain qui les contraignaient à reconnaître la justesse de mes vues. Avec le peuple, il faut toujours être infaillible. L'infaillibilité a fait Napoléon, elle en eût fait un dieu, si l'univers ne l'avait entendu tomber à Waterloo. Si Mahomet a créé une religion après avoir conquis un tiers du globe, c'est en dérobant au monde le spectacle de sa mort. Au maire de village et au conquérant, mêmes principes : la nation et la commune sont un même troupeau. Partout la masse est la même. Enfin, je me suis montré rigoureux avec ceux que j'obligeais de ma bourse. Sans cette fermeté, tous se seraient moqués de moi. Les paysans aussi bien que les gens du monde finissent par mésestimer l'homme qu'ils trompent. Être dupe, n'est-ce pas avoir fait un acte de faiblesse? la force seule gouverne. Je n'ai

jamais demandé un denier à personne pour mes soins, excepté à ceux qui sont visiblement riches, mais je n'ai point laissé ignorer le prix de mes peines. Je ne fais point grâce des médicaments, à moins d'indigence chez le malade. Si mes paysans ne me payent pas, ils connaissent leurs dettes, parfois ils apaisent leur conscience en m'apportant de l'avoine pour mes chevaux, du blé quand il n'est pas cher. Mais le meunier ne m'offrirait-il que des anguilles pour le prix de mes soins, je lui dirais encore qu'il est trop généreux pour si peu de chose; ma politesse porte ses fruits; à l'hiver, j'obtiendrai de lui quelques sacs de farine pour les pauvres. Tenez, Monsieur, ces gens-là ont du cœur quand on ne le leur flétrit pas. Aujourd'hui je pense plus de bien et moins de mal que par le passé.

(*Le Médecin de campagne.*)

* * *

Les nations, de même que les individus, ne doivent leur énergie qu'à de grands sentiments. Les sentiments d'un peuple sont ses croyances. Au lieu d'avoir des croyances, nous avons des intérêts. Si chacun ne pense qu'à soi et n'a de foi qu'en lui-même, comment voulez-vous rencontrer beaucoup de courage civil, quand la condition de cette vertu

consiste dans le renoncement à soi-même? Le courage civil et le courage militaire procèdent du même principe. Vous êtes appelé à donner votre vie d'un seul coup, la nôtre s'en va goutte à goutte. De chaque côté, mêmes combats sous d'autres formes. Il ne suffit pas d'être homme de bien pour civiliser le plus humble coin de terre, il faut encore être instruit; puis l'instruction, la probité, le patriotisme, ne sont rien sans la volonté ferme avec laquelle un homme doit se détacher de tout intérêt personnel pour se vouer à une pensée sociale. Certes, la France renferme plus d'un homme instruit, plus d'un patriote par commune; mais je suis certain qu'il n'existe pas dans chaque canton un homme qui, à ces précieuses qualités, joigne le vouloir continu, la pertinacité du maréchal battant son fer. L'homme qui détruit et l'homme qui construit sont deux phénomènes de volonté : l'un prépare, l'autre achève l'œuvre; le premier apparaît comme le génie du mal, et le second semble être le génie du bien; à l'un la gloire, à l'autre l'oubli. Le mal possède une voix éclatante qui réveille les âmes vulgaires et les remplit d'admiration, tandis que le bien est longtemps muet. L'amour-propre humain a bientôt choisi le rôle le plus brillant. Une œuvre de paix, accomplie sans arrière-pensée individuelle, ne sera donc jamais qu'un accident, jusqu'à ce que l'éducation ait

changé les mœurs de la France. Quand ces mœurs seront changées, quand nous serons tous de grands citoyens, ne deviendrons-nous pas, malgré les aises d'une vie triviale, le peuple le plus ennuyeux, le plus ennuyé, le moins artiste, le plus malheureux qu'il y aura sur la terre? Ces grandes questions, il ne m'appartient pas de les décider, je ne suis pas à la tête du pays. A part ces considérations, d'autres difficultés s'opposent encore à ce que l'administration ait des principes exacts. En fait de civilisation, Monsieur, rien n'est absolu. Les idées qui conviennent à une contrée sont mortelles dans une autre, et il en est des intelligences comme des terrains. Si nous avons tant de mauvais administrateurs, c'est que l'administration, comme le goût, procède d'un sentiment très élevé, très pur. En ceci le génie vient d'une tendance de l'âme, et non d'une science. Personne ne peut apprécier ni les actes ni les pensées d'un administrateur, ses véritables juges sont loin de lui, les résultats plus éloignés encore. Chacun peut donc se dire sans péril administrateur. En France, l'espèce de séduction qu'exerce l'esprit nous inspire une grande estime pour les gens à idées; mais les idées sont peu de chose là où il ne faut qu'une volonté. Enfin l'administration ne consiste pas à imposer aux masses des idées ou des méthodes plus ou moins justes, mais à imprimer aux idées mauvaises ou bonnes d

ces masses une direction utile qui les fasse concorder au bien général. Si les préjugés et les routines d'une contrée aboutissent à une mauvaise voie, les habitants abandonnent d'eux-mêmes leurs erreurs. Toute erreur en économie rurale, politique ou domestique, ne constitue-t-elle pas des pertes que l'intérêt rectifie à la longue? Ici j'ai rencontré fort heureusement table rase. Par mes conseils, la terre s'y est bien cultivée; mais il n'y avait aucun errement en agriculture, et les terres y étaient bonnes : il m'a donc été facile d'introduire la culture en cinq assolements, les prairies artificielles et la pomme de terre. Mon système agronomique ne heurtait aucun préjugé. L'on ne s'y servait pas déjà de mauvais coutres, comme en certaines parties de la France, et la houe suffisait au peu de labours qui s'y faisaient. Le charron était intéressé à vanter mes charrues à roues pour débiter son charronnage, j'avais en lui un compère. Mais là, comme ailleurs, j'ai toujours tâché de faire converger les intérêts des uns vers ceux des autres. Puis je suis allé des productions qui intéressaient directement ces pauvres gens à celles qui augmentaient leur bien-être. Je n'ai rien amené du dehors au dedans, j'ai seulement secondé les exportations qui devaient les enrichir, et dont les bénéfices se comprenaient directement. Ces gens-là étaient mes apôtres par leurs œuvres et sans s'en

douter. Autre considération : Nous ne sommes ici qu'à cinq lieues de Grenoble, et près d'une grande ville se trouvent bien des débouchés pour les productions. Toutes les communes ne sont pas à la porte des grandes villes. En chaque affaire de ce genre, il faut consulter l'esprit du pays, sa situation, ses ressources, étudier le terrain, les hommes et les choses, et ne pas vouloir planter des vignes en Normandie. Ainsi donc, rien n'est plus variable que l'administration, elle a peu de principes généraux. La loi est uniforme, les mœurs, les terres, les intelligences ne le sont pas ; or l'administration est l'art d'appliquer les lois sans blesser les intérêts, tout y est donc local.

(*Le Médecin de campagne.*)

LA RELIGION

Ce prêtre (l'abbé Dutheil) appartenait à cette minime portion du clergé français qui penche vers quelques concessions, qui voudrait associer l'Église aux intérêts populaires pour lui faire conquérir, par l'application des vraies doctrines évangéliques, son ancienne influence sur les masses, qu'elle pourrait alors relier à la monarchie. Soit que l'abbé

Dutheil eût reconnu l'impossibilité d'éclairer la cour de Rome et le haut clergé, soit qu'il eût sacrifié ses opinions à celles de ses supérieurs, il demeura dans les termes de la plus rigoureuse orthodoxie, tout en sachant que la seule manifestation de ses principes lui fermait le chemin de l'épiscopat. Ce prêtre éminent offrait la réunion d'une grande modestie chrétienne et d'un grand caractère. Sans orgueil ni ambition, il restait à son poste en y accomplissant ses devoirs au milieu des périls. Les libéraux de la ville ignoraient les motifs de sa conduite; ils s'appuyaient de ses opinions et le comptaient comme un patriote, mot qui signifie révolutionnaire dans la langue catholique. Aimé par ses inférieurs, qui n'osaient proclamer son mérite, mais redouté par ses égaux, qui l'observaient, il gênait l'évêque. Ses vertus et son savoir, enviés peut-être, empêchaient toute persécution; il était impossible de se plaindre de lui, quoiqu'il critiquât les maladresses politiques par lesquelles le trône et le clergé se compromettaient mutuellement; il en signalait les résultats à l'avance, et sans succès, comme la pauvre Cassandre, également maudite avant et après la chute de sa patrie. A moins d'une révolution, l'abbé Dutheil devait rester comme une de ces pierres cachées dans les fondations, et sur laquelle tout repose. On reconnaissait son utilité, mais on le laissait à sa place, comme la

plupart des solides esprits dont l'avènement au pouvoir est l'effroi des médiocrités. Si, comme l'abbé de Lamennais, il eût pris la plume, il aurait été sans doute comme lui foudroyé par la cour de Rome. L'abbé Dutheil était imposant. Son extérieur annonçait une de ces âmes profondes, toujours unies et calmes à la surface. Sa taille élevée, sa maigreur, ne nuisaient point à l'effet général de ses lignes, qui rappelaient celles que le génie des peintres espagnols a le plus affectionnées pour représenter les grands méditateurs monastiques, et celles trouvées récemment par Thorwaldsen pour les apôtres. Presque raides, ces longs plis du visage, en harmonie avec ceux du vêtement, ont cette grâce que le moyen âge a mise en relief dans les statues mystiques collées au portail de ses églises. La gravité des pensées, celle de la parole et celle de l'accent s'accordaient chez l'abbé Dutheil et lui seyaient bien. A voir ses yeux noirs, creusés par les austérités et entourés d'un cercle brun, à voir son front jaune comme une vieille pierre, sa tête et ses mains presque décharnées, personne n'eût voulu entendre une voix et des maximes autres que celles qui sortaient de sa bouche. Cette grandeur purement physique, d'accord avec la grandeur morale, donnait à ce prêtre quelque chose de hautain, de dédaigneux, aussitôt démenti par sa modestie et par sa parole, mais qui ne prévenait pas en sa

faveur. Dans un rang élevé, ces avantages lui eussent fait obtenir sur les masses cet ascendant nécessaire, et qu'elles laissent prendre sur elles par des hommes ainsi doués; mais les supérieurs ne pardonnent jamais à leurs inférieurs de posséder les dehors de la grandeur, ni de déployer cette majesté tant prisée des anciens et qui manque si souvent aux organes du pouvoir moderne.

(*Le Curé de village.*)

*
* *

« Si Dieu le permet, je mourrai curé de Montégnac. J'aurais voulu que mon exemple fût suivi par des hommes distingués qui ont cru faire mieux en devenant philanthropes. La philanthropie moderne est le malheur des sociétés; les principes de la religion catholique peuvent seuls guérir les maladies qui travaillent le corps social. Au lieu de décrire la maladie et d'étendre ses ravages par des plaintes élégiaques, chacun aurait dû mettre la main à l'œuvre, entrer en simple ouvrier dans la vigne du Seigneur. Ma tâche est loin d'être achevée ici, Monsieur; il ne suffit pas de moraliser les gens que j'ai trouvés dans un état affreux de sentiments impies, je veux mourir au milieu d'une génération entièrement convaincue.

— Vous n'avez fait que votre devoir, dit encore sèchement le jeune homme, qui se sentit mordre au cœur par la jalousie.

— Oui, Monsieur, répondit modestement le prêtre... Je souhaite à toute heure, ajouta-t-il, que chacun fasse le sien dans le royaume. »

Cette phrase d'une signification profonde fut encore étendue par une accentuation qui prouvait qu'en 1829, ce prêtre, aussi grand par la pensée que par l'humilité de sa conduite et qui subordonnait ses pensées à celles de ses supérieurs, voyait clair dans les destinées de la monarchie et de l'Église.

. . . .

« Par quelles raisons avez-vous embrassé l'état ecclésiastique? demanda tout à coup l'abbé Gabriel au curé Bonnet par une étourdie curiosité qui le prit quand la voiture déboucha sur la grand'-route.

— Je n'ai point vu d'état dans la prêtrise, répondit simplement le curé. Je ne comprends pas qu'on devienne prêtre par des raisons autres que les indéfinissables puissances de la vocation. Je sais que plusieurs hommes se sont faits les ouvriers de la vigne du Seigneur après avoir usé leur cœur au service des passions : les uns ont aimé sans espoir, les autres ont été trahis; ceux-ci ont perdu la fleur de leur vie en ensevelissant, soit une épouse chérie, soit une maîtresse adorée; ceux-là sont

dégoûtés de la vie sociale à une époque où l'incertain plane sur toutes choses, même sur les sentiments, où le doute se joue des plus douces certitudes en les appelant des croyances. Plusieurs abandonnent la politique à une époque où le pouvoir semble être une expiation quand le gouverné regarde l'obéissance comme une fatalité. Beaucoup quittent une société sans drapeaux, où les contraires s'unissent pour détrôner le bien. Je ne suppose pas qu'on se donne à Dieu par une pensée cupide. Quelques hommes peuvent voir dans la prêtrise un moyen de régénérer notre patrie; mais, selon ses faibles lumières, le prêtre patriote est un non-sens. Le prêtre ne doit appartenir qu'à Dieu. Je n'ai pas voulu offrir à notre Père, qui cependant accepte tout, les débris de mon cœur et les restes de ma volonté, je me suis donné tout entier. Dans une des touchantes théories des religions païennes, la victime destinée aux faux dieux allait au temple couronnée de fleurs. Cette coutume m'a toujours attendri. Un sacrifice n'est rien sans la grâce. Ma vie est donc simple et sans le plus petit roman. Cependant, si vous voulez une confession entière, je vous dirai tout. Ma famille est au-dessus de l'aisance, elle est presque riche. Mon père, seul artisan de sa fortune, est un homme dur, inflexible; il traite d'ailleurs sa femme et ses enfants comme il se traite lui-même. Je n'ai jamais

surpris sur ses lèvres le moindre sourire. Sa main de fer, son visage de bronze, son activité sobre et brusque à la fois, nous comprimaient tous, femme, enfants, commis et domestiques, sous un despotisme sauvage. J'aurais pu, je parle pour moi seul, m'accommoder de cette vie si ce pouvoir eût produit une compression égale; mais, quinteux et vacillant, il offrait des alternatives intolérables. Nous ignorions toujours si nous faisions bien ou si nous étions en faute, et l'horrible attente qui en résultait est insupportable dans la vie domestique. On aime mieux alors être dans la rue que chez soi. Si j'eusse été seul au logis, j'aurais encore tout souffert de mon père sans murmurer; mais mon cœur était déchiré par les douleurs acérées qui ne laissaient pas de relâche à une mère ardemment aimée dont les pleurs surpris me causaient des rages pendant lesquelles je n'avais plus ma raison. Le temps de mon séjour au collège, où les enfants sont en proie à tant de misères et de travaux, fut pour moi comme un âge d'or. Je craignais les jours de congé. Ma mère était elle-même heureuse de me venir voir. Quand j'eus fini mes humanités, quand je dus rentrer sous le toit paternel et devenir commis de mon père, il me fut impossible d'y rester plus de quelques mois : ma raison, égarée par la force de l'adolescence, pouvait succomber. Par une triste soirée d'automne, en me promenant seul

avec ma mère le long du boulevard Bourdon, alors l'un des plus tristes lieux de Paris, je déchargeai mon cœur dans le sien, et lui dis que je ne voyais de vie possible pour moi que dans l'Église. Mes goûts, mes idées, mes amours même devaient être contrariés tant que vivrait mon père. Sous la soutane du prêtre, il serait forcé de me respecter, je pourrais ainsi devenir le protecteur de ma famille en certaines occasions. Ma mère pleura beaucoup. En ce moment mon frère aîné, devenu depuis général et mort à Leipsick, s'engageait comme simple soldat, poussé hors du logis par les raisons qui décidaient ma vocation. J'indiquai à ma mère comme moyen de salut pour elle de choisir un gendre plein de caractère, de marier ma sœur dès qu'elle sera en âge d'être établie, et de s'appuyer sur cette nouvelle famille. Sous le prétexte d'échapper à la conscription sans rien coûter à mon père, et en déclarant aussi ma vocation, j'entrai donc en 1807, à l'âge de dix-neuf ans, au séminaire de Saint-Sulpice. Dans ces vieux bâtiments célèbres, je trouvai la paix et le bonheur, que troublèrent seulement les souffrances présumées de ma sœur et de ma mère; leurs douleurs domestiques s'accroissaient sans doute, car lorsqu'elles me voyaient, elles me confirmaient dans ma résolution. Initié peut-être par mes peines aux secrets de la charité, comme l'a définie le grand saint Paul

dans son adorable épître, je voulus panser les plaies du pauvre dans un coin de terre ignoré, puis prouver par mon exemple, si Dieu daignait bénir mes efforts, que la religion catholique, prise dans ses œuvres humaines, est la seule vraie, la seule bonne et belle puissance civilisatrice. Pendant les derniers jours de mon diaconat, la grâce m'a sans doute éclairé. J'ai pleinement pardonné à mon père, en qui j'ai vu l'instrument de ma destinée. Malgré une longue et tendre lettre où j'expliquais ces choses en y montrant le doigt de Dieu imprimé partout, ma mère pleura bien des larmes en voyant tomber mes cheveux sous les ciseaux de l'Église; elle savait, elle, à combien de plaisirs je renonçais, sans connaître à quelles gloires secrètes j'aspirais. Les femmes sont si tendres ! Quand j'appartins à Dieu, je ressentis un calme sans bornes, je ne me sentais ni besoins, ni vanités, ni soucis des biens qui inquiètent tant les hommes. Je pensais que la Providence devait prendre soin de moi comme d'une chose à elle. J'entrais dans un monde d'où la crainte est bannie, où l'avenir est certain, et où toute chose est œuvre divine, même le silence. Cette quiétude est un des bienfaits de la grâce. Ma mère ne concevait pas qu'on pût épouser une église; néanmoins, en me voyant le front serein, l'air heureux, elle fut heureuse. Après avoir été ordonné, je vins voir en Limousin un de mes parents

paternels qui, par hasard, me parla de l'état dans lequel était le canton de Montégnac. Une pensée jaillie avec l'éclat de la lumière me dit intérieurement : Voilà ta vigne ! Et j'y suis venu. Ainsi, Monsieur, mon histoire est, vous le voyez, bien simple et sans intérêt. »

(*Le Curé de village.*)

***

La société ne vit pas seulement par des idées morales; pour subsister, elle a besoin d'actions en harmonie avec ces idées. Dans la plupart des communes rurales, sur une centaine de familles que la mort a privées de leur chef, quelques individus seulement, doués d'une sensibilité vive, garderont de cette mort un long souvenir; mais tous les autres l'auront complètement oubliée dans l'année? Cet oubli n'est-il pas une grande plaie? Une religion est le cœur d'un peuple, elle exprime ses sentiments et les agrandit en leur donnant une fin; mais sans un Dieu visiblement honoré, la religion n'existe pas, et partant les lois humaines n'ont aucune vigueur. Si la conscience appartient à Dieu seul, le corps tombe sous la loi sociale; or, n'est-ce pas un commencement d'athéisme que d'effacer ainsi les signes d'une douleur religieuse, de ne pas

indiquer fortement aux enfants qui ne réfléchissent pas encore, et à tous les gens qui ont besoin d'exemples, la nécessité d'obéir aux lois par une résignation patente aux ordres de la Providence qui frappe et console, qui donne et ôte les biens de ce monde? J'avoue qu'après avoir passé par des jours d'incrédulité moqueuse, j'ai compris ici la valeur des cérémonies religieuses, celle des solennités de famille, l'importance des usages et des fêtes du foyer domestique. La base des sociétés humaines sera toujours la famille. Là où commence l'action du pouvoir et de la loi, là du moins doit s'apprendre l'obéissance. Vus dans toutes leurs conséquences, l'esprit de famille et le pouvoir paternel sont deux principes encore trop peu développés dans notre nouveau système législatif. La famille, la commune, le département, tout notre pays est pourtant là. Les lois devraient donc être basées sur ces trois grandes divisions. A mon avis, le mariage des époux, la naissance des enfants, la mort des pères, ne sauraient être environnés de trop d'appareil. Ce qui a fait la force du catholicisme, ce qui l'a si profondément enraciné dans les mœurs, c'est précisément l'éclat avec lequel il apparaît dans les circonstances graves de la vie pour les environner de pompes si naïvement touchantes, si grandes, lorsque le prêtre se met à la hauteur de sa mission et qu'il sait accorder son

office avec la sublimité de la morale chrétienne. Autrefois, je considérais la religion catholique comme un amas de préjugés et de superstitions habilement exploités, desquels une civilisation intelligente devait faire justice; ici, j'en ai reconnu la nécessité politique et l'utilité morale; ici, j'en ai compris la puissance par la valeur même du mot qui l'exprime. Religion veut dire *lien*, et certes le culte, ou autrement dit la religion exprimée, constitue la seule force qui puisse relier les espèces sociales et leur donner une forme durable. Enfin ici j'ai respiré le baume que la religion jette sur les plaies de la vie; sans la discuter, j'ai senti qu'elle s'accorde admirablement avec les mœurs passionnées des nations méridionales.

(*Le Médecin de campagne.*)

LES FONDEMENTS DE LA SOCIÉTÉ

ET LES

VRAIS PRINCIPES DU GOUVERNEMENT

> Avec la Monarchie, nous avons perdu l'*honneur*, avec la religion de nos pères, *la vertu chrétienne*, avec nos infructueux essais de gouvernement, *le patriotisme*.
>
> (*Le Médecin de campagne*.)

LA FAMILLE

Selon la loi nouvelle, le père n'est plus responsable du fils, et le crime du père n'entache plus sa famille. En harmonie avec les différentes émancipations qui ont tant affaibli la puissance paternelle, ce système a fait triompher l'individualisme qui dévore la société moderne. Aussi, le penseur aux

choses d'avenir voit-il l'esprit de famille détruit, là où les rédacteurs du nouveau code ont mis le libre arbitre et l'égalité. La famille sera toujours la base des sociétés. Nécessairement temporaire, incessamment divisée, récompensée pour se dissoudre encore, sans liens entre l'avenir et le passé, la famille d'autrefois n'existe plus en France. Ceux qui ont procédé à la démolition de l'ancien édifice ont été logiques en partageant également les biens de la famille, en amoindrissant l'autorité du père, en faisant de tout enfant le chef d'une nouvelle famille, en supprimant les grandes responsabilités; mais l'état social reconstruit est-il aussi solide avec ces jeunes lois, encore sans longues épreuves, que la monarchie l'était malgré ses anciens abus? En perdant la solidarité des familles, la société a perdu cette force fondamentale que Montesquieu avait découverte et nommée *l'honneur*. Elle a tout isolé pour mieux dominer, elle a tout partagé pour affaiblir. Elle règne sur des unités, sur des chiffres agglomérés comme des grains de blé dans un tas. Les intérêts généraux peuvent-ils remplacer les familles? Le temps a le mot de cette grande question. Néanmoins la vieille loi subsiste, elle a poussé des racines si profondes que vous en retrouvez de vivaces dans les régions polaires. Il est encore des coins de province où ce qu'on nomme le préjugé subsiste, où la famille

souffre du crime d'un de ses enfants ou d'un de ses pères.

(*Le Curé de village.*)

*
* *

Voici, mon cher Nodier, un ouvrage plein de ces faits soustraits à l'action des lois par le huis-clos domestique, mais où le doigt de Dieu, si souvent appelé le hasard, supplée à la justice humaine, et où la morale, pour être dite par un personnage moqueur, n'en est pas moins instructive et frappante. Il en résulte, à mon sens, de grands enseignements et pour la Famille et pour la Maternité. Nous nous apercevrons peut-être trop tard des effets produits par la diminution de la puissance paternelle. Ce pouvoir, qui ne cessait autrefois qu'à la mort du père, constituait le seul tribunal humain où ressortissaient les crimes domestiques, et dans les grandes occasions, la Royauté se prêtait à en faire exécuter les arrêts. Quoique tendre et bonne que soit la mère, elle ne remplace pas plus cette royauté patriarcale que la femme ne remplace un roi sur le trône : et si cette exception arrive, il en résulte un être monstrueux. Peut-être n'ai-je pas dessiné de tableau qui montre plus que celui-ci combien le mariage indissoluble est indis-

pensable aux sociétés européennes, quels sont les malheurs de la faiblesse féminine, et quels dangers comporte l'intérêt personnel quand il est sans frein. Puisse une société basée uniquement sur le pouvoir de l'argent frémir en apercevant l'impuissance de la justice sur les combinaisons d'un système qui déifie le succès en en graciant tous les moyens ! Puisse-t-elle recourir promptement au catholicisme pour purifier les masses par le sentiment religieux et par une éducation autre que celle d'une université laïque !

(Dédicace d'un *Ménage de garçon.*)

*
* *

Mlle de Charlieu à Mme de l'Estorade.

Ma belle biche, ce matin à neuf heures, mon père s'est fait annoncer chez moi, j'étais levée et habillée ; je l'ai trouvé gravement assis au coin de mon feu dans mon salon, pensif au-delà de son habitude ; il m'a montré la bergère en face de lui, je l'ai compris, et m'y suis plongée avec une gravité qui le singeait si bien qu'il s'est pris à sourire, mais d'un sourire empreint d'une grave tristesse : « Vous êtes au moins aussi spirituelle que votre grand'mère, m'a-t-il dit. — Allons, mon père, ne

soyez pas courtisan ici, ai-je répondu, vous avez quelque chose à me demander ! » Il s'est levé dans une grande agitation, et m'a parlé pendant une demi-heure. Cette conversation, ma chère, mérite d'être conservée. Dès qu'il a été parti, je me suis mise à ma table en tâchant de rendre ses paroles. Voici la première fois que j'ai vu mon père déployant toute sa pensée. Il a commencé par me flatter, il ne s'y est point mal pris ; je devais lui savoir bon gré de m'avoir devinée et appréciée.

« Armande, m'a-t-il dit, vous m'avez étrangement trompé et agréablement surpris. A votre arrivée du couvent, je vous ai prise pour une jeune fille comme toutes les autres filles, sans grande portée, ignorante, de qui l'on pouvait avoir bon marché avec des colifichets, une parure, et qui réfléchissent peu. — Merci, mon père, pour la jeunesse. — Oh ! il n'y a plus de jeunesse, dit-il en laissant échapper un geste d'homme d'État. Vous avez un esprit d'une étendue incroyable, vous jugez toute chose pour ce qu'elle vaut, votre clairvoyance est extrême ; vous êtes très malicieuse ; on croit que vous n'avez rien vu là où vous avez déjà les yeux sur la cause des effets que les autres examinent. Vous êtes un ministre en jupon ; il n'y a que vous qui puissiez m'entendre ; il n'y a donc que vous-même à employer contre vous si l'on en veut obtenir quelque sacrifice. Aussi vais-je m'expliquer

franchement sur les desseins que j'avais formés et dans lesquels je persiste. Pour vous les faire adopter, je dois vous démontrer qu'ils tiennent à des sentiments élevés. Je suis donc obligé d'entrer avec vous dans des considérations politiques du plus haut intérêt pour le royaume, et qui pourraient ennuyer toute autre personne que vous. Après m'avoir entendu, vous réfléchirez longtemps, je vous donnerai six mois s'il le faut. Vous êtes votre maîtresse absolue; et si vous vous refusez aux sacrifices que je vous demande, je subirai votre refus sans plus vous tourmenter. »

A cet exorde, ma biche, je suis devenue réellement sérieuse, et je lui ai dit : « Parlez, mon père. » — Or, voici ce que l'homme d'État a prononcé : « Mon enfant, la France est dans une situation précaire qui n'est connue que du roi et de quelques esprits élevés; mais le roi est une tête sans bras; puis les grands esprits qui sont dans le secret du danger n'ont aucune autorité sur les hommes à employer pour arriver à un résultat heureux. Ces hommes, vomis par l'élection populaire, ne veulent pas être des instruments. Quelque remarquables qu'ils soient, ils continuent l'œuvre de la destruction sociale, au lieu de nous aider à raffermir l'édifice. En deux mots, il n'y a plus que deux partis : celui de Marius et celui de Sylla; je suis pour Sylla contre Marius. Voilà notre affaire en

gros. En détail, la Révolution continue, elle est implantée dans la loi, elle est écrite sur le sol, elle est toujours dans les esprits; elle est d'autant plus formidable qu'elle paraît vaincue à la plupart de ces conseillers du trône qui ne lui voient ni soldats ni trésors. Le roi est un grand esprit, il y voit clair; mais de jour en jour gagné par les gens de son frère, qui veulent aller trop vite, il n'a pas deux ans à vivre, et ce moribond arrange ses draps pour mourir tranquille. Sais-tu, mon enfant, quels sont les effets les plus destructifs de la Révolution? tu ne t'en douterais jamais. En coupant la tête à Louis XVI, la Révolution a coupé la tête à tous les pères de famille. Il n'y a plus de famille aujourd'hui, il n'y a plus que des individus. En voulant devenir une nation, les Français ont renoncé à être un empire. En proclamant l'égalité des droits à la succession paternelle, ils ont tué l'esprit de famille, ils ont créé le fisc ! Mais ils ont préparé la faiblesse des supériorités et la force aveugle de la masse, l'extinction des arts, le règne de l'intérêt personnel, et frayé les chemins à la conquête. Nous sommes entre deux systèmes : ou constituer l'État par la famille, ou le constituer par l'intérêt personnel; la démocratie ou l'aristocratie, la discussion ou l'obéissance, le catholicisme ou l'indifférence religieuse, voilà la question en peu de mots. J'appartiens au petit nombre de

ceux qui veulent résister à ce qu'on nomme le peuple, dans son intérêt bien compris. Il ne s'agit plus ni de droits féodaux, comme on le dit aux niais, ni de gentilhommerie, il s'agit de l'État, il s'agit de la vie de la France. Tout pays qui ne prend pas sa base dans le pouvoir paternel est sans existence assurée. Il commence l'échelle des responsabilités, et la subordination, qui monte jusqu'au roi. Le roi, c'est nous tous ! Mourir pour le roi, c'est mourir pour soi-même, pour sa famille, qui ne meurt pas plus que ne meurt le royaume. Chaque animal a son instinct, celui de l'homme est l'esprit de famille. Un pays est fort quand il se compose de familles riches, dont tous les membres sont intéressés à la défense du trésor commun : trésor d'argent, de gloire, de privilèges, de jouissances ; il est faible quand il se compose d'individus non solidaires, auxquels il importe peu d'obéir à sept hommes ou à un seul, à un Russe ou à un Corse, pourvu que chaque individu garde son champ ; et ce malheureux égoïste ne voit pas qu'un jour on le lui ôtera. Nous allons à un état de choses horrible, en cas d'insuccès. Il n'y aura plus que des lois pénales ou fiscales, la bourse ou la vie. Le pays le plus généreux de la terre ne sera plus conduit par les sentiments. On y aura développé, soigné des plaies incurables. D'abord une jalousie universelle : les classes supérieures seront confon-

dues, on prendra l'égalité des désirs pour l'égalité des forces; les vraies supériorités reconnues, constatées, seront envahies par les flots de la bourgeoisie. On pouvait choisir un homme entre mille, on ne peut rien trouver entre trois millions d'ambitions pareilles, vêtues de la même livrée, celle de la médiocrité. Cette masse triomphante ne s'apercevra pas qu'elle aura contre elle une autre masse terrible, celle des paysans possesseurs : vingt millions d'arpents de terre vivant, marchant, raisonnant, n'entendant à rien, voulant toujours plus, barricadant tout, disposant de la force brutale...

— Mais, dis-je en interrompant mon père, que puis-je faire pour l'État? Je ne me sens aucune disposition à être la Jeanne d'Arc des familles et à périr à petit feu sur le bûcher d'un couvent. — Vous êtes une petite peste, me dit mon père. Si je vous parle raison, vous me répondez par des plaisanteries; quand je plaisante, vous me parlez comme si vous étiez ambassadeur. — L'amour vit de contrastes, lui ai-je dit. Et il a ri aux larmes. — Vous penserez à ce que je viens de vous expliquer; vous remarquerez combien il y a de confiance et de grandeur à vous parler comme je viens de le faire, et peut-être les événements aideront-ils mes projets. Je sais que, quant à vous, ces projets sont blessants, iniques; aussi demandé-je leur sanction

moins à votre cœur et à votre imagination qu'à votre raison, je vous ai reconnu plus de raison et de sens que je n'en ai vu à qui que ce soit... — Vous vous flattez, lui ai-je dit en souriant, car je suis bien votre fille ! — Enfin, reprit-il, je ne saurais être inconséquent. Qui veut la fin veut les moyens, et nous devons l'exemple à tous. Donc, vous ne devez pas avoir de fortune tant que celle de votre frère cadet ne sera pas assurée, et je veux employer tous vos capitaux à lui constituer un majorat. »

(*Mémoires de deux jeunes mariées.*)

*
* *

Dans cette commune, le deuil se porte religieusement. Les pauvres quêtent pour pouvoir s'acheter leurs vêtements noirs. Dans cette circonstance, personne ne leur refuse des secours. Il se passe peu de jours sans qu'une veuve parle de sa perte, toujours en pleurant ; et dix ans après son malheur, comme le lendemain, ses sentiments sont également profonds. Là, les mœurs sont patriarcales : l'autorité du père est illimitée, sa parole est souveraine ; il mange seul assis au haut bout de la table, sa femme et ses enfants le servent, ceux qui l'entourent ne lui parlent point sans employer certaines formules respectueuses, devant lui chacun

se tient debout et découvert. Élevés ainsi, les hommes ont l'instinct de leur grandeur. Ces usages constituent, à mon sens, une noble éducation. Aussi dans cette commune sont-ils généralement justes, économes et laborieux. Chaque père de famille a coutume de partager également ses biens entre ses enfants quand l'âge lui a interdit le travail; ses enfants le nourrissent. Dans le dernier siècle, un vieillard de quatre-vingt-dix ans, après avoir fait ses partages entre ses quatre enfants, venait vivre trois mois de l'année chez chacun d'eux. Quand il quitta l'aîné pour aller chez le cadet, un de ses amis lui demanda : « Eh bien ! es-tu content? — Ma foi oui ! lui dit le vieillard, ils m'ont traité comme leur enfant. » Ce mot, Monsieur, a paru si remarquable à un officier nommé Vauvenargues, célèbre moraliste, alors en garnison à Grenoble, qu'il en parla dans plusieurs salons de Paris, où cette belle parole fut recueillie par un écrivain nommé Chamfort.

(*Le Médecin de campagne.*)

DU DROIT D'AINESSE

> Soyez le seigneur de vos frères, et que les enfants de votre mère s'abaissent profondément devant vous.
> (*Genèse*, c. XXVI, v. 29.)

Le droit d'aînesse, que les anciennes coutumes du royaume définissent : « la priorité de naissance entre les enfants nobles, ou qui ont à partager des biens possédés noblement, pour raison de laquelle le plus âgé des mâles emporte, de la succession de son père ou de sa mère, une portion plus considérable que chacun de ses frères ou sœurs en particulier », a pris sa source dans l'institution des fiefs.

L'illustre Montesquieu démontre, dans son *Esprit des Lois*, que l'institution des fiefs remonte aux plus anciens temps, non seulement de la monarchie française, mais de la France même, considérée comme sol et comme nation. Ainsi, la noble et généreuse institution qui inféodait la victoire aux mains qui avaient conquis le sol, a été la condition première de l'établissement de la monarchie en France, et, par suite, l'origine et le motif du droit d'aînesse. Pharamond ne fut que *primus*

inter pares [1]; et cette grande maxime animait encore la royauté lorsqu'un de nos plus loyaux et plus chevaleresques souverains signait *François, seigneur de Vanvres.*

Ce fut cette institution légitime qui dicta les réponses fières des gentilshommes dans les anciens temps, et c'était encore elle qu'un grand homme d'État poursuivait, sans pouvoir l'abattre, en faisant tomber la tête d'un Montmorency.

Les fiefs étaient des possessions si mobilières (s'il est permis d'appliquer cette expression à la propriété territoriale), que Montesquieu, l'homme qui a le plus approfondi cette matière importante, établit que, *dans les commencements, ils n'étaient point héréditaires.* Cette primitive coutume peut paraître bizarre; elle découle de la nature des choses : les Francs abandonnent leur patrie et leurs biens, ils s'emparent d'une contrée entière, et, pour conserver leur conquête, ils établissent les fiefs et leur mouvance. Nul pouvoir au-dessus de leur tête n'avait le droit d'infirmer le code nécessaire à leur existence, et qui consistait à confier le sol, par parties, aux mains qui pouvaient le défendre. Ce fut la première loi française.

Cette loi fut l'ouvrage de la nécessité; elle est devenue, après avoir été observée pendant tant

1 *Par, is,* d'où vient *pair.*

de siècles, aussi légale que l'obligation qu'un vendeur imposerait aujourd'hui à un acquéreur. La victoire a formé le contrat, il a toujours été exécuté.

Nous n'avons insisté sur les fiefs, et sur cette coutume de leur non-hérédité, que parce que là se trouvent les sources du droit d'aînesse ; et Montesquieu confirme cette opinion par une des grandes découvertes de son ouvrage, quand il montre que, de cette collision de l'esprit de la loi des fiefs et du droit qui en résulta par la suite pour les mâles, surgit cette fameuse *loi salique,* le palladium de la France, loi qui a survécu à tous les orages, depuis ceux de la Jacquerie jusqu'à ceux de 93.

Ainsi le droit d'aînesse est aussi ancien que la France, il est plus ancien que la France, il est plus ancien que le trône ; et, lorsque la première monarchie européenne est rentrée dans son berceau, il doit être permis de discuter les avantages d'une institution à laquelle elle a dû son antique splendeur, et d'examiner les inévitables effets d'une législation contraire. Une telle discussion, abordée de bonne foi, est licite, car elle n'attaque aucune loi fondamentale de l'État, et ne tombe que sur quelques dispositions d'un code infirmé sur cette matière par le législateur lui-même [1] et déjà

1 Sénatus-consulte du 14 août 1810, qui attribue la création des majorats.

réformé par la Restauration sur des points plus importants encore [1].

L'institution du droit d'aînesse a le singulier avantage, sur toutes les autres, d'être le soutien de la monarchie, la gloire du trône et le gage assuré du bonheur des individus et des familles.

Cette vérité, démontrée par l'expérience de tant de siècles, méritait l'attention des hommes amis de leurs pays. En la discutant sans passion, on reconnaîtra, dans les conséquences des principes du droit d'aînesse, les sources d'une grandeur et d'une prospérité qui ne sont inconnues aujourd'hui que par l'absence du principe lui-même.

Si nous réussissons à démontrer que ce principe est un besoin de la France nouvelle, nous aurons parlé à toutes les opinions, en empruntant même les expressions de celles qui nous sont le plus étrangères.

Dans l'ancienne monarchie, le droit d'aînesse, en créant d'immenses fortunes, avait groupé, autour du trône et dans l'État, des défenseurs qui, par leur puissance, étaient les plus fermes soutiens de la nation. Le monarque, le peuple, voyaient en eux des garanties; chaque province comptait une foule de grandes familles protectrices du sol, obli-

1 L'abolition du divorce, qui introduisait de bien autres changements dans les familles.

gées de veiller au bonheur des habitants, et, lorsque l'ennemi osait paraître, la voix des Montmorency, des Bouillon, des Crillon, appelant les sujets à la défense de la patrie, était d'autant plus imposante que, puissante et populaire, elle était déjà connue de la victoire.

Ces grandes familles rendaient par leur richesse le trône plus éclatant, et imprimaient à l'étranger une haute idée de la France. Il suffisait de convoquer les aînés de la nation, pour être le grand roi.

En joignant ainsi la splendeur aux soins sacrés de la patrie, ces supériorités sociales résolvaient les deux premiers problèmes qu'offre l'établissement d'une société, mais ils contribuaient bien plus puissamment encore à sa gloire à venir, en se rendant les protecteurs des sciences et des beaux-arts. Les muses ont toujours avoué le patronage des dieux, et les lettres n'ont jamais fleuri qu'à l'ombrage éternel des grandes fortunes possédées par des noms illustres. Il ne reste aucune trace de Carthage, et la Hollande a vu peu de grands hommes sur son sol mercantile. Les grands génies n'ont vécu et travaillé que soutenus par la protection et le suffrage de nobles familles; et, de nos jours même, ce patronage fut exercé par des riches puissants, des administrateurs éclairés, qui, à leur mort ou à leur chute, n'ont malheureusement pas laissé de successeurs.

Enfin, en poursuivant dans ses moindres détails les services que cette constante protection répandait sur ses clients, on se souviendra de la puissance qui environnait les villes, les villages, les familles, les individus, qui tous devenaient membres d'une même famille. Que de fois la protection et le crédit de ces maisons puissantes procurèrent l'inviolabilité ! Et, lorsque les aînés s'assemblaient aux états des provinces pour décréter les impôts, y apportaient-ils moins d'attention et de scrupule que les Chambres du gouvernement représentatif? Les annales des temps passés ne parlent que de leurs refus; Mme de Sévigné nous apprend que ce roi même que l'on affecte d'appeler *le grand despote,* n'obtenait pas d'argent des états. Les aînés refusaient les budgets d'alors.

Ce patronage est-il choquant, lorsque, de nos jours même, on voit une foule de citoyens qui se rattachent volontairement à des familles puissantes? Hélas ! elles cesseront bientôt d'être un fanal pour eux par la dispersion de la lumière en plusieurs mains !

Tels sont les avantages que la grande propriété présente au premier coup d'œil par le système de la centralisation de la fortune territoriale confiée à d'impérissables familles. Le droit d'aînesse amène cette concentration, la rétablit insensiblement, sans choc, sans dérangement trop brusque dans

les fortunes particulières, et froisse peu d'intérêts [1]; mais combien ces avantages, vus superficiellement et à la hâte, sont peu de chose en comparaison des dangers qui menacent l'état social, d'après le système que la Révolution a établi dans la mutilation des propriétés !

Nous présenterons d'abord une simple observation.

Il n'y a pas encore en France de nouvelle génération, en ce sens que la génération actuelle n'est pas encore arrivée à la propriété. Le siècle dernier n'a pas emporté, en 1799, tous les hommes; ainsi, pour l'état social, le droit d'aînesse est une cou-

1 Parmi les hautes considérations politiques que nous essayons de développer dans cette opinion, nous n'avons pas rangé une considération bien importante, quoique d'un ordre secondaire :

Une grande partie du sol de la France consiste en forêts et en vignobles, la statistique l'évalue au tiers. Or, d'après une autorité reconnue, M. Chaptal, il est avéré que la culture de la vigne demande une grande fixité dans la propriété, et surtout une fortune considérable. Cet économiste a remarqué que les seuls beaux vignobles étaient ceux qui avaient pour propriétaires l'Église et les grandes familles.

Les forêts exigent, pour la prospérité de l'État, de longs aménagements, que l'on ne peut obtenir sans vexations que dans les mains des grands propriétaires. Or, le système actuel, nous le demandons, est-il favorable, par le morcellement des propriétés, à la prospérité de la France? Si la culture de la vigne est négligée, si la division des forêts rend trop rares les bois de construction, il faudra bien convenir de la justesse de nos raisonnements.

tume seulement interrompue. Un homme de quarante ans, le député, a été élevé dans ces idées. Vingt-cinq ans ne sont rien quand il s'agit de détruire les coutumes d'une nation, et le droit d'aînesse est encore une expression familière à toutes les oreilles. Enfin, pour quiconque a voyagé et observé dans l'intérieur du royaume, il est une vérité palpable, c'est que la disposition du Code qui prescrit le partage des biens par portions égales a été reçue avec une telle défiance par des provinces entières, principalement dans le Midi, qu'on y déroge souvent par des actes extralégaux. Les familles, dans ces pays, qui furent le berceau des idées utiles et monarchiques, sont encore frappées des désastres qui doivent résulter d'un système dont elles ont deviné le danger.

En effet, le système de division dans les propriétés présente l'avenir menaçant d'une révolution nouvelle.

Le partage égal des biens est, dans ses conséquences, une véritable loi agraire, et les Gracques, à Rome, auraient dépassé leur but en obtenant notre législation de partage. Cette loi tend bien évidemment à diminuer en France le nombre des grands propriétaires, en ne laissant à chacun qu'un champ modeste : un calcul fort simple démontrera mieux encore que nos raisonnements l'évidence de cette assertion. Une fortune de cent mille livres de

rentes, possédée par un père qui a quatre enfants, sera à la seconde génération possédée par seize personnes, et réduite dans chaque famille à six mille livres de rente, si l'on suppose que les pères ont toujours le même nombre d'enfants; à la troisième génération, on trouve soixante-quatre branches d'une même famille réduites à quinze cents livres de rente, ce qui équivaut à l'indigence; encore n'avons-nous pas fait ressortir tout ce qu'un nombre plus considérable d'enfants, les malheurs imprévus, les droits de mutation, le surcroît d'impôts, peuvent diminuer de l'exactitude de ces calculs.

On objecta qu'il était exagéré de prétendre que tous les enfants se marieront : l'on se trompait, et nous répondons d'avance à l'objection : les quatre enfants ayant chacun vingt-cinq mille livres de rente ne résisteront pas à l'attrait d'avoir une postérité, et leur postérité se mariera précisément par cette raison qu'elle ne sera pas riche. Ceux qui habitent les campagnes sentiront notre pensée, quoique nous ne puissions la développer.

Si l'on objecte encore que l'homme qui a vingt-cinq mille livres de rente épousera une femme qui en apportera autant, on n'aura pas détruit le danger; seulement, on aura reculé d'un demi-siècle la chute de l'édifice social; et ce serait un bien froid égoïsme que celui d'une nation

qui ne s'inquiéterait pas de son existence future.

Enfin, pour achever le tableau des conséquences d'un système funeste, nous présenterons une dernière observation, qui, en détruisant l'objection précédente, montrera le danger encore bien plus imminent.

Les pères élèvent leurs enfants au milieu des jouissances que donne leur fortune présente. Les fils participent dans leur jeunesse à l'éclat de la fortune paternelle, sans prévoir qu'un jour cette fortune sera restreinte. Lorsque les enfants sont en état de réfléchir, le mal est fait. Le père de quatre enfants, qui a cent mille livres de rente, les a élevés au sein du luxe et de l'opulence. A la mort du père, la fortune est rapidement dissipée; nous avons chaque jour des exemples de cette décroissance rapide des fortunes. Les mutations qu'elle entraîne sont la principale source de prospérité pour les études de notaire.

Mais, jusqu'à présent, nous n'avons envisagé que les inconvénients qui atteignent les individus : dans ce système de morcellement, le cercle renaissant des dangers politiques est bien plus alarmant.

Aucun homme d'État n'a-t-il donc été frappé du tableau que présente en ce moment la France, d'après le système de partage égal des fortunes? Une foule de jeunes gens élevés dans l'habitude des jouissances sociales tendent à reconquérir dans

son intégralité la fortune de leurs pères à laquelle ils ont participé. Les pères, de leur côté, ont nourri leurs enfants dans des idées plus élevées que celles qu'imposait leur fortune future. Il arrive que nul ne veut de l'état de son père. L'artisan destine son fils à la robe, le commerçant élève le sien pour le notariat; le notaire, le robin, veulent que leur nom devienne illustre dans les assemblées; enfin, aujourd'hui, il se trouve en France, par suite de cette facilité de participation aux bienfaits de l'éducation, une masse effrayante de jeunes ambitions qui s'impriment de concert une marche ascendante d'autant plus énergique, qu'elle est plus difficile à satisfaire, et que cette volonté unanime est soutenue par la vigueur morale de la jeunesse. Combien les lois égyptiennes, qui imposaient au fils l'état du père, étaient inspirées par les idées de la vraie morale et de la saine politique !

Cette marche, cette tendance d'esprits remuants est le fruit du partage des fortunes par portions insuffisantes, et ce tableau doit effrayer un gouvernement, quand il n'a pas, comme l'Angleterre, de vastes débouchés ouverts à l'impétueuse activité de la jeunesse. Cette puissance habile sent si bien cette grande vérité, qu'elle fonde de nouveaux établissements sur la côte d'Afrique, dans la crainte de la secousse qu'un reflux de population

lui donnerait si un jour l'Inde recouvrait son indépendance.

La France ne s'est pas créé de semblables ressources, mais il est encore temps d'élever une digue puissante et salutaire. Les ministres semblent avoir eu quelques pensées de ce genre, que trahissent certains de leurs actes. Avertis du défaut de places et de carrières pour cette masse ambitieuse, par le renchérissement des charges de toute espèce, et l'envahissement des bancs du barreau, le gouvernement a eu la singulière pensée de mettre le plus d'entraves possible aux professions d'avocat et de médecin. Nous ignorons quel but on espère atteindre ; mais si, dans ce tableau de la situation morale des esprits, les individus et l'État se trouvent compromis ensemble, c'est au système de partage qu'il faut l'attribuer. Ce système ruine l'édifice du gouvernement constitutionnel, et, dans l'intérêt de sa conservation, on reconnaît qu'il faudra nécessairement de nouvelles dispositions, dans quelque sens que l'on examine cette importante question.

D'après cette division à l'infini des fortunes particulières, les fortunes politiques disparaissent : l'homme aux cent mille livres de rente était électeur éligible, ses fils le seront, mais ses petits-fils ne seront rien du tout. Nous avons cependant pris une fortune de deux millions pour exemple ; il

faut appliquer par la pensée cette observation à tous les degrés de fortune.

Les fortunes médiocres sont les plus communes, et actuellement, s'il y a en France quatre-vingt mille électeurs [1], à une époque peu éloignée, il n'y en aura pas moitié; dans cent ans, il n'existera ni éligibles ni électeurs, ou, du moins il en restera très peu, et alors, ce que tout le monde craint, la concentration du pouvoir dans quelques mains, arrivera par l'effet même du système de partage; le gouvernement sera abandonné à la discrétion des *industriels,* qui seuls jouiront du droit d'élection et de représentation.

Remarquons en passant que, si le droit d'aînesse n'eût pas existé, aujourd'hui, les Montmorency, les La Rochefoucauld, les La Fayette et les d'Argenson eux-mêmes, ne seraient probablement pas électeurs, et qu'à moins du manteau préservateur de la pairie, leurs enfants ne seront un jour que de petits propriétaires vivant modestement à la campagne.

Pour nier cette conséquence, il faudrait soutenir que les trois enfants d'un propriétaire qui paye 800 francs d'impôts auront, à la mort de leur père, le droit de voter aux élections; ce qui est

1 Quatre-vingt mille électeurs à 300 francs d'impositions donnent une contribution foncière de 240 millions de francs.

impossible. Ainsi donc, dans l'intérêt du gouvernement représentatif lui-même, il faut des supériorités territoriales permanentes.

Par suite du partage égal des terres, dans un nombre d'années qu'on ne saurait spécifier, mais qui n'est pas très éloigné, chaque habitant jouissant d'une petite portion de terre à peu près suffisante à ses besoins, content d'une vie obscure et oisive, resterait en repos chez soi. Peu à peu le commerce, l'industrie, les arts, négligés, manquant de bras, s'anéantiraient, et, avec eux, la prospérité et l'éclat du royaume.

On chercherait où a été la France; elle serait veuve de ses monuments sublimes, veuve de ses grands talents. Peut-être elle serait asservie : car, pour que les peuples subsistent dans leur gloire, il leur faut de grandes institutions. Enfin, une dernière réflexion jettera un grand jour sur la question que nous avons tenté d'approfondir. Dans les républiques, en les supposant même assises sur les principes les plus purs que la théorie puisse trouver, il ne se passe pas deux siècles sans qu'il s'élève des patriciens, tant l'homme sent le besoin d'obéir à certaines supériorités sociales; elles sont dans son cœur comme elles sont dans la nature, où l'on voit des collines et des vallons. Inégaux en talents, inégaux en forces, les hommes veulent parmi les hommes des points de ralliement, comme ils

veulent des monuments dans les villes ; et l'instinct de l'homme qui le rattache à une religion, à une patrie, à une maison paternelle, le force à se rattacher à une dynastie, à une famille, à des protecteurs, à des amis. *Una fides, unus Dominus.*

Maintenant, parcourons les mêmes raisonnements, en soumettant les résultats à l'influence préservatrice du droit d'aînesse, et voyons-en les résultats réels pour l'État, les familles, les individus.

A l'ombre de cette législation, on aperçoit une foule de familles qui croissent comme les chênes protecteurs d'une forêt : tout est immuable. La monarchie, assise sur des bases certaines, retrouve, ainsi que le peuple, de sages garanties ; l'État présente alors le même aspect que le corps humain. Ces familles, éternisées dans leur vigueur et leur éclat, en sont comme les os impérissables ; force est à un État ainsi constitué de durer toujours, tandis que les édifices mouvants, bâtis pendant ces vingt-cinq dernières années, se sont écroulés par le contact seul des États qui étaient gardés par de grandes familles. L'Angleterre, l'Allemagne, le Nord, malgré les dérangements que Buonaparte avait essayé d'apporter à leurs constitutions, ont duré, durent encore, et dureront toujours sans avoir rien changé à leurs lois, fondées sur l'esprit de famille.

On peut ainsi parcourir toutes les chances, toutes les hypothèses : partout on retrouve pour l'État, les familles, les individus, richesse, prospérité, gloire et honneur.

Si ce qui frappe les individus doit être mis en première ligne, on doit sentir que les chefs de famille ne peuvent se passer de fortune, lorsqu'elle est nécessaire pour faire respecter des noms illustres. Quel est l'homme de cœur, en France, qui consentirait à voir le descendant de Turenne dans la misère? Dans tout autre pays, on concevrait un grand seigneur privé de luxe; en France, il faut que la fortune étaye les grands noms. C'est le seul pays où l'on tourne en ridicule un duc sans équipage.

Aussi Buonaparte connaissait-il bien l'esprit national, lorsque, empereur, il s'empressa de rétablir implicitement le droit d'aînesse, que, imprévoyant consul, il avait aboli. Ses majorats furent inventés pour recomposer une aristocratie. Il chercha à s'entourer de grands noms, et le géant de la Révolution, au bout de dix ans de paix, aurait réformé son Code civil.

Avec le droit d'aînesse, les fortunes restent toujours debout dans l'ordre social. La seule objection que l'on puisse faire à son exécution, c'est qu'il blesse les intérêts naturels des frères et sœurs puînés.

D'abord, on fera observer que chaque enfant a droit à *une légitime;* que cette légitime peut être fixée et s'accorder avec les différentes positions sociales des puînés; car, dans ce système, tous les inconvénients disparaissent.

Le droit d'aînesse ne s'ouvrant qu'au moment du décès du père, jusqu'à ce jour suprême, la plus parfaite égalité règne entre les enfants; ils reçoivent en commun une éducation élevée et généreuse; une cordialité touchante les unit, et, lorsque le fils aîné est appelé à prendre possession de la plus grande partie de l'héritage paternel, ses frères, habitués à le regarder comme le successeur naturel de leur père, ne voient en lui qu'un ami, un protecteur, un second père, sur lequel ils ont d'avance reporté tous les sentiments d'amour et de respect qu'ils avaient pour l'auteur de leurs jours.

Mais bientôt l'exiguïté de leur patrimoine les oblige à choisir un état. C'est alors que les connaissances qu'ils ont acquises tournent au profit de la société tout entière. C'est à l'exercice du droit d'aînesse que l'autel a dû cette foule d'ecclésiastiques distingués; l'armée, ces officiers doués d'une bravoure héréditaire; le commerce, ces négociants éclairés dont les relations étaient si vastes et si honorables. La nécessité de se faire une fortune attache d'autant plus à l'État ces héritiers d'un nom illustre; et, protégés par leur crédit immortel,

ils deviennent bientôt les plus utiles soutiens de la société, les plus fermes appuis du souverain. L'aîné, de son côté, jouissait paisiblement de l'héritage paternel, mais il s'en considérait moins comme le maître que comme l'usufruitier, le dépositaire. Son premier soin était de conserver intacts les biens de la famille; et, si plus tard les fatigues du divin sacerdoce, les funestes accidents de la guerre, les chances imprévues du commerce ramenaient au manoir paternel des frères malheureux, ils rentraient dans ce port assuré contre les orages, et y retrouvaient, avec les souvenirs de l'enfance, la tendresse d'un père d'adoption.

Avec le droit d'aînesse, les grandes familles conservent la propriété territoriale pour le bien de tous; la culture des terres reste aux mêmes mains qui doivent en recueillir les fruits dans toute espèce de situation politique; l'État a ses administrateurs, ses soldats, ses garanties sociales politiques, ses notabilités commerciales fixes; il est moins sujet aux oscillations. La sagesse des lois égyptiennes, romaines et anglaises, celle de dix siècles d'expérience, se confondent dans un système qui réalise toutes les espérances, satisfait toutes les ambitions; tout s'aplanit, se consolide, et ce résultat, on l'obtient sans chocs, sans efforts.

Le partage égal des biens entre les enfants d'un même père présente, au premier coup d'œil, une

image séduisante d'équité; nous sommes loin d'en disconvenir; mais ce partage n'offre que des avantages momentanés; il entraîne avec soi les plus funestes conséquences; il sème les révolutions. L'intérêt politique doit l'emporter sur l'intérêt privé et en commander le sacrifice. Le jour où Louis XVIII de retour signa sa déclaration du titre glorieux de *roi de France*, il contracta l'obligation de faire adopter à la monarchie tout ce que la France nouvelle avait conquis d'heureuses institutions, mais aussi de faire revivre pour la France les belles institutions qui firent la gloire de François Ier, de Henri IV et de Louis XIV.

En terminant cette discussion, nous invoquerons, à l'appui de notre opinion, celle des plus incontestables autorités. Dans tous les temps, les légistes, les politiques, les différents ordres ont été unanimes sur la nécessité du droit d'aînesse. Dumoulin, dans son *Traité des fiefs*, fait remonter cette institution conservatrice du monde au temps des patriarches, et, avec une naïveté digne de son siècle, il voit tout un système dans l'histoire d'Ésaü.

La brillante jeunesse du barreau pourra sourire à cette citation; nous avons aussi notre citation pour elle.

Le droit d'aînesse est aboli, *par rapport aux fiefs*, par l'article II du titre Ier de la loi du 15 mars 1810, et, pour les autres biens, par l'ar-

ticle premier de la loi du 8 avril 1791 ; mais il donne encore lieu à une foule de contestations *qui ont leurs racines dans ces lois elles-mêmes.*

Quel oracle a lancé cette courte décision avec le langage d'un maître? C'est l'autorité la plus imposante de la jurisprudence moderne, c'est Merlin.

Enfin, Buonaparte a rétabli le droit d'aînesse pour certaines propriétés, par un sénatus-consulte du 14 août 1810, et M. le comte de Las Cases nous a montré, dans son ouvrage, Buonaparte sous le poids des débris de sa fortune, tout mort qu'il était à la politique, insistant sur le droit d'aînesse, et en donnant une brillante théorie.

Dans toutes les sociétés, il y a une masse de peuple qui demeure éternellement dans l'état où elle est depuis le commencement des sociétés humaines. Sur trente millions d'hommes, il y a vingt millions d'êtres qui restent en stagnation morale et politique. Cette pensée d'un écrivain anglais, exposée simplement et sans commentaire à la fin de cet écrit, doit éveiller plus d'une pensée qui ne sera pas inutile à la suite de nos arguments ; et, puisque nous avons cité l'Angleterre, rappelons que cette nation, de même que l'Allemagne, la Prusse et toutes les grandes puissances continentales, a consacré dans ses chartes l'inviolabilité du droit d'aînesse.

(Brochure de février 1824.)

L'ORDRE SOCIAL

Hiérarchie, Monarchie, Catholicisme.

Le triomphe des idées à l'aide desquelles le libéralisme moderne fait imprudemment la guerre au gouvernement prospère des Bourbons serait la perte de la France et des libéraux eux-mêmes. Les chefs du *côté gauche* le savent bien. Pour eux, cette lutte est une simple question de pouvoir. Si, à Dieu ne plaise, la bourgeoisie abattait, sous la bannière de l'opposition, les supériorités sociales contre lesquelles sa vanité regimbe, le triomphe serait immédiatement suivi d'un combat soutenu par la bourgeoisie contre le peuple, qui, plus tard, verrait en elle une sorte de noblesse, mesquine il est vrai, mais dont les fortunes et les privilèges lui seraient d'autant plus odieux qu'il les sentirait de plus près. Dans ce combat, la société, je ne dis pas la nation, périrait de nouveau; parce que le triomphe toujours momentané de la masse souffrante implique les plus grands désordres. Ce combat serait acharné, sans trêve, car il reposerait sur des dissidences, instinctives ou acquises, entre les électeurs dont la portion la moins éclairée mais la plus nombreuse l'emporterait sur les sommités sociales dans un système où les suffrages se comp-

tent et ne se pèsent pas. Il suit de là qu'un gouvernement n'est jamais plus fortement organisé, conséquemment plus parfait, que lorsqu'il est établi pour la défense d'un *privilège* plus restreint. Ce que je nomme en ce moment le *privilège* n'est pas un de ces droits abusivement concédés jadis à certaines personnes au détriment de tous; non, il exprime plus particulièrement le cercle social dans lequel se renferment les évolutions du pouvoir. Le pouvoir est en quelque sorte le cœur d'un État. Or, dans toutes ses créations, la nature a resserré le principe vital, pour lui donner plus de ressort : ainsi du corps politique. Je vais expliquer ma pensée par des exemples. Admettons en France cent pairs, ils ne causeront que cent froissements. Abolissez la pairie, tous les gens riches deviennent des privilégiés; au lieu de cent, vous en aurez dix mille, et vous aurez élargi la plaie des inégalités sociales. En effet, pour le peuple, le droit de vivre sans travailler constitue seul un privilège. A ses yeux, qui consomme sans produire est un spoliateur. Il veut des travaux visibles et ne tient aucun compte des productions intellectuelles qui l'enrichissent le plus. Ainsi donc, en multipliant les froissements, vous étendez le combat sur tous les points du corps social au lieu de le contenir dans un cercle étroit. Quand l'attaque et la résistance sont générales, la ruine d'un pays est imminente. Il y aura tou-

jours moins de riches que de pauvres ; donc à ceux-ci la victoire aussitôt que la lutte devient matérielle. L'histoire se charge d'appuyer mon principe. La république romaine a dû la conquête du monde à la constitution du privilège sénatorial. Le Sénat maintenait fixe la pensée du pouvoir. Mais lorsque les chevaliers et les hommes nouveaux eurent étendu l'action du gouvernement en élargissant le patriciat, la chose publique a été perdue. Malgré Sylla, et après César, Tibère en a fait l'empire romain, système où le pouvoir, s'étant concentré dans la main d'un seul homme, a donné quelques siècles de plus à cette grande domination. L'empereur n'était plus à Rome quand la ville éternelle tomba sous les barbares. Lorsque notre sol fut conquis, les Francs, qui se le partagèrent, inventèrent le privilège féodal pour se garantir leurs possessions particulières. Les cent ou les mille chefs qui possédèrent le pays établirent leurs institutions dans le but de défendre les droits acquis par la conquête. Aussi la féodalité dura-t-elle tant que le privilège fut restreint. Mais quand les *hommes de cette nation*, véritable traduction du mot gentilshommes, au lieu d'être cinq cents, furent cinquante mille, il y eut révolution. Trop étendue, l'action de leur pouvoir était sans ressort ni force, et se trouvait d'ailleurs sans défense contre les manumissions de l'argent et de la pensée qu'ils n'avaient pas prévues. Donc le triomphe

de la bourgeoisie sur le système monarchique ayant pour objet d'augmenter aux yeux du peuple le nombre des privilégiés, le triomphe du peuple sur la bourgeoisie serait l'effet inévitable de ce changement. Si cette perturbation arrive, elle aura pour moyen le droit de suffrage étendu sans mesure aux masses. Qui vote discute. Les pouvoirs discutés n'existent pas. Imaginez-vous une société sans pouvoirs? Non. Eh bien! qui dit pouvoir dit force. La force doit reposer sur des *choses jugées*. Telles sont les raisons qui m'ont conduit à penser que le principe de l'élection est un des plus funestes à l'existence des gouvernements modernes. Certes, je crois avoir assez prouvé mon attachement à la classe pauvre et souffrante, je ne saurais être accusé de vouloir son malheur; mais, tout en l'admirant dans la voie laborieuse où elle chemine, sublime de patience et de résignation, je la déclare incapable de participer au gouvernement. Les prolétaires me semblent les mineurs d'une nation et doivent toujours rester en tutelle. Ainsi, selon moi, Messieurs, le mot *élection* est près de causer autant de dommage qu'en ont fait les mots *conscience* et *liberté*, mal compris, mal définis, et jetés aux peuples comme des symboles de révolte et des ordres de destruction. La tutelle des masses me paraît donc une chose juste et nécessaire au soutien des sociétés.

. . . .

Si je réclame des lois vigoureuses pour contenir la masse ignorante, reprit le médecin après une légère pause, je veux que le système social ait des réseaux faibles et complaisants, pour laisser surgir de la foule quiconque a le vouloir et se sent les facultés de s'élever vers les choses supérieures. Tout pouvoir tend à sa conservation. Pour vivre, aujourd'hui comme autrefois, les gouvernements doivent s'assimiler les hommes forts, en les prenant partout où ils se trouvent, afin de s'en faire des défenseurs, et enlever aux masses les gens d'énergie qui les soulèvent. En offrant à l'ambition publique des chemins à la fois ardus et faciles, ardus aux velléités incomplètes, faciles aux volontés réelles, un État prévient les révolutions que cause la gêne du mouvement ascendant des véritables supériorités vers leur niveau. Nos quarante années de tourmente ont dû prouver à un homme de sens que les supériorités sont une conséquence de l'ordre social. Elles sont de trois sortes et incontestables : supériorité de pensée, supériorité politique, supériorité de fortune. N'est-ce pas l'art, le pouvoir et l'argent, ou autrement : le principe, le moyen et le résultat? Or, comme en supposant table rase, les unités sociales parfaitement égales, les naissances en même proportion, et donnant à chaque famille une même part de terre, vous retrouveriez en peu de temps les irrégularités d'une fortune actuelle-

ment existante, il résulte de cette vérité flagrante que la supériorité de fortune, de pensée et de pouvoir, est un fait à subir, un fait que la masse considérera toujours comme oppressif, en voyant des privilèges dans les droits le plus justement acquis. Le contrat social, partant de cette base, sera donc un pacte perpétuel entre ceux qui possèdent contre ceux qui ne possèdent pas. D'après ce principe, les lois seront faites par ceux auxquels elles profitent, car ils doivent avoir l'instinct de leur conservation, et prévoir leurs dangers. Ils sont plus intéressés à la tranquillité de la masse que ne l'est la masse elle-même. Il faut aux peuples un bonheur tout fait. En vous mettant à ce point de vue pour considérer la société, si vous l'embrassez dans son ensemble, vous allez bientôt reconnaître avec moi que le droit délection ne doit être exercé que par les hommes qui possèdent la fortune, le pouvoir ou l'intelligence, et vous reconnaîtrez également que leurs mandataires ne peuvent avoir que des fonctions extrêmement restreintes. Le législateur, Messieurs, doit être supérieur à son siècle. Il constate la tendance des erreurs générales, et précise les points vers lesquels inclinent les idées d'une nation; il travaille encore plus pour l'avenir que pour le présent, plus pour la génération qui grandit que pour celle qui s'écoule. Or, si vous appelez la masse à faire la loi, la masse peut-elle être supérieure à

elle-même? Non. Plus l'assemblée représentera fidèlement les opinions de la foule, moins elle aura l'entente du gouvernement, moins ses vues seront élevées, moins précise, plus vacillante sera sa législation, car la foule est, en France surtout, et sera toujours ce qu'est une foule. La loi emporte un assujettissement à des règles : toute règle est en opposition aux mœurs naturelles, aux intérêts de l'individu; la masse portera-t-elle des lois contre elle-même? Non. Souvent la tendance des lois doit être en raison inverse de la tendance des mœurs. Mouler les lois sur les mœurs générales, ne serait-ce pas donner, en Espagne, des primes d'encouragement à l'intolérance religieuse et à la fainéantise; en Angleterre, à l'esprit mercantile; en Italie, l'amour des arts destinés à exprimer la société, mais qui ne peuvent pas être toute la société; en Allemagne, aux classifications nobiliaires; en France, à l'esprit de légèreté, à la vogue des idées, à la facilité de nous séparer en factions qui nous ont toujours dévorés. Qu'est-il arrivé depuis plus de quarante ans que les collèges électoraux mettent la main aux lois? nous avons quarante mille lois. Un peuple qui a quarante mille lois n'a pas de loi. Cinq cents intelligences médiocres, car un siècle n'a pas plus de cent grandes intelligences à son service, peuvent-elles avoir la force de s'élever à ces considérations? Non. Les hommes

incessamment sortis de cinq cents localités différentes ne comprendront jamais d'une même manière l'esprit de la loi, et la loi doit être une. Mais je vais plus loin. Tôt ou tard une assemblée tombe sous le sceptre d'un homme, et au lieu d'avoir des dynasties de rois, vous avez les changeantes et coûteuses dynasties des premiers ministres. Au bout de toute délibération se trouve Mirabeau, Danton, Robespierre, ou Napoléon : des proconsuls ou un empereur. En effet, il faut une quantité déterminée de force pour soulever un poids déterminé; cette force peut être distribuée sur un plus ou moins grand nombre de leviers; mais, en définitive, la force doit être proportionnée au poids : ici, le poids est la masse ignorante et souffrante qui forme la première assise de toutes les sociétés. Le pouvoir, étant répressif de sa nature, a besoin d'une grande concentration pour opposer une résistance égale au mouvement populaire. C'est l'application du principe que je viens de développer en vous parlant de la restriction du privilège gouvernemental. Si vous admettez des gens de talent, ils se soumettent à cette loi naturelle et y soumettent le pays; si vous assemblez les hommes médiocres, ils sont vaincus tôt ou tard par le génie supérieur : le député de talent sent la raison d'État, le député médiocre transige avec la force. En somme, une assemblée cède à une idée, comme la Convention

pendant la Terreur; à une puissance, comme le Corps législatif sous Napoléon; à un système ou à l'argent, comme aujourd'hui. L'assemblée républicaine que rêvent quelques bons esprits est impossible; ceux qui la veulent sont des dupes toutes faites, ou des tyrans futurs. Une assemblée délibérante qui discute les dangers d'une nation, quand il faut la faire agir, ne vous semble-t-elle donc pas ridicule? Que le peuple ait des mandataires chargés d'accorder ou de refuser les impôts, voilà qui est juste, et qui a existé de tous temps, sous le plus cruel tyran comme sous le prince le plus débonnaire. L'argent est insaisissable, l'impôt a d'ailleurs des bornes naturelles au-delà desquelles une nation se soulève pour le refuser, ou se couche pour mourir. Que ce corps électif et changeant comme les besoins, comme les idées qu'il représente, s'oppose à concéder l'obéissance de tous à une loi mauvaise, tout est bien. Mais supposer que cinq cents hommes, venus de tous les coins de l'empire, feront une bonne loi, n'est-ce pas une mauvaise plaisanterie que les peuples expient tôt ou tard? Ils changent alors de tyrans, voilà tout. Le pouvoir, la loi, doivent donc être l'œuvre d'un seul, qui, par la force des choses, est obligé de soumettre incessamment ses actions à une approbation générale. Mais les modifications apportées à l'exercice du pouvoir, soit d'un seul,

soit de plusieurs, soit de la multitude, ne peuvent se trouver que dans les institutions religieuses d'un peuple. La religion est le seul contrepoids vraiment efficace aux abus de la suprême puissance. Si le sentiment religieux périt chez une nation, elle devient séditieuse par principe, et le prince se fait tyran par nécessité. Les Chambres qu'on interpose entre le souverain et les sujets ne sont que des palliatifs à ces deux tendances. Les assemblées, selon ce que je viens de dire, deviennent complices ou de l'insurrection ou de la tyrannie. Néanmoins, le gouvernement d'un seul, vers lequel je penche, n'est pas bon d'une bonté absolue, car les résultats de la politique dépendront éternellement des mœurs et des croyances. Si une nation est vieillie, si le philosophisme et l'esprit de discussion l'ont corrompue jusqu'à la moelle des os, cette nation marche au despotisme malgré les formes de la liberté; de même que les peuples sages savent presque toujours trouver la liberté sous les formes du despotisme. De tout ceci résulte la nécessité d'une grande restriction dans les droits électoraux, la nécessité d'un pouvoir fort, la nécessité d'une religion puissante qui rende le riche ami du pauvre et commande au pauvre une entière résignation. Enfin il existe une véritable urgence de réduire les assemblées à la question de l'impôt et à l'enregistrement des lois, en leur enlevant la confection

directe. Il existe dans plusieurs têtes d'autres idées, je le sais. Aujourd'hui, comme autrefois, il se rencontre des esprits ardents à chercher le *mieux*, et qui voudraient ordonner les sociétés plus sagement qu'elles ne le sont. Mais les innovations qui tendent à opérer de complets déménagements sociaux ont besoin d'une sanction universelle. Aux novateurs, la patience. Quand je mesure le temps qu'a nécessité l'établissement du christianisme, révolution morale qui devait être purement pacifique, je frémis en songeant aux malheurs d'une révolution dans les intérêts matériels, et je conclus au maintien des institutions existantes. A chacun sa pensée, a dit le christianisme; à chacun son champ, a dit la loi moderne. La loi moderne s'est mise en harmonie avec le christianisme. A chacun sa pensée, est la consécration des droits de l'intelligence; à chacun son champ, est la consécration de la propriété due aux efforts du travail. De là notre société. La nature a basé la vie humaine sur le sentiment de la conservation individuelle, la vie sociale s'est fondée sur l'intérêt personnel. Tels sont pour moi les vrais principes politiques. En écrasant ces deux sentiments égoïstes sous la pensée d'une vie future, la religion modifie la dureté des contacts sociaux. Ainsi, Dieu tempère les souffrances que produit le frottement des intérêts par le sentiment religieux qui fait une vertu de

l'oubli de soi-même, comme il a modéré par des lois inconnues les frottements dans le mécanisme de ses mondes. Le christianisme dit au pauvre de souffrir le riche, au riche de soulager les misères du pauvre; pour moi, ce peu de mots est l'essence de toutes les lois divines et humaines.

(*Le Médecin de campagne.*)

*
* *

Le pouvoir est une *action*, et le principe électif est la *discussion*. Il n'y a pas de politique possible avec la discussion en permanence.

(*Sur Catherine de Médicis.*)

*
* *

L'association, une des plus grandes forces sociales et qui a fait l'Europe du moyen âge, repose sur des sentiments qui, depuis 1792, n'existent plus en France, où l'individu a triomphé de l'État. L'association exige d'abord une nature de dévouement qui n'y est pas comprise, puis une foi candide contraire à l'esprit de la nation, enfin une discipline contre laquelle tout regimbe, et que la religion catholique peut seule obtenir. Dès qu'une

association se forme dans notre pays, chaque membre, en rentrant chez soi d'une assemblée où les plus beaux sentiments ont éclaté, pense à faire litière de ce dévouement collectif, de cette réunion de forces, et il s'ingénie à traire à son profit la vache commune, qui, ne pouvant suffire à tant d'adresse individuelle, meurt étique.

On ne sait pas combien de sentiments généreux ont été flétris, combien de germes ardents ont péri, combien de ressorts ont été brisés, perdus pour le pays, par les infâmes déceptions de la charbonnerie française, par les souscriptions patriotiques du Champ d'Asile, et autres tromperies politiques qui devaient être de grands, de nobles drames, et qui ne furent que des vaudevilles de police correctionnelle. Il en fut des associations industrielles comme des associations politiques. L'amour de soi s'est substitué à l'amour du corps collectif. Les corporations et les hanses du moyen âge, auxquelles on reviendra, sont impossibles encore ; aussi, les seules *Sociétés* qui subsistent sont-elles des institutions religieuses auxquelles on fait la plus rude guerre en ce moment, car la tendance naturelle des malades est de s'attaquer aux remèdes et souvent aux médecins. La France ignore l'abnégation. Aussi toute association ne peut-elle vivre que par le sentiment religieux, le seul qui dompte les rébellions de l'esprit, les calculs de l'ambition et les avidités de tout

genre. Les chercheurs de mondes ignorent que l'association a des mondes à donner.

(*L'Envers de l'histoire contemporaine,* l'initié.)

*
* *

La France doit être une monarchie constitutionnelle [1], avoir une famille royale héréditaire, une chambre des pairs extraordinairement puissante, qui représente la propriété, etc., avec toutes les garanties possibles d'hérédité et des privilèges dont la nature doit être discutée ; puis une seconde assemblée, élective, qui représente tous les intérêts de la masse intermédiaire, qui sépare les hautes positions sociales de ce qui s'appelle le peuple.

La masse des lois et leur esprit doit tendre à éclairer *le plus possible* le peuple, les gens qui n'ont rien, les ouvriers, les prolétaires, etc., afin de faire arriver le plus possible d'hommes à l'état d'aisance qui distingue la masse intermédiaire ; mais aussi le peuple doit être laissé sous le joug le plus puissant, de manière que ses individus trouvent lumière, aide et protection, et qu'aucune idée, aucune

1 L'admiration que Balzac professait pour l'Angleterre lui a sans doute imposé ce mot, qui ne doit pas nous tromper. Balzac savait, il a dit que le pouvoir doit être sans partage, « absolu ».

forme, aucune transaction ne le rende turbulent.

La plus grande liberté possible à la classe aisée; car elle possède, elle, quelque chose à conserver, elle a tout à perdre, elle ne peut jamais être licencieuse.

Au gouvernement autant de force que possible. Ainsi gouvernement, riches et bourgeois ont intérêt à rendre la classe infime heureuse et à agrandir la classe moyenne, où est la puissance véritable des États.

Si les gens riches, les fortunes héréditaires de la chambre haute, corrompus par leurs mœurs, engendrent des abus, ils sont inséparables de l'existence de toute société; il faut les accepter avec les avantages qu'ils donnent.

(*A Mme* Carraud, novembre 1830.)

*
* *

Indécision et faiblesse, parce que la faiblesse est la suite naturelle de l'indécision, telle est, en un mot, la situation de notre gouvernement. Il nous a fait arriver à ce point de ne nous pas étonner des événements. Je ne serai pas surpris, un matin, de voir la garde nationale manquer au pouvoir. Et tous ces maux viennent de la velléité que tous les ministres ont eue, depuis juillet, de louvoyer, de se

tenir entre deux écueils, de voyager entre deux gouffres. Ils ont fait intervenir le roi, à chaque danger, avec encore moins de ménagement que les ministres de Ham n'usaient de Charles X. Il y a déjà autour du roi populaire une camarilla d'épauletiers, de vieux députés, de courtisans déguisés, à travers lesquels la vérité n'arrive plus que filtrée... Un grand mot est ressorti, pour les rois, de la révolution de juillet : ils doivent désormais *régner*, et non plus *gouverner*. Cet axiome politique une fois méconnu, le roi le plus puissant est en danger.

Une loi électorale franche, loyale, conforme aux vœux de la France, et une ordonnance de dissolution peuvent encore sauver le pays, à la veille d'être déchiré de nouveau. Puisse cette simple et populaire vérité se crier dans les journaux, sur les places publiques, jusqu'à ce qu'elle ait pénétré là où il y a encore, je crois, un amour vrai de la patrie ! Autrement, d'autres flots populaires, que rien ne contiendra parce que les digues sont fatiguées, passeront comme un incendie, comme une inondation, tout à la fois, et pourront emporter dans leur cours les débris de nos institutions faussées, de nos lois sans caractère, comme la Seine a emporté les meubles de l'archevêché...

Charles X voyait toujours, d'un côté, les Stuarts à Saint-Germain ; et, de l'autre, Louis XVI sur la

place de la Révolution. Il est possible qu'aujourd'hui la question politique soit la même sous une autre forme : Charles X à Cherbourg et les chefs populaires de la révolution sur l'échafaud. Y aurait-il déjà des hommes assez machiavélistes pour épouvanter les consciences à l'aide de ce dilemme? Serait-il vrai que des hommes faibles voulussent se donner l'apparence de la force en demandant, comme un écrivain célèbre, ou la république ou l'absolutisme?... Le génie de notre époque n'est point là. Cette triste maxime sert d'étendard aux impuissants politiques. Le vœu de la France est une monarchie constitutionnelle [1], qui réalise l'égalité devant la loi; qui crée une heureuse hiérarchie de délégations et de mandataires par lesquels, depuis la première et la plus simple agglomération, *la commune,* jusqu'à la plus puissante, *le département,* soient constamment représentés; et que, par le jeu de ces nouveaux rouages, les capacités intellectuelles et financières soient sans cesse, suivant leurs mérites, portées vers le sommet de l'État.

Toutes les lois qui tendront à ce but voulu par le progrès de notre civilisation seront approuvées, bien reçues, toutes les autres nous rejetteront dans l'ornière du passé. L'assiette de l'impôt se faisant

1 Cf. plus haut.

par des députés élus selon des lois pareilles, la liberté des cultes maintenue et le clergé sagement remis dans sa voie conciliatrice, dénué d'influence, où seraient alors les prétextes de plainte?...

Mais rien. Ces idées si simples n'ont pas été comprises, et nous avons un gouvernement bâtard, appuyé sur de fausses bases, sur deux cent vingt et une béquilles, en présence d'une minorité qui triomphera nécessairement.

(*Lettres sur Paris.*)

*
* *

La première agrégation sociale est la *famille;* la seconde, la *commune;* la troisième, le *canton;* puis viennent les départements et la Chambre. Donc, les communes ou tous les chefs de famille réunis doivent donner mandat à des électeurs chargés de nommer, dans chaque canton, le nombre de députés voulus par la population. L'électeur, étant le principe du député, doit seul offrir des garanties. Il payera un cens, il tiendra au sol, à la science ou à l'industrie. Le député, devenant une représentation de plusieurs communes et celle de plusieurs électeurs qui donnent au pays des gages immenses par leurs liens avec le sol, l'industrie ou la science, le député, dis-je, ne saurait être soumis à aucune

exigence d'éligibilité. Il doit être citoyen français, avoir vingt-cinq ans, et n'être frappé d'aucune incapacité. Les incapacités sont faciles à prévoir; elles sont si naturellement indiquées par l'histoire de la Restauration, qu'un néophyte des saint-simoniens les dirait.

(*Lettres sur Paris.*)

*
* *

Voyez-vous ce bâtiment de guerre près de la jetée?... Le ciel est bleu; la mer est brillante; les rivages bordés de granit, les fortifications de granit, les forts de granit et le port de Cherbourg se découpent vivement dans la lumière.

Y a-t-il quelques signes de désolation autour de vous?... Non. Eh bien! la plus antique des monarchies va passer. Allons nous mêler à la foule qui se presse sur le port, et voyons ce terrible convoi.

Voilà le roi!...

Ce fut une sourde clameur irrésistible, échappée à toutes les lèvres, au moment où parut Charles X. — Ils ne savaient pas si bien dire!... C'est, en effet, le dernier roi de France; après lui, peut-être y aura-t-il un roi des Français; celui-ci est le roi de Dieu, le roi légitime, le roi comme doit être un roi, propriétaire de son trône, comme vous êtes proprié-

taire de votre fortune, car il y a, entre ce roi et votre fortune, d'invisibles rapports, une liaison intime dont vous vous apercevrez un jour.

En ce moment, ce vieillard à cheveux blancs, enveloppé dans une idée, victime de son idée, fidèle à son idée, et dont ni vous ni moi ne pouvons dire s'il fut imprudent ou sage, mais que tout le monde juge dans le feu du présent, sans se mettre à dix pas dans la froideur de l'avenir; ce vieillard vous semble pauvre : hélas ! il emporte avec lui la fortune de la France; et, pour ce pas fatal, fait du rivage au vaisseau, vous payerez plus de larmes et d'argent, vous verrez plus de désolation qu'il n'y a eu de prospérités, de rires et d'or, depuis le commencement de son règne. — Voyez-vous ce banquier, vingt fois millionnaire, qui s'apprête à faire un roi par commission, qui portera son roi en compte, qui fera la facture d'un couronnement économique, qui écrira : *Tant pour avoir jeté une révolution à Rambouillet,* et qui, pour sainte ampoule, trempera son roi dans l'or? Eh bien ! ce banquier insolent qui frappe sur l'épaule du roi, qui lui dira : « Dînons ensemble, je vous ferai mon héritier »; cet homme, le type des banquiers, jouira du triste spectacle de cent maisons de banque ruinées et tombées les unes sur les autres comme des cartes que renverse le souffle d'un enfant.

Tenez, pendant que le roi part, cette diligence part aussi. Les routes sont sillonnées de ses roues, elle ne roule qu'à prix d'or, il a fallu la paix et des millions pour l'établir... Dans quelques jours, le petit gouvernement pacifique de ces messagers n'existera plus... Le roi de France emporte le crédit, lui pauvre !... Mais que n'emporte-t-il pas !... Sur ce vaisseau l'accompagnent les arts en deuil.

Sont-ce les trônes au rabais, les rois à bon marché, qui pourront semer l'or pour faire éclore des chefs-d'œuvre? — Sont-ce cinq cents bourgeois assis sur des banquettes, et qui pensent à planter des peupliers; sont-ce des pharmaciens occupés à réaliser la civilisation des castors; sont-ce des philanthropes enchantés de faire manger aux autres des soupes économiques; sont-ce des marchands d'orviétan politique et des jurés priseurs de budget, qui décréteront l'argent nécessaire aux galeries, aux musées, aux essais longtemps infructueux, aux lentes conquêtes de la pensée ou aux subites illuminations du génie? Il y aura cependant un art dans lequel se feront de grands progrès, l'art du suicide. Il sera prouvé qu'un homme, auquel il était impossible de lever le bras au-dessus de sa tête, a pu se pendre lui-même les pieds à terre; seulement, il sera regrettable que la Faculté n'ait pas consacré la thèse inverse, à savoir qu'il est impossible de se pendre en l'air... Hélas ! ce loyal

vieillard, il emporte ma tranquillité, ma douce liberté. La patrie, représentée par des voleurs ou des transfuges, par des régicides ou des niais, se métamorphosera en un billet de garde ; et, si je vais me promener, mon billet de garde me suivra ; si je vais dans mon pays natal, trois épiciers de mon quartier me prouveront que je devais être au corps de garde, et, tribunal improvisé, me condamneront à la prison dans la plus libre des patries. La liberté dans les lois, c'est la tyrannie dans les mœurs, comme le despotisme dans les lois garantit la liberté des mœurs... Voilà le paradoxe que le départ du roi légitime rendra vérité. Quand ce vieillard et cet enfant auront mis le pied sur ce vaisseau, le peuple sera souverain, — le peuple, qui ne sait pas lire ; vingt millions d'êtres à qui la royauté divine donnait du pain, demain n'en auront plus, et alors, ils traduiront leur souveraineté par un terrible mot : « Plus d'impôts ! et de l'or !... » Tous ces pâtres voudront garder leurs moutons à cheval. La souveraineté du peuple sera traduite par la classe intermédiaire, encore plus fatalement. Elle dira : « Plus de supériorité sociale ! plus de nobles ! plus de privilèges !... »

Et aussitôt plus de luxe, plus de gloire, plus de travaux !... D'un mot, ils démoliront des monuments, sans pouvoir prononcer la royale parole qui les construit. Ce combat de la médiocrité contre

la richesse, de la pauvreté contre la médiocrité, n'aura pour chefs que des gens médiocres, et l'inhabileté débordera de haut en bas sur ce pays, si riche en ce moment; et il nous faudra payer cher l'éducation de nos nouveaux souverains, de nos nouveaux législateurs; car ils essayeront de tout, excepté de la force; aussi, pendant quelques mois, ces mères qui ont amené sur leurs bras des enfants pour être témoins de la chute d'un enfant, et savoir comment on porte le malheur à cet âge; toutes ces mères trembleront de revoir la Convention; le jour où, la pairie héréditaire renversée, il n'y aura qu'une seule chose dont on ne doutera pas : la misère !

Tout cela sera le prix du passage de cette famille sur ce vaisseau. Trois fois tombée, la branche aînée aura trois fois ruiné la France. Qui a tort? la France ou les Bourbons? Je ne sais; mais, quand ils revinrent, ils apportèrent les olives de la paix, la prospérité de la paix, et sauvèrent la France, la France déjà partagée. S'ils payèrent les dettes de l'exil, ils payèrent les dettes de l'Empire et de la République. Ils versèrent si peu de sang, qu'aujourd'hui, ces tyrans pacifiques s'en vont sans avoir été défendus, parce que leurs amis ne les savaient pas attaqués. Dans quelques mois, vous saurez que, même en méprisant les rois, nous devons mourir sur le seuil de leurs palais, en les protégeant,

parce qu'un roi, c'est nous-mêmes; un roi, c'est la patrie incarnée; un roi héréditaire est le sceau de la propriété, le contrat vivant qui lie entre eux tous ceux qui possèdent contre ceux qui ne possèdent pas. Un roi est la clef de la voûte sociale; un roi, vraiment roi, est la force, le principe, la pensée de l'État, et les rois sont des conditions essentielles à la vie de cette vieille Europe, qui ne peut maintenir sa suprématie sur le monde que par le luxe, les arts et la pensée. Tout cela ne vit, ne naît et ne prospère que sous un immense pouvoir.

Un moment viendra que, secrètement ou publiquement, la moitié des Français regrettera le départ de ce vieillard, de cet enfant, et dira : « Si la Révolution de 1830 était à faire, elle ne se ferait pas. » Le singulier arrêt porté par les héros des trois journées sera toute une histoire, brève comme un mot de Tacite, et cette phrase portera ses fruits; car les restaurations ou les révolutions ne sont jamais que l'accomplissement des pensées secrètes d'un peuple, et l'explosion des intérêts, qui tous tendent au même niveau, la paix et la sécurité. Nous pouvons reprendre pour le compte de la France le mot prononcé pendant le convoi de Paul Ier, et ceux qui savent lire notre histoire depuis quarante ans n'hésiteront pas à le répéter :

« Les gens qui mènent par les chemins le convoi

de la monarchie légitime enterreront eux-mêmes l'adjudicataire au rabais de la couronne et du pouvoir. »

Napoléon a péri comme ces pharaons de l'Écriture, au milieu d'une mer de sang, de soldats, de chariots brisés, et dans le vaste linceul d'une plaine de fumée; il a laissé la France plus petite que les Bourbons ne l'avaient faite; ceux-ci sont tombés, ne versant guère que le sang des leurs, à peine tachés du sang de gens qui avaient pris les armes pour la défense d'un contrat, et qui, dans la victoire, l'ont méconnu.

Eh bien! ces souverains bannis laissent la France agrandie et florissante. Les preneurs à bail, qui vont essayer d'entreprendre le bonheur des peuples, apprendront à leurs dépens la signification du mot *catholicisme*, si souvent jeté comme un reproche à ce vieillard que nous déportons; et, si par hasard ils gouvernent une nation qui raisonne, je leur pardonnerai l'exil et la misère de ces princes. La Providence sera pour eux.

Voyez ce fort, là-bas, il a porté le nom de l'homme qui monte sur le vaisseau : il a déjà été débaptisé, le drapeau tricolore remplace le drapeau blanc. Maintenant, si vous n'avez pas lu sans émotion dans Walter Scott les regrets de la vieille Mérillies chassée de son village, ne donnerez-vous pas une larme à celui qui a perdu la couronne de

France, et qui, pour la troisième fois, part en exil, trahi par les siens?

Voilà quelque chose de plus horrible à contempler que le roi, car il y a de plus un enfant repoussé !

Comprenez-vous maintenant tout ce qu'il y a de grand, de malheureux, de terrible, de brave, de poétique, de sublime, de désespérant, de sombre, de glorieux, de national, de généreux, de sinistre, de religieux, d'intéressant, de ruineux, dans le départ de ces royales personnes?

Sommes-nous au-dessus de la montagne du Roule, pour ne pas voir plus loin que les gens attroupés sur les pavés du port !

Ces rois ont fait des fautes, sans doute; car ils sont maintenant en pleine mer, et n'ont plus de patrie que dans le ciel.

« Maintenant, dis-je à l'ami qui m'avait accompagné, si vous me demandez raison de cette oraison funèbre prononcée à coup sûr, je répondrai que je ne pense pas d'aujourd'hui, avec Hobbes, Montesquieu, Mirabeau, Napoléon, Jean-Jacques Rousseau, Locke et Richelieu, que, si le bien-être des masses doit être la pensée intime de la politique, l'absolutisme ou la plus grande somme de pouvoir possible, de quelque nom qu'on l'appelle, est le meilleur moyen d'atteindre ce grand but de sociabilité. Là-bas, dis-je en montrant le

vaisseau, est le droit et la logique, hors de cet esquif sont les tempêtes.

— Nous avons l'avenir, me répondit-il, et la France ! Adieu ! »

(*Le Départ.*)

*
* *

Sur la situation du parti royaliste.

La prestation d'un serment auquel se sont soumis les évêques et le clergé de France ayant été cause de plusieurs dissentiments entre les royalistes, il a paru convenable au *Rénovateur* [1] de traiter une question à laquelle la convocation de quelques collèges électoraux donne de l'importance et de l'actualité. Il était difficile d'examiner consciencieusement un point litigieux qui embrasse l'avenir et le présent du parti royaliste, sans en expliquer la situation actuelle : il le fallait pour les diverses nuances d'opinion, et peut-être aussi pour les adversaires de cette cause. Chargé de ce travail par mes amis [2], j'y ai trouvé matière

1 Revue dans laquelle parut cet essai.

2 Les fondateurs et collaborateurs du *Rénovateur,* duc de Fitz-James, duc de Noailles, vicomte de Conny, etc.

à de longues études, et, tout pressé que j'étais par le temps, cette espèce de rapport est sortie des bornes imposées à un article.

Il a été nécessaire de résumer le passé pour expliquer, pour justifier le présent, et l'ordre voulu en toute chose a introduit deux divisions dans ce travail. La première partie contient un résumé historique destiné à éclairer les royalistes sur les modifications apportées par le temps dans leurs intérêts matériels et dans les principes qu'ils défendent; la seconde renferme les réflexions que nous a suggérées leur conduite dans le temps présent. Nous n'avons ni la prétention ni le vouloir d'indiquer une marche à notre parti; mais il nous a semblé très urgent et dans les conditions de notre entreprise d'examiner si les moyens employés par les royalistes vont bien directement au but qu'ils se proposent d'atteindre.

*
* *

Le mot parti compte à peine quatre cents ans d'existence dans notre langage, et cependant il enferme toute notre histoire moderne; l'expliquer, c'est honorer les partis qui sont actuellement en présence, car sa signification véritable leur donnera de la conscience et de la nationalité.

Un parti est la collection de tous les hommes qui,

dans un État, trouvent leurs intérêts froissés par l'ordre établi. Si leurs intérêts répondent à de grands besoins sociaux, s'ils concordent avec les idées que la masse se forme sur un meilleur gouvernement, alors le parti devient assez fort pour pouvoir réclamer des changements dans l'État, ou les garanties nécessaires à ses intérêts.

Si les mécontents sont en petit nombre, et que la masse soit heureuse, si les intérêts froissés doivent être des sacrifices à faire par une localité, cette collection d'individus n'est plus qu'une *faction*. Entre le *parti* et la *faction*, il y a toute la différence qui existe entre les intérêts généraux et les intérêts particuliers. La Jacquerie fut un parti, les Guises furent une faction. Les religionnaires furent le plus grand des partis, la Fronde fut la plus petite des factions. Si les mécontents sont isolés et attentent à l'ordre, ils deviennent des criminels. Les partis sont au-dessus des lois, et leurs entreprises ont quelque noblesse, parce que le bien de la nation doit en être l'objet; les factions sont méprisables, et méritent les rigueurs du pouvoir. La mort du duc de Guise était illégale, mais nécessaire, et les actes de la justice, lors de l'insurrection des Cévennes, furent tout à la fois injustes et impolitiques.

En France, il n'y eut de parti possible qu'au moment où il exista des partis contraires en pré-

sence. Cette proposition serait niaise par son évidence, si elle n'était pas toute notre histoire et la formule de la lutte constante qui a eu lieu dans notre pays depuis près de neuf cents ans. Elle y a toujours été latente ou agissante. Les moments de paix furent des trêves garanties et maintenues par un despotisme ou fort ou glorieux. Louis IX, Louis XI, Richelieu, Louis XIV, Napoléon, ne sont que la même pensée humaine, armée des diverses puissances mises par les événements dans leur époque et concrétées par leur génie.

Or, tant que le système féodal se maintint, tant que la Gaule, conquise et dépecée par les hommes du Nord, vécut sous le réseau de fer des institutions dont ils unirent les mailles sur le sol même par l'*hommage lige*, une des plus belles idées modernes, la France fut gênée, comme un homme pressé par une cotte de mailles ou par un haubergeon trop étroit. L'hommage lige liait tous les serfs, c'est-à-dire la Gaule entière, au seigneur fieftain, le seigneur au baron, le baron au roi.

Donc, il n'y eut que deux intérêts : l'un comprimé, celui des vaincus ; l'autre oppresseur, celui des Francs. Ceux-ci possédaient tout, les autres ne possédaient rien ; mais, par un bienfait dû à l'Évangile, la religion des vaincus tendait à rétablir l'égalité, autant qu'il était possible, et diminuait le poids écrasant de la victoire par des principes

qui devaient un jour changer cette société de fer.

Alors les guerres qui eurent lieu de seigneur à seigneur ou de baron à roi ressemblaient à des duels dans une société constituée. Or, comme ces luttes devaient se perpétuer entre gens égaux, la royauté ne voulant pas recevoir à tout moment l'injure du coup de hache donné par un soldat sur le vase d'or réclamé par Clovis sur le butin, la royauté donc conçut la grande idée de l'hérédité, dont notre principe actuel de la légitimité n'est qu'une large application. Alors le trône voulut s'appuyer sur les communes, et, pour ne pas périr, il pensa au peuple. De ce moment date le mouvement des personnes, des choses, des intérêts, des idées et des principes en France ; car l'affranchissement des personnes a créé les choses, les choses ont fait les intérêts, les intérêts ont amené les idées, et les idées conduisent aux principes : un principe n'étant que la formule de plusieurs idées sociales ou scientifiques.

Lorsque, pendant une période de quatre cents ans, les communes, les villes, les provinces eurent, sous l'autorité royale, pris des accroissements insensibles, en marchant de concessions en concessions, écrivant leurs droits dans leurs chartes, combattant pour leurs franchises et libertés ; tantôt appuyées par le roi contre leurs seigneurs, tantôt appuyées par leurs seigneurs contre les rois,

il se trouva dans l'État une troisième puissance. Elle devint bientôt formidable en opposant le commerce et tous ses liens sociaux à la féodalité; la science, l'adresse et l'argent, à la force; les droits naturels, aux droits imposés; la jurisprudence romaine, à la justice seigneuriale.

Le peuple conquis s'était transformé en intérêts pour lutter avec ses vainqueurs.

Alors, au moment où le Tiers-État — mot admirable en ce sens qu'il résume toute une histoire — eut une force matérielle considérable, les seigneurs et la royauté se la disputèrent; et le mot *parti* fut créé. Sa formation, sauf toute réserve afin de ne pas compromettre la philologie, ne remonte guère plus haut que le règne de Charles V. Alors, au moment où, par le jeu bizarre des trois pouvoirs qui agitaient une société dont l'édifice craquait de siècle en siècle, une masse quelconque d'intérêts était froissée, il se rencontrait une faction de seigneurs, toute prête à s'allier avec ce Tiers-État, toujours conduit à pactiser sur tous les points du territoire; et, tantôt triomphant, mais allant toujours à son but, il donnait une base solide à ses confédérés, qui s'armaient pour leur propre compte au nom du bien public. Notre histoire est tout entière dans ces débats, que le clergé compliquait encore en y jetant le poids de ses idées et de ses dissensions, peu d'accord avec la pensée chrétienne

qui, tout égalité, avait imprimé ce grand mouvement. En effet, l'élection, introduite dans toutes les parties du gouvernement religieux, fut prise pour type de la société civile par les protestants eux-mêmes.

Mais, vers la fin du xve siècle, toutes ces querelles de commune à seigneur, de seigneur à province, de province à province, et la lutte entre le trône et la féodalité, tout enfin se fondit dans le grand et immense mouvement préparé par Luther, continué en France par Descartes, Bayle, et par l'école philosophique, encouragé, perpétué par l'imprimerie, et qui devait mettre, vers la fin du xviiie siècle, le roi, symbole et type de tout un parti désarmé pièce à pièce, seul devant un peuple. Richelieu avait achevé l'œuvre de Louis XI en abattant la féodalité; Louis XIV avait commencé l'avilissement de la noblesse, dernière image de la puissance qui n'était plus; Louis XV tua les parlements; il n'y avait plus de barrière entre le peuple et la royauté : la royauté succomba.

Or, le jour où Luther, en discutant le plus haut des pouvoirs, mit en question tous les autres, la lutte entre les peuples et les institutions qui les oppressaient commença, prit des proportions gigantesques, et il n'y eut plus en France que deux partis, les catholiques et les religionnaires. Les catholiques, expression de toutes les poésies reli-

gieuses, et de tous les intérêts matériels du clergé, des seigneurs et de la royauté, mais d'une royauté qui n'était plus, défendaient l'unité du pouvoir, l'unité de la foi et leurs avantages territoriaux. Les religionnaires, profitant de l'altération déjà faite dans les idées de liberté et de pouvoir, s'appuyaient sur la grande charte des sociétés chrétiennes, demandant, pour l'esprit humain et pour l'homme, non point la *liberté* proprement dite, mais la triple *indépendance* de l'individu, de la conscience et de la pensée; la participation de toutes les intelligences ou de tous les pouvoirs réels au gouvernement de l'État, l'égalité des charges et aussi, car il faut le dire, une culture plus hardie des sciences et des arts, la liberté du commerce, enfin la République, c'est-à-dire la coordination des intérêts et la pondération des pouvoirs. La gloire de Catherine de Médicis, aux yeux des hommes d'État qui n'épousent point les préjugés et qui acceptent les hommes et les événements comme des chiffres, sera d'avoir compris cette guerre et d'avoir voulu l'étouffer. Elle échoua dans le sang.

Alors les habitudes de la nation lui firent prendre les armes; mais la lutte fut double, car elle fut matérielle et intellectuelle. Elle fut dans les hommes et dans les choses, dans les intérêts et dans les idées. Alors chaque parti, ayant son chef, sa politique, son gouvernement, agissait avec toute

l'unité de force et de pensée qu'eût eue un seul homme. Mais, avec le temps, ce grand débat devait s'amoindrir en passant des hommes aux choses, des intérêts aux idées. Tel est l'esprit de notre histoire au XVIe, au XVIIe, au XVIIIe et au XIXe siècle.

En 1500, il y avait toute la poésie d'action qui résulte d'un combat entre hommes, où se déploient de grands caractères et mille drames secondaires. En 1600, les intérêts produisirent des luttes mesquines. En 1700, la bataille n'était plus que dans les idées. En 1800, elle devient une guerre entre les intelligences. La Saint-Barthélemy et la bataille de Dreux; la Fronde et la révocation de l'édit de Nantes; les lettres de cachet et les gazetiers; la prise de la Bastille et les journaux de 1830, le mouvement de Juillet et les doctrinaires; des royalistes et des libéraux : telles sont les formules de ces quatre siècles, où tout a profité à l'esprit humain. Aujourd'hui nous devons nous expliquer à nous-mêmes l'état dans lequel nous est arrivée cette grande question. Qui a tort, qui a raison, des royalistes ou des libéraux? Pour triompher, un parti doit avoir, avant tout, de la bonne foi avec lui-même.

Au moment où cette guerre commença, l'état du monde était favorable au parti des protestants; et, disons-le, ils avaient raison dans quelques-uns

de leurs vœux politiques. Les principes pour lesquels ils combattaient avaient l'avantage de se trouver en harmonie avec la pensée commune des peuples; c'était toute l'opposition du temps; et aussi ils finirent par être sanctionnés par toutes les intelligences dans la grande période de 89. En 1814, c'eût été folie au parti royaliste de contester. Là où une révolution a successivement passé dans les intérêts et dans les idées, elle est inattaquable; il faut l'accepter comme un fait; mais aussi, de là viennent les torts du parti libéral et ceux du parti royaliste. Ils n'ont point eu confiance, les uns aux promesses faites, les autres à l'obéissance promise et due. Les uns et les autres ont craint de perdre leurs avantages mutuels; de là viennent les malheurs de la France. Jetons un coup d'œil sur le passé.

Au xve siècle, les protestants allèrent chercher dans les concessions écrites, et jusque dans les coutumes de la Gaule et des Francs, les traces des anciennes libertés, les droits de la nation, sans même vouloir s'expliquer à eux-mêmes si c'étaient les droits des vainqueurs ou ceux des vaincus.

Ainsi, de cette époque datent les travaux du droit et de la philosophie, écrits incomplets qui furent comme les langes des trois grands siècles et des génies dont la gloire est impérissable. De laborieux publicistes, dont les noms restent brillants

dans la mémoire des savants, secondèrent puissamment le mouvement des esprits; il y eut guerre de plume et guerre d'épée, et la guerre morale devait étouffer la guerre matérielle. C'était, dans un temps donné, quoique avec une interprétation peu évangélique, le plus grand développement du principe consacré par Jésus-Christ, le triomphe de la pensée sur la matière. — Les catholiques, amenés sur le terrain de la science, ne refusèrent pas ces combats d'études, et leurs écrits ne furent pas les moins utiles. D'avance, et depuis longtemps, saint Thomas d'Aquin avait montré ce qu'il y a de fécond pour la liberté humaine dans la pensée du catholicisme.

Souvent les deux partis se mêlèrent. Hobbes, en Angleterre, résuma philosophiquement toutes les idées absolutistes, et en fit un système; plus tard, Locke plaida pour la monarchie; mais, en résumé, si l'on voulait procéder au dépouillement des votes, il se trouverait que les plus grands génies ont compris la société comme veut la constituer aujourd'hui le parti légitimiste.

L'issue de cette lutte immense est connue; l'édit de Nantes opéra la grande transformation des intérêts; et, du moment que Louis XIV avait rendu toute *prise d'armes* impossible, en achevant l'œuvre de corruption commencée sur la noblesse par Catherine de Médicis, il devait avoir peur de l'in-

fluence sourde du Tiers-État. Le protestantisme avait fait la force des oppositions populaires; il crut à la possibilité d'une victoire complète en révoquant l'édit; mais il oublia que toutes les conditions de la lutte avec les conditions de l'ordre social s'étaient changées; il méconnut la nouvelle puissance qui s'élevait au sein des sociétés modernes; et ses persécutions contre Port-Royal, sa conduite avec le jansénisme, laissèrent au milieu de l'État un principe d'opposition qui devint d'autant plus dangereux que cette opposition était respectueuse mais ferme; les jansénistes étaient les hérétiques à genoux devant le Saint-Père et devant le roi, mais discutant, et engendrant l'esprit d'examen au sein même de l'Église. Or toutes les oppositions se tiennent. Les jansénistes sous Louis XIV et les économistes sous Louis XV furent deux foyers dont les irradiations arrivèrent jusqu'à la grande époque de 1789.

Cependant l'éducation remise aux mains des jésuites, la propriété du sol, qui restait encore en grande partie aux mains de la noblesse et du clergé, les habitudes du pays, tout retarda la crise, mais aussi tout l'encouragea; car il y aurait eu entre les mains d'un grand homme autant de chances pour conserver que pour détruire la monarchie.

En effet, le tiers devenait propriétaire, les jésuites instruisaient les hommes les plus remarqua-

bles de la classe moyenne, et les entraves mises à la pensée la rendaient plus hardie; émancipée, elle eût peut-être été timide. Alors les philosophes continuèrent les travaux entrepris par les protestants et par les écrivains du XVIe siècle. Diderot recommença Bacon, comme Montesquieu refit Bodin. A cette époque, la puissance passa définitivement dans les idées, et les idées devaient réagir plus tard sur les hommes et les choses. Il semble que dans la nature tous les mouvements soient circulaires. Alors un jour vint où, par la faute du tiers, le peuple ne trouva plus que les simulacres de la force à laquelle il avait obéi. Ce qui jadis fut grand était devenu ridicule; et les gens de haute portée le sentaient, même dans le parti de la cour. Or l'intelligence et l'argent se trouvèrent du côté du tiers à une époque où tout était une question de supériorité intellectuelle ou pécuniaire. Autrefois, le tiers était tout le peuple; en 1789, il y avait tout un peuple derrière le Tiers-État. Les nobles, ayant conservé leurs droits utiles sans avoir à remplir les obligations auxquelles ces droits les astreignaient jadis, et qui justifiaient leur existence, ne furent plus qu'une injustice.

Malesherbes et Turgot comprirent leur époque; mais les plus grands seigneurs voulurent résister au mouvement des esprits au lieu de le conduire; et, quoique la femme d'un président traduisît l'his-

toire d'Angleterre, personne n'en cherchait la philosophie. Au lieu d'imiter les lords, qui abandonnèrent le monarque pour mesurer au peuple ses libertés et constituer l'oligarchie anglaise, ils firent de petites intrigues contre une grande révolution.

Emportés par leur lutte avec l'Europe, les révolutionnaires n'eurent ni le temps ni la sagesse d'entreprendre une constitution possible et qui acceptât les supériorités qui naissent au sein des sociétés, et dont il faut faire servir l'existence à l'ordre social. Tout fut ruiné : un homme vint qui voulut cercler ces débris et refaire une France; mais Napoléon portait en lui trop de germes de vie et de mort pour ne pas être une des plus glorieuses transitions humaines. Il périt faute de s'être fait comprendre, et la presse qui l'eût expliqué l'aurait tué plutôt. Il trouva ce grand débat dont nous avons esquissé l'histoire tout accompli, et se fit l'héritier de la victoire la plus ensanglantée qu'ait jamais remportée l'homme sur l'homme.

Les quatre cents ans de notre histoire se sont pendant un moment résumés dans sa personne. Là où il fallait un Washington, nous eûmes un conquérant. Louis XVIII fut rappelé par les populations enthousiasmées; et l'homme qui avait habité Hartwell comprit que, en France comme en Angleterre, les concessions devaient venir d'en

haut, et non d'en bas; il consacra donc, par l'intérêt personnel peut-être, les idées politiques pour lesquelles les hommes, les choses et les esprits avaient combattu depuis quatre siècles; alors il trouva la lutte morale bien affaiblie par le triomphe, mais compliquée par des intérêts; il trouva le parti royaliste plus sage peut-être qu'aucun de ceux dont les querelles aient arrêté la marche de la civilisation, soit en Angleterre, soit en France; mais ce parti, comme le parti libéral, avait ses sommités et sa masse. Les sommités du parti royaliste étaient éminemment intelligentes, et la masse peu au fait des hommes et des choses. Il y eut une lutte sourde entre les chefs de chaque parti; l'objet de ce combat n'était plus le triomphe des grandes idées contre lesquelles personne ne songeait plus à s'inscrire en faux, mais le fond de ce débat était le gouvernement du pays. Les uns et les autres, royalistes et libéraux, eurent le tort immense, pour se conserver les masses de leur parti, d'obéir à leurs préjugés et de laisser continuer un débat forclos. Ainsi, le journal qui était l'expression la plus pure de l'esprit royaliste n'osait pas parler de la Charte, quoique les écrivains mêmes de ce journal, comme les fortes têtes du parti, conçussent la grande pensée de constituer nationalement le royalisme à l'instar du torysme anglais. Ainsi, le journal le plus habilement fait de

l'opposition tendait à persuader aux masses que les royalistes voulaient rétablir l'ancien ordre de choses dans toute sa pureté. Louis XVIII ne voulut que vivre; et, se moquant des hommes et de son propre gouvernement, il renversa le plan des torys français par son ordonnance du 5 septembre; il crut peut-être le moment défavorable et vendit l'avenir des royalistes aux terreurs du présent.

Il n'y avait donc plus rien en discussion, mais les libéraux voulaient les bénéfices du pouvoir. Les antécédents de Louis XVIII et son système de bascule donnaient de la confiance aux fractions diverses du parti libéral; mais, à sa mort, la gauche doute de tout, et la droite ne doute plus de rien. Ni les uns ni les autres, emportés par les masses, ne voulurent voir la différence qui existe entre les libertés et la liberté. Les libéraux disaient les royalistes incorrigibles, et les royalistes accusaient les libéraux d'être des révolutionnaires; mais les gens habiles ne croyaient pas à ces banalités, ils voulaient le maintien de la prospérité publique et pensaient pouvoir arrêter leur parti. Quand, par suite des défiances qu'ils favorisaient, les libéraux attaquèrent le pouvoir royal, ils firent battre le peuple pour eux-mêmes, car il n'y avait rien à l'ordre du jour. Le grand mouvement imprimé à ces quatre siècles était consommé. Les droits de la nation n'étaient ni contestés ni con-

testables, mais il fallait en régler l'exercice. Juillet 1830 a retardé la seule constitution possible d'un gouvernement en France, et les honnêtes gens de la gauche se reprochent éternellement d'avoir encore une fois déchaîné les masses ignorantes sur le pouvoir; ils périront par le principe même de leur existence, car il n'y a rien de durable sans hiérarchie sociale, et leur fanatisme d'égalité s'oppose à la coordination des pouvoirs.

En ce moment donc, les deux partis ont complètement changé les conditions de leur existence : les uns, en prenant le pouvoir, ont mis à nu le néant de leurs principes; ils combattaient pour des idées vicieuses, et, forcés de s'appuyer sur des utopies contraires à l'existence des sociétés, ils ont tué la prospérité, le principe vital de leur pays; tandis que, vaincus momentanément, les royalistes sont pleins de force, parce que chaque jour démontre la puissance sociale de leurs doctrines. Il ne s'agit plus que de bien gouverner le pays, et non de changer les choses et les intérêts, modifiés par la marche des temps; alors, dans les circonstances actuelles, les royalistes doivent, pour défendre leur parti, conformer leurs plans à l'esprit de cette époque, et abandonner, comme les torys anglais, les personnes, pour faire triompher les principes. La discussion de leur système actuel et l'examen de leur conduite est l'objet de la seconde partie de cet article.

Si le mot *sujet* résumait les doctrines royalistes, et le mot *citoyen* les doctrines libérales, ne faudrait-il pas désespérer d'un pays où l'on se battrait pour des syllabes? la question, pour le prolétaire comme pour le duc, n'est-elle pas d'être heureux et tranquille, et ne vaut-il pas mieux être un sujet puissant et considéré qu'un citoyen pauvre et méprisé? Le gentleman anglais dit « Votre Grâce » au duc de Wellington, lui jette des pierres quand Sa Seigneurie passe; le midshipman insulte au monde, répond : « Ceci est à nous !... » en goûtant l'eau de mer, et croit appartenir à la nation la plus libre du monde. Quoique l'esclavage le plus complet enchaîne ses mœurs, et que l'usage assigne, à Londres, les places de l'aristocratie dans une gigue, le peuple anglais est fier de sa liberté, fabuleusement écrite dans ses lois. A Paris, la plus douce égalité règne dans les mœurs, et le peuple n'y est jamais satisfait de ses lois. L'Angleterre, soumise à l'oligarchie de ses lords, est toujours unie contre le monde, qu'elle conquiert en détail; et la France, toujours divisée, perd, quand elle veut être gouvernée par elle-même, les possessions qu'elle a dues au génie de ses rois. Singuliers rapprochements !... S'il en est ainsi dans le pays le plus spirituel et le plus intelligent du monde moderne, et si cette vieille lutte des patriciens contre les plébéiens se continue dans toutes les sociétés où la monarchie n'est pas fortement constituée, ne

serait-ce pas une tâche digne des hommes les plus instruits que de rechercher les causes de ce contraste, et de faire cesser le mouvement antisocial qui s'oppose au bien-être des peuples?...

S'il ne s'agissait que de savoir à qui doit appartenir le gouvernement du pays en France, tous les esprits éclairés seraient d'accord, et le voudraient donner à celui des deux partis qui offrirait le plus de sécurité pour le bonheur de ceux qui ne possèdent rien, et le plus de garanties pour la tranquillité de ceux qui ont acquis une fortune; car il n'existe pas de combinaison sociale qui puisse octroyer vingt mille livres de rente à tout le monde.

La meilleure société doit donc être celle qui, tout en donnant du pain aux prolétaires, en leur offrant les moyens nécessaires pour s'instruire et posséder, contraint néanmoins les excès probables de la partie souffrante d'une nation, en présence de la partie aisée ou riche.

Or, le principe de la souveraineté du peuple est-il propre à garantir la société de toute perturbation, et persuadera-t-on à l'homme qui peut tout, de ne rien vouloir?

Parmi tous les moyens de gouvernement, la religion n'est-elle pas le plus puissant de tous pour faire accepter au peuple ses souffrances et le travail constant de sa vie? Enfin, une religion sans

symboles, sans action, une religion purement intellectuelle est-elle possible?...

Toutes les doctrines royalistes sont implicitement dans ces deux pensées, qui se résument par la religion catholique et la monarchie légitime.

La légitimité, système inventé plus pour le bonheur des peuples que pour celui des rois, découle de l'impossibilité de gouverner le peuple quand l'État reconnaît des droits égaux à celui qui ne possède rien comme à celui qui possède beaucoup, à celui qui n'a point d'idées comme à celui qui a conquis une puissance intellectuelle.

Le catholicisme a pour lui l'autorité des faits : les pensées philosophiques les plus belles sont impuissantes à comprimer le vol, et les discussions sur le libre arbitre le conseillent peut-être, quand la vue d'une croix, quand Jésus-Christ et la Vierge, sublimes images du dévouement nécessaire à l'existence des sociétés, retiennent des populations entières dans leur voie de malheur, et leur font accepter l'indigence.

Le catholicisme et la légitimité produisent deux résultats que le républicain ne peut remplacer que par l'amour de la patrie ; mais l'amour de la patrie n'a point d'images, n'a point de symboles, et, s'il conduit Danton à se résigner à son supplice, il faut reconnaître en Danton l'homme souverainement intelligent, l'homme instruit ; et il prouve

que le sentiment patriotique n'est compris que dans les classes élevées.

Ainsi, le parti royaliste est philosophiquement rationnel dans ses deux dogmes fondamentaux : Dieu et le roi. Ces deux principes sont les seuls qui puissent maintenir la partie ignorante de la nation dans les bornes de sa vie patiente et résignée.

Dans tous les temps, dans tous les pays, il sera ridicule de vouloir prétendre donner autre chose que de l'ouvrage, des vêtements et des abris aux classes inférieures. Faire lire les devoirs du citoyen ou les journaux à des gens qui se lèvent au jour et se couchent à la nuit, après avoir travaillé dix heures, est une entreprise bouffonne à laquelle aucun écrivain libéral n'a pensé.

Quant à vouloir donner à tous les citoyens d'un même pays le même morceau de pain et le même vêtement, en divisant la terre en autant de portions égales qu'il y a de familles, c'est une autre folie dont l'inégalité des familles et la variété des estomacs, dont toutes les passions humaines feraient justice, si ce singulier système était appliqué. L'impossibilité de ces utopies libérales conduit à la reconnaissance des supériorités sociales en haine desquelles la révolution de Juillet s'est faite. Mais le peuple s'est aperçu que l'aristocratie de la pairie allait être remplacée par celle de l'apothicaire et du banquier. Or, aristocratie pour aris-

tocratie, s'il était consulté, peut-être aimerait-il mieux celle du talent et de la naissance; car, pour durer, celle-là est soumise à certaines conditions qui impliquent la gloire et le bonheur d'une nation.

Or la révolution de Juillet a détruit la légitimité, n'a pas voulu de religion dominante, et, par amour d'une liberté impossible, a renversé la pairie. Qui a fait la révolution de Juillet? Ce n'est certes point le peuple français, c'est le peuple de Paris. Le peuple en France avait ressenti l'influence des deux principes fondamentaux sur lesquels s'appuie le système des royalistes, et, libre de travailler, de s'instruire et d'acquérir, il savourait la paix la plus florissante, après quarante années de troubles. Le mouvement de Juillet a été dû à la classe moyenne, avec laquelle le peuple de Paris se trouve sans cesse en contact.

La monarchie, qui remplissait envers le peuple ses obligations sociales, avait-elle froissé les intérêts de la classe moyenne?... Ici, nous dirons que la classe jouissait d'une égalité dans les mœurs dont aucun autre pays n'offre l'exemple, qu'elle participait à l'action du gouvernement en raison de sa puissance réelle; qu'à l'extérieur, le pays avait repris sa dignité, et que chaque citoyen pouvait publier personnellement sa pensée : la Restauration accomplissait donc envers la classe

moyenne toutes les conditions nécessaires au bonheur de tous. Le trône se sentait menacé dans sa vie, et l'État dans sa prospérité, par la liberté de la presse mal réglée, et par le droit électoral mal compris. Telle est l'histoire métaphysique des journées de Juillet. Or, en parenthèse, nous croyons que, républicains ou monarchiques, tous les pouvoirs voudront, pour exister, mettre à exécution la pensée de Charles X; seulement, la République fera faire par les masses la police que le trône espérait faire légalement. Mais les barricades de Juillet ont eu lieu; l'homme politique doit les accepter comme un fait.

Or, au milieu de la société ainsi bouleversée, que devaient faire les royalistes?...

Il y avait pour eux trois partis à prendre. La guerre civile était le premier moyen; mais, dans les premiers moments, la guerre civile si audacieusement faite, dans Paris, par le parti libéral, était impossible en France. Notre histoire prouve que les partis se préparent à la guerre comme les nations entre elles; il faut savoir nécessairement, avant de prendre les armes, si les intérêts seront gravement compromis, et si la situation nouvelle dans laquelle entrent les partis donne au vainqueur sur les vaincus un pouvoir oppresseur.

Chacun des deux partis a trouvé la guerre civile toute sainte et toute juste, lorsque les masses y

avaient participé. L'absolution est dans le triomphe, et la justice de la cause dans le nombre des intérêts attaqués par le parti contre lequel on s'est armé.

Si vous voulez, supposez un moment la république proclamée à Paris ; car, après Louis-Philippe, il n'y a de possible que la république ou Henri V. Or la république ne pourra se faire reconnaître que par la guerre ; pour solder la guerre, il faudra des réquisitions. L'argent étant caché, la république devra s'en prendre à la propriété, qui est toujours là. La terreur, dans toutes ses conséquences, sera le seul moyen de battre monnaie et de faire marcher tous les citoyens à la frontière.

Arrivée à ce terme et à ce moment, la guerre civile ne sera pas douteuse ; mais, après quarante années d'expérience perdues, elle durera toujours trop, et sera toujours le plus grand des malheurs.

La guerre civile commencée à Paris en 1830 aurait pu être étouffée par la France entière, si les royalistes eussent fait leur devoir pendant la Restauration ; s'ils eussent tous habité leurs terres ; s'ils eussent de leurs mains coopéré au bien-être des localités ; s'ils eussent tenté de décentraliser le gouvernement, et s'ils eussent converti leurs capitaux en propriétés au lieu de les mettre en rentes ; enfin, s'ils eussent tâché d'être les magistrats du pays, ils auraient créé autour d'eux des

attachements, réveillé des croyances, et auraient pu guerroyer; car, pour aller prendre un fusil, comme l'ont fait les ouvriers de Paris, il faut se croire menacé dans ses intérêts. Les royalistes français n'ayant pas pu se constituer, comme firent les torys anglais, Juillet fut donc une révolution. Or, tant que la république ne sera pas visiblement imminente, toute guerre civile sera impolitique, parce qu'elle donnera de la force au gouvernement. Ainsi donc, la guerre civile, comme premier moyen de succès pour le parti royaliste, est une chose jugée.

Alors, deux autres partis étaient à prendre.

Les royalistes devaient-ils rester au milieu du pays, tous silencieux, sans reconnaître le gouvernement de Juillet autrement que comme un fait, sans en rien accepter, sans prêter serment, sans aller aux élections, sans participer en aucune manière aux devoirs imposés aux Français? Attitude calme mais hostile, attitude de gens qui attendent tout de la Providence, et qui se renferment dans leurs convictions.

Ou les royalistes devaient-ils, à l'imitation des libéraux sous la Restauration, entrer dans l'action du gouvernement, se glisser dans ses rouages, avoir leurs organes à la Chambre, et tourner la révolution de Juillet par la presse et par la parole, comme le libéralisme avait tourné la monarchie?

Enfin, le parti devait-il agir ou mourir?

Beaucoup de royalistes se tiennent dans la première ligne, refusent le serment, restent chez eux et attendent. Sans doute il y a dans ce système une vieille loyauté très prisable et une politique habile, si le succès la justifie : ou ces royalistes croient leur parti assez riche et assez puissant pour entraver par la retraite la marche du gouvernement actuel, ou ils pensent que le juste milieu périra par les principes léthifères qu'il a mis dans son existence. Alors, ils supposent que, par l'excès des maux, tôt ou tard la légitimité reviendra, soit après une anarchie, soit après un despotisme intolérable. Tout en rendant justice à cette conduite, qui a toute la loyauté de la haine, et admettant par hypothèse qu'elle soit suivie d'un triomphe, nous croyons qu'il aurait le malheur de coûter trop de sang et trop de prospérité à la France, et que cette conduite justifierait toutes les préventions fausses qu'excite le parti royaliste. Aussi, selon moi, peut-être est-il nécessaire à tous les bons esprits de se réunir, afin d'imprimer aux royalistes une pensée plus conforme au temps dans lequel nous sommes.

Le coup d'œil que nous avons jeté dans notre premier chapitre sur l'histoire des partis en France est destiné à donner au système que nous voudrions faire prévaloir toute l'autorité de l'expérience.

Nous croyons donc avoir démontré dans cette première partie que le parti royaliste, héritier des doctrines pour lesquelles nos pères ont pendant si longtemps ensanglanté la France, n'a plus entre ses mains les mêmes moyens de résistance, et qu'il doit accepter le combat dans les termes où il est posé par le XIXe siècle. Les royalistes doivent donc reconnaître sans arrière-pensée, comme le firent les lords anglais, les résultats infailliblement accomplis. Ainsi, dans la lutte actuelle, il y a des principes incontestables et des armes nécessaires; vouloir s'opposer aux résultats matériels de 89, à ce que la Révolution a produit dans les idées, dans les choses et dans les intérêts, serait une faute sans nom dans le langage politique, car ce serait tout à la fois une absurdité, une impossibilité, un crime, une folie; ce serait tout ce qu'il y a de déraisonnable au monde.

Aujourd'hui, les seules armes que les royalistes doivent prendre sont celles que notre siècle a faites : la presse et la tribune. Créer les gazettes provinciales, et n'envoyer personne sur les bancs de la Chambre, est une contradiction. Avant toute chose, il faut convaincre le pays de la force des doctrines royalistes. Les événements arrivés en France depuis deux ans sont un commentaire trop favorable aux deux idées capitales du royalisme, la religion et la légitimité, pour ne pas

aider le peuple à les étudier et à en comprendre la portée.

N'est-il pas évident que, si Henri V était voulu par la masse de la nation, il pourrait revenir en vertu du double droit de la souveraineté du peuple et de la légitimité? N'est-ce donc rien alors que de préparer la conviction des masses? Et n'est-ce pas le parti légal que laisse aux royalistes la liberté consacrée par l'acte constitutif du gouvernement de Juillet? Deux fois la branche aînée des Bourbons a reparu en France; la première fois, elle vint en vertu de son droit; la seconde, en vertu de la force; or, s'il est dans l'intérêt du pays que la légitimité règne, ce ne peut être aujourd'hui qu'en vertu de la conviction. L'histoire des partis en France nous a démontré que les révolutions ont commencé par être dans les choses et dans les intérêts, avant de passer dans les idées, et de devenir des principes; aujourd'hui, les révolutions doivent être faites dans les esprits et dans les idées, avant de se consommer matériellement. C'est ce que le parti libéral comprit instinctivement. Or, si pendant quinze années il a pu, avec des idées inapplicables, et dont le triomphe devait froisser nos intérêts, les siens et ceux de la France, amener une révolution; si, malgré le peu de voix qu'il avait dans les Chambres, et malgré la compression de la presse, il a pu vaincre en juillet, n'est-il pas évident qu'avec des

idées justes, et avec les seuls principes possibles en fait de gouvernement, les royalistes auxquels l'action de la presse appartient dans tout son entier doivent, sous peine de mériter leur défaite, arriver à faire partager leurs convictions à la France? N'est-ce pas se livrer sans défense que de laisser l'administration du pays et la protection de nos intérêts à des hommes incapables? Les royalistes ne doivent-ils pas être patriotes avant d'être de leur parti, comme un tory est Anglais avant d'être tory? La première condition, pour gouverner un pays, est de se montrer digne d'en diriger les affaires. Or, pour arriver à la conduite des affaires en France, il faut en reconnaître, sans arrière-pensée, les vrais besoins, poser en principe la liberté, mais en montrer les limites, éviter surtout les équivoques dans les grandes garanties sociales; car les défiances du peuple ont tué les Bourbons.

Au moment où la légitimité, menacée dans son existence, a voulu rétablir l'équilibre entre tous les pouvoirs, une faible minorité en France a cru que le trône voulait aller plus loin qu'il n'avait l'intention d'aller, et ce tiers a profité des fautes et de la bonne foi même de la légitimité. Assurément, aujourd'hui, personne ne pourrait croire que Charles X voulût autre chose que réprimer la liberté de la presse et réorganiser le droit électoral

dans une pensée de meilleur avenir. Or cette pensée sera celle de tout homme ami de sa patrie. Si Charles X avait eu le projet de gouverner despotiquement la France, il n'aurait eu ni impôts ni armée. Le despotisme doit être le meilleur des gouvernements, sous peine de ne pas être, et le despote le plus puissant de tous ceux qui aient jamais régné sur un pays, Napoléon, est tombé sous une puissance plus haute que celle du despotisme, la force d'inertie.

Ainsi, pour convaincre la France de la puissance et de la sécurité de leurs doctrines, les royalistes doivent agir et parler, car ce n'est jamais dans le triomphe que les partis se rajeunissent et se rénovent, mais pendant les luttes. Le combat exige des forces, et le déploiement des forces amène la victoire. Ce qui était vrai pour les querelles armées du XVIe siècle l'est également pour la guerre morale du XIXe. Nous pourrions demander au parti royaliste s'il a son chef, quels sont ses plans, quelle est sa pensée intime, quel est son but. Jadis, les protestants, et récemment le libéralisme, étaient plus habiles, plus logiques que n'est aujourd'hui le royalisme. L'opposition de 1820 reconnut bientôt qu'il ne fallait plus conspirer, en s'apercevant que les conspirations donnaient de la force au gouvernement royal. Or, si la retraite des royalistes et leur attitude négative au milieu

d'un gouvernement auquel ils n'obéissent que de fait, si la guerre civile intempestivement commencée, entraînent la ruine du parti, ne doit-on pas examiner sérieusement le dernier moyen de résistance et le meilleur plan à suivre pour organiser le pays? Ici se place naturellement la discussion du serment à prêter et l'examen des forces légales qui restent au parti royaliste.

Si l'intelligence est toute la force des sociétés modernes, il y aurait quelque honte au parti royaliste à ne pas accepter les termes de ce nouveau combat; car, alors, il ne pourrait jamais justifier le système des supériorités sociales dont il défend les existences. Si les royalistes veulent prouver au peuple qu'ils sont les plus nombreux et les plus forts, ils doivent le démontrer par la presse et par la parole. Le moment présent est le seul dans lequel ils puissent convaincre la France de leur bonne foi dans l'adoption des principes nouveaux avec lesquels il faut gouverner aujourd'hui. C'est en quelque sorte pour eux que la tribune est instituée. Elle ne peut plus profiter au libéralisme, que le pouvoir tue, et qui, reconnaissant l'impuissance de ses doctrines en fait de gouvernement, en est réduit, pour être conséquent avec lui-même, à vouloir une république, à en effrayer la France et l'Europe. Par la presse et par la parole, les royalistes s'entendront avec le pays sur la mesure des

libertés voulues. Ils pourront d'avance constituer le gouvernement presque oligarchique dans lequel toute société doit se reposer aujourd'hui.

* * *

Dans une conversation qu'il imagine au château de Mme Graslin, la bienfaitrice du pays de Montégnac, Balzac expose, par la voix de quelques hommes d'élite, l'essentiel de ses vues sociales.

Une fois placés autour d'une table richement servie, car Véronique (Mme Graslin) avait envoyé tout son mobilier de Limoges à Montégnac, ces six personnages éprouvèrent un moment d'embarras. Le médecin, le maire et le juge de paix ne connaissaient ni Grossetête ni Gérard [1]. Mais, pendant le premier service, la bonhomie du vieux banquier fondit insensiblement les glaces d'une première rencontre. Puis l'amabilité de Mme Graslin entraîna Gérard et encouragea M. Roubaud [2]. Maniées par elle, ces âmes pleines de qualités exquises reconnurent leur parenté. Chacun se sentit dans un milieu sympathique. Aussi, lorsque le dessert fut mis sur la table, quand les cristaux et

1 Un vieil ami de Mme Graslin, et le jeune ingénieur dont les magnifiques travaux ont fait d'une propriété ingrate une source de prospérité pour toute la contrée.

2 Le médecin.

les porcelaines à bords dorés étincelèrent, quand les vins choisis circulèrent servis par Aline, par Champion et par le domestique de Grossetête, la conversation devint-elle assez confidentielle pour que ces quatre hommes d'élite réunis par le hasard se disent leur vraie pensée sur les matières importantes qu'on aime à discuter en se trouvant tous de bonne foi.

« Votre congé a coïncidé avec la révolution de Juillet, dit Grossetête à Gérard d'un air par lequel il lui demandait son opinion.

— Oui, répondit l'ingénieur. J'étais à Paris durant les trois fameux jours, j'ai tout vu ; j'en ai conclu de tristes choses.

— Et quoi? dit M. Bonnet [1] avec vivacité.

— Il n'y a plus de patriotisme que sous les chemises sales, répliqua Gérard. Là est la perte de la France. Juillet est la défaite volontaire des supériorités de nom, de fortune et de talent. Les masses dévouées ont remporté la victoire sur des classes riches, intelligentes, chez qui le dévouement est antipathique.

— A en juger par ce qui arrive depuis un an, reprit M. Clousier, le juge de paix, ce changement est une prime donnée au mal qui nous dévore, à l'individualisme. D'ici à quinze ans, toute ques-

1 L'abbé Bonnet, le « curé de village ».

tion généreuse se traduira par : *Qu'est-ce que cela me fait?* le grand cri du Libre Arbitre descendu des hauteurs religieuses où l'ont introduit Luther, Calvin, Zwingle et Knox jusque dans l'Économie publique. *Chacun pour soi, chacun chez soi,* ces deux terribles phrases formeront, avec le *Qu'est-ce que cela me fait?* la sagesse trinitaire du bourgeois et du petit propriétaire. Cet égoïsme est le résultat des vices de notre législation civile, un peu trop précipitamment faite, et à laquelle la révolution de Juillet vient de donner une terrible consécration. »

Le juge de paix rentra dans son silence habituel après cette sentence, dont les motifs durent occuper les convives. Enhardi par cette parole de Clousier et par le regard que Gérard et Grossetête échangèrent, M. Bonnet osa davantage.

« Le bon roi Charles X, dit-il, vient d'échouer dans la plus prévoyante et la plus salutaire entreprise qu'un monarque ait jamais formée pour le bonheur des peuples qui lui sont confiés, et l'Église doit être fière de la part qu'elle a eue dans ses conseils. Mais le cœur et l'intelligence ont failli aux classes supérieures, comme ils lui avaient déjà failli dans la grande question de la loi sur le droit d'aînesse, l'éternel honneur du seul homme d'État hardi qu'ait eu la Restauration, le comte de Peyronnet. Reconstituer la nation par la famille,

ôter à la presse son action venimeuse en ne lui laissant que le droit d'être utile, faire rentrer la Chambre élective dans ses véritables attributions, rendre à la religion sa puissance sur le peuple : tels ont été les quatre points cardinaux de la politique intérieure de la maison de Bourbon. Eh bien ! d'ici à vingt ans, la France entière aura reconnu la nécessité de cette grande et saine politique. Le roi Charles X était d'ailleurs plus menacé dans la situation qu'il a voulu quitter que dans celle où son paternel pouvoir a péri. L'avenir de notre beau pays, où tout sera périodiquement mis en question, où l'on discutera sans cesse au lieu d'agir, où la presse, devenue souveraine, sera l'instrument des plus basses ambitions, prouvera la sagesse de ce roi qui vient d'emporter avec lui les vrais principes du gouvernement, et l'histoire lui tiendra compte du courage avec lequel il a résisté à ses meilleurs amis, après avoir sondé la plaie, en avoir reconnu l'étendue et vu la nécessité des moyens curatifs qui n'ont pas été soutenus par ceux pour lesquels il se mettait sur la brèche.

— Eh bien ! Monsieur le curé, vous y allez franchement et sans le moindre déguisement, s'écria Gérard ; mais je ne vous contredirai pas. Napoléon, dans sa campagne de Russie, était de quarante ans en avant sur l'esprit de son siècle, il n'a pas été compris. La Russie et l'Angleterre de 1830

expliquent la campagne de 1812. Charles X a éprouvé le même malheur : dans vingt-cinq ans, ses ordonnances deviendront peut-être des lois.

— La France, pays trop éloquent pour n'être pas bavard, trop plein de vanité pour qu'on y reconnaisse les vrais talents, est, malgré le sublime bon sens de la langue et de ses masses, le dernier de tous où le système des deux assemblées délibérantes pouvait être admis, reprit le juge de paix. Au moins, les inconvénients de notre caractère devaient-ils être combattus par les admirables restrictions que l'expérience de Napoléon y avait opposées. Ce système peut encore aller dans un pays dont l'action est circonscrite par la nature du sol, comme en Angleterre; mais le droit d'aînesse, appliqué à la transmission de la terre, est toujours nécessaire, et quand ce droit est supprimé, le système représentatif devient une folie. L'Angleterre doit son existence à la loi quasi féodale qui attribue les terres et l'habitation de la famille aux aînés. La Russie est assise sur le droit féodal de l'autocratie. Aussi ces deux nations sont-elles aujourd'hui dans une voie de progrès effrayant. L'Autriche n'a pu résister à nos invasions et recommencer la guerre contre Napoléon qu'en vertu de ce droit d'aînesse qui conserve agissantes les forces de la famille et maintient les grandes productions nécessaires à l'État. La maison de Bour-

bon, en se sentant couler au troisième rang en Europe par la faute du libéralisme, a voulu se maintenir à sa place, et le pays l'a renversée au moment où elle sauvait le pays. Je ne sais où nous fera descendre le système actuel.

— Vienne la guerre, la France sera sans chevaux comme Napoléon en 1813, qui, réduit aux seules ressources de la France, n'a pu profiter des deux victoires de Lutzen et Bautzen, et s'est vu écraser à Leipsick, s'écria Grossetête. Si la paix se maintient, le mal ira croissant; dans vingt-cinq ans d'ici, les races bovine et chevaline auront diminué de moitié en France.

— M. Grossetête a raison, dit Gérard. Aussi l'œuvre que vous voulez tenter ici, Madame, reprit-il en s'adressant à Véronique, est-elle un service à rendre au pays.

— Oui, dit le juge de paix, parce que Madame n'a qu'un fils. Le hasard de cette succession se perpétuera-t-il? Pendant un certain laps de temps, la grande et magnifique culture que vous établirez, espérons-le, n'appartenant qu'à un seul propriétaire, continuera de produire des bêtes à cornes et des chevaux. Mais, malgré tout, un jour viendra où forêts et prairies seront ou partagées ou vendues par lots. De partage en partage, les six mille arpents de votre plaine auront mille ou douze cents propriétaires, et dès lors, plus de chevaux ni de haut bétail.

— Oh ! dans ce temps-là... dit le maire.

— Entendez-vous le : *Qu'est-ce que cela me fait?* signalé par M. Clousier, s'écria M. Grossetête, le voilà pris sur le fait ! Mais, Monsieur, reprit le banquier d'un ton grave en s'adressant au maire stupéfait, ce temps est venu ! Sur un rayon de dix lieues autour de Paris, la campagne, divisée à l'infini, peut à peine nourrir les vaches laitières. La commune d'Argenteuil compte trente-huit mille huit cent quatre-vingt-cinq parcelles de terrain dont plusieurs ne donnent pas quinze centimes de revenu. Sans les puissants engrais de Paris, qui permettent d'obtenir des fourrages de qualités supérieures, je ne sais comment les nourrisseurs pourraient se tirer d'affaire. Encore, cette nourriture violente et le séjour des vaches à l'étable les font-ils mourir de maladies inflammatoires. On use les vaches autour de Paris comme on use les chevaux dans les rues. Des cultures plus productives que celle de l'herbe, les cultures maraîchères, le fruitage, les pépinières, la vigne, y anéantissent les prairies. Encore quelques années, et le lait viendra en poste à Paris, comme y vient la marée. Ce qui se passe autour de Paris a lieu de même aux environs de toutes les grandes villes. Le mal de cette division excessive des propriétés s'étend autour de cent villes en France, et la dévorera quelque jour tout entière. A peine, selon Chaptal, comptait-on, en 1800, deux millions d'hectares en

vignobles, une statistique exacte vous en donnerait au moins dix aujourd'hui. Divisée à l'infini, par le système de nos successions, la Normandie perdra la moitié de sa production chevaline et bovine; mais elle aura le monopole du lait à Paris, car son climat s'oppose heureusement à la culture de la vigne. Aussi sera-ce un phénomène curieux que celui de l'élévation progressive du prix de la viande. En 1850, dans vingt ans d'ici, Paris, qui payait la viande sept et onze sous la livre en 1814, la payera vingt sous, à moins qu'il ne survienne un homme de génie qui sache exécuter la pensée de Charles X.

— Vous avez mis le doigt sur la grande plaie de la France, reprit le juge de paix. La cause du mal gît dans le Titre *des Successions* du Code civil, qui ordonne le partage égal des biens. Là est le pilon dont le jeu perpétuel émiette le territoire, individualise les fortunes en leur ôtant une stabilité nécessaire et qui, décomposant sans recomposer jamais, finira par tuer la France. La Révolution française a émis un virus destructif auquel les journées de Juillet viennent de communiquer une activité nouvelle. Ce principe morbifique est l'accession du paysan à la propriété. Si le Titre *des Successions* est le principe du mal, le paysan en est le moyen. Le paysan ne rend rien de ce qu'il a conquis. Une fois que cet ogre a pris un morceau

de terre dans sa gueule toujours béante, il le subdivise tant qu'il y a trois sillons. Encore alors ne s'arrête-t-il pas ! Il partage les trois sillons dans leur longueur, comme Monsieur vient de vous le prouver par l'exemple de la commune d'Argenteuil. La valeur insensée que le paysan attache aux moindres parcelles rend impossible la recomposition de la propriété. D'abord la procédure et le droit sont annulés par cette division, la propriété devient un non-sens. Mais ce n'est rien que de voir exprimer la puissance du fisc et de la loi sur des parcelles qui rendent impossibles ses dispositions les plus sages, il y a des maux encore plus grands. On a des propriétaires de quinze, de vingt-cinq centimes de revenu !... Monsieur, dit-il en indiquant Grossetête, vient de vous parler de la diminution des races bovine et chevaline, le système légal y est pour beaucoup. Le paysan propriétaire n'a que des vaches, il en tire sa nourriture, il vend les veaux, il vend même le beurre, il ne s'avise pas d'élever des bœufs, encore moins des chevaux ; mais comme il ne récolte jamais assez de fourrages pour soutenir une année de sécheresse, il envoie sa vache au marché quand il ne peut plus la nourrir. Si, par un hasard fatal, la récolte du foin manquait pendant deux années de suite, vous verriez à Paris, la troisième année, d'étranges changements dans le prix du bœuf, mais surtout dans celui du veau.

— Comment pourra-t-on faire alors des banquets patriotiques ! dit en souriant le médecin.

— Oh ! s'écria Mme Graslin en regardant Roubaud, la politique ne peut donc se passer nulle part du petit journal, même ici?

— La bourgeoisie, reprit Clousier, remplit dans cette horrible tâche le rôle des pionniers en Amérique. Elle achète les grandes terres sur lesquelles le paysan ne peut rien entreprendre, elle se les partage ; puis, après les avoir mâchées, divisées, la licitation ou la vente en détail les livre plus tard au paysan. Tout se résume par des chiffres aujourd'hui. Je n'en sais pas de plus éloquents que ceux-ci : la France a quarante-neuf millions d'hectares qu'il serait convenable de réduire à quarante ; il faut en distraire les chemins, les routes, les dunes, les canaux et les terrains infertiles, incultes ou désertés par les capitaux, comme la plaine de Montégnac. Or, sur quarante millions d'hectares pour trente-deux millions d'habitants, il se trouve cent vingt-cinq millions de parcelles sur la cote générale des impositions foncières. J'ai négligé les fractions. Ainsi, nous sommes au-delà de la loi agraire, et nous ne sommes au bout ni de la misère, ni de la discorde ! Ceux qui mettent le territoire en miettes et amoindrissent la production auront des organes pour crier que la vraie justice sociale consisterait à ne donner à

chacun que l'usufruit de sa terre. Ils diront que la propriété perpétuelle est un vol ! Les saint-simoniens ont commencé.

— Le magistrat a parlé, dit Grossetête, voici ce que le banquier ajoute à ces courageuses considérations. La propriété, rendue accessible au paysan et au petit bourgeois, cause à la France un tort immense que le gouvernement ne soupçonne même pas. On peut évaluer à trois millions de familles la masse des paysans, abstraction faite des indigents. Ces familles vivent de salaires. Le salaire se paye en argent au lieu de se payer en denrées...

— Encore une faute immense de nos lois, s'écria Clousier en interrompant. La faculté de payer en denrées pouvait être ordonnée en 1790; mais aujourd'hui, porter une pareille loi, ce serait risquer une révolution.

— Ainsi le prolétaire attire sur lui l'argent du pays. Or, reprit Grossetête, le paysan n'a pas d'autre passion, d'autre désir, d'autre vouloir, d'autre point de mire que de mourir propriétaire. Ce désir, comme l'a fort bien établi M. Clousier, est né de la Révolution; il est le résultat de la vente des biens nationaux. Il faudrait n'avoir aucune idée de ce qui se passe au fond des campagnes pour ne pas admettre, comme un fait constant, que ces trois millions de familles enterrent annuellement 50 francs, et soustraient ainsi

cent cinquante millions au mouvement de l'argent. La science de l'économie politique a mis à l'état d'axiome qu'un écu de 5 francs, qui passe dans cent mains pendant une journée, équivaut d'une manière absolue à 500 francs. Or, il est certain pour nous autres, vieux observateurs de l'état des campagnes, que le paysan choisit sa terre; il la guette et l'attend, il ne place jamais ses capitaux. L'acquisition par les paysans doit donc se calculer par période de sept années, inerte et sans mouvement, une somme de onze cent millions. Mais comme la petite bourgeoisie en enterre bien autant, et se conduit de même à l'égard des propriétés auxquelles le paysan ne peut pas mordre en quarante-deux ans, la France perd les intérêts d'au moins deux milliards, c'est-à-dire environ cent millions par sept ans, ou six cent millions en quarante-deux ans. Mais elle n'a pas perdu seulement six cent millions, elle a manqué à créer pour six cent millions de productions industrielles ou agricoles qui représentent une perte de douze cent millions; car si le produit industriel n'était pas le double en valeur de son prix de revient en argent, le commerce n'existerait pas. Le prolétariat se prive lui-même de six cent millions de salaires! Ces six cent millions de perte sèche, mais qui, pour un sévère économiste, représentent, par les bénéfices manquants de la circulation, une

perte d'environ douze cent millions, expliquent l'état d'infériorité où se trouvent notre commerce, notre marine et notre agriculture à l'égard de celles de l'Angleterre. Malgré la différence qui existe entre les deux territoires, et qui est de plus des deux tiers en notre faveur, l'Angleterre pourrait remonter la cavalerie de deux armées françaises, et la viande y existe pour tout le monde. Mais aussi, dans ce pays, comme l'assiette de la propriété rend son acquisition presque impossible aux classes inférieures, tout écu devient commerçant et roule. Ainsi, outre la plaie du morcellement, celle de la diminution des races bovine, chevaline et ovine, le Titre *des Successions* nous vaut encore six cent millions d'intérêts perdus par l'enfouissement des capitaux du paysan et du bourgeois, douze cent millions de productions en moins, ou trois milliards de non-circulation par demi-siècle.

— L'effet moral est pire que l'effet matériel ! s'écria le curé. Nous fabriquons des propriétaires mendiants chez le peuple, des demi-savants chez les petits bourgeois, et le : *Chacun chez soi, chacun pour soi,* qui avait fait son effet dans les classes élevées en juillet de cette année, aura bientôt gangrené les classes moyennes. Un prolétariat déshabitué de sentiments, sans autre dieu que l'envie, sans autre fanatisme que le désespoir de la faim,

sans foi ni croyance, s'avancera et mettra le pied sur le cœur du pays. L'étranger, grandi sous la loi monarchique, nous trouvera sans roi avec la royauté, sans lois avec la légalité, sans propriétaires avec la propriété, sans gouvernement avec l'élection, sans force avec le libre arbitre, sans bonheur avec l'égalité. Espérons que, d'ici là, Dieu suscitera en France un homme providentiel, un de ces élus qui donnent aux nations un nouvel esprit, et que, soit Marius, soit Sylla, qu'il s'élève d'en bas ou qu'il vienne d'en haut, il refera la société.

— On commencera par l'envoyer en cour d'assises ou en police correctionnelle, répondit Gérard. Le jugement de Socrate et celui de Jésus-Christ seraient rendus contre eux en 1831, comme autrefois à Jérusalem et dans l'Attique. Aujourd'hui comme autrefois, les médiocrités jalouses laissent mourir de misère les penseurs, les grands médecins politiques qui ont étudié les plaies de la France, et qui s'opposent à l'esprit de leur siècle. S'ils résistent à la misère, nous les ridiculisons ou nous les traitons de rêveurs. En France, on se révolte dans l'ordre moral contre le grand homme d'avenir, comme on se révolte dans l'ordre politique contre le souverain.

— Autrefois les sophistes parlaient à un petit nombre d'hommes, aujourd'hui la presse pério-

dique leur permet d'égarer toute une nation, s'écria le juge de paix : et la presse qui plaide pour le bon sens n'a pas d'écho ! »

Le maire regardait M. Clousier dans un profond étonnement. Mme Graslin, heureuse de rencontrer dans un simple juge de paix un homme occupé de questions si graves, dit à M. Roubaud, son voisin :

« Connaissiez-vous M. Clousier?

— Je ne le connais que d'aujourd'hui. Madame, vous faites des miracles, lui répondit-il à l'oreille. Cependant, voyez son front, quelle belle forme ! Ne ressemble-t-il pas au front classique ou traditionnel donné par les statuaires à Lycurgue et aux sages de la Grèce? — Évidemment la révolution de Juillet a un sens antipolitique, dit, à haute voix et après avoir embrassé les calculs exposés par Grossetête, cet ancien étudiant qui peut-être aurait fait une barricade.

— Ce sens est triple, dit Clousier. Vous avez compris le droit et la finance, mais voici pour le gouvernement. Le pouvoir royal, affaibli par le dogme de la souveraineté nationale en vertu de laquelle vient de se faire l'élection du 9 août 1830, essayera de combattre ce principe rival, qui laisserait au peuple le droit de se donner une nouvelle dynastie chaque fois qu'il ne devinerait pas la pensée de son roi; et nous aurons une lutte inté-

rieure qui certes arrêtera pendant longtemps encore les progrès de la France.

— Tous ces écueils ont été sagement évités par l'Angleterre, reprit Gérard; j'y suis allé, j'admire cette ruche qui essaime sur l'univers et le civilise, chez qui la discussion est une comédie politique destinée à satisfaire le peuple et à cacher l'action du pouvoir, qui se meut librement dans sa haute sphère, et où l'élection n'est pas dans les mains de la stupide bourgeoisie comme elle l'est en France. Avec le morcellement de la propriété, l'Angleterre n'existerait plus déjà. La haute propriété, les lords y gouvernent le mécanisme social. Leur marine, au nez de l'Europe, s'empare de portions entières du globe pour y satisfaire les exigences de leur commerce et y jeter les malheureux et les mécontents. Au lieu de faire la guerre aux capacités, de les annuler, de les méconnaître, l'aristocratie anglaise les cherche, les récompense, et se les assimile constamment. Chez les Anglais, tout est prompt dans ce qui concerne l'action du gouvernement, dans le choix des hommes et des choses, tandis que chez nous tout est lent; et ils sont lents, et nous sommes impatients. Chez eux l'argent est hardi et affairé, chez nous il est effrayé et soupçonneux. Ce qu'a dit M. Grossetête des pertes industrielles que le paysan cause à la France a sa preuve dans un tableau que je vais vous dessiner en deux mots.

Le capital anglais, par son continuel mouvement, a créé pour dix milliards de valeurs industrielles et d'actions portant rente, tandis que le capital français, supérieur comme abondance, n'en a pas créé la dixième partie.

— C'est d'autant plus extraordinaire, dit Roubaud, qu'ils sont lymphatiques et que nous sommes généralement sanguins ou nerveux.

— Voilà, Monsieur, dit Clousier, une grande question à étudier : Rechercher les institutions propres à réprimer le tempérament d'un peuple. Certes, Cromwell fut un grand législateur. Lui seul a fait l'Angleterre actuelle, en inventant l'*acte de navigation*, qui a rendu les Anglais les ennemis de toutes les autres nations, qui leur a inoculé un féroce orgueil, leur point d'appui. Mais malgré leur citadelle de Malte, si la France et la Russie comprennent le rôle de la mer Noire et de la Méditerranée, un jour, la route d'Asie par l'Égypte ou par l'Euphrate, régularisée au moyen des nouvelles découvertes, tuera l'Angleterre, comme jadis la découverte du cap de Bonne-Espérance a tué Venise.

— Et rien de Dieu ! s'écria le curé. M. Clousier, M. Roubaud, sont indifférents en matière de religion. Et Monsieur? dit-il en interrogeant Gérard.

— Protestant, répondit Grossetête.

— Vous l'aviez deviné », s'écria Véronique en

regardant le curé pendant qu'elle offrait sa main à Clousier pour monter chez elle.

Les préventions que donnait contre lui l'extérieur de M. Gérard s'étaient promptement dissipées, et les trois notables de Montégnac se félicitèrent d'une semblable acquisition.

« Malheureusement, dit M. Bonnet, il existe entre la Russie et les pays catholiques que baigne la Méditerranée une cause d'antagonisme dans le schisme de peu d'importance qui sépare la religion grecque de la religion latine, un grand malheur pour l'avenir de l'humanité.

— Chacun prêche pour son saint, dit en souriant Mme Graslin; M. Grossetête pense à des milliards perdus, M. Clousier au droit bouleversé, le médecin voit dans la législation une question de tempéraments, M. le curé voit dans la religion un obstacle à l'entente de la Russie et de la France.

— Ajoutez, Madame, dit Gérard, que je vois dans l'enfouissement des capitaux du petit bourgeois et du paysan l'ajournement de l'exécution des chemins de fer en France.

— Que voudriez-vous donc? dit-elle.

— Oh! les admirables conseillers d'État qui, sous l'empereur, méditaient les lois, et ce Corps législatif, élu par les capacités du pays aussi bien que par les propriétaires, et dont le seul rôle était de s'opposer à des lois mauvaises ou à des guerres

de caprice. Aujourd'hui, telle qu'elle est constituée, la Chambre des députés arrivera, vous le verrez, à gouverner, ce qui constituera l'anarchie légale.

— Mon Dieu, s'écria le curé dans un accès de patriotisme sacré, comment se fait-il que des esprits aussi éclairés que ceux-ci, dit-il en montrant Clousier, Roubaud et Gérard, voient le mal, en indiquent le remède, et ne commencent pas par se l'appliquer à eux-mêmes? Vous tous, qui représentez les classes attaquées, vous reconnaissez la nécessité de l'obéissance passive des masses dans l'État, comme à la guerre chez les soldats; vous voulez l'unité du pouvoir et vous désirez qu'il ne soit jamais mis en question. Ce que l'Angleterre a obtenu par le développement de l'orgueil et de l'intérêt humain, qui sont une croyance, ne peut s'obtenir ici que par les sentiments dus au catholicisme, et vous n'êtes pas catholiques! Moi, prêtre, je quitte mon rôle, je raisonne avec des raisonneurs. Comment voulez-vous que les masses deviennent religieuses et obéissent, si elles voient l'irréligion et l'indiscipline au-dessus d'elles? Les peuples unis par une foi quelconque auront toujours bon marché des peuples sans croyance. La loi de l'intérêt général, qui engendre le patriotisme, est immédiatement détruite par la loi de l'intérêt particulier, qu'elle autorise, et qui engendre l'égoïsme. Il n'y

a de solide et de durable que ce qui est naturel, et la chose naturelle en politique est la famille. La famille doit être le point de départ de toutes les institutions. Un effet universel démontre une cause universelle; et ce que vous avez signalé de toutes parts vient du principe social même, qui est sans force parce qu'il a pris le libre arbitre pour base et que le libre arbitre est le père de l'individualisme. Faire dépendre le bonheur de la sécurité, de l'intelligence, de la capacité de tous, n'est pas aussi sage que de faire dépendre le bonheur de la sécurité de l'intelligence des institutions et de la capacité d'un seul. On trouve plus facilement la sagesse chez un homme que chez toute une nation. Les peuples ont un cœur et n'ont pas d'yeux, ils sentent et ne voient pas. Les gouvernements doivent voir et ne jamais se déterminer par les sentiments. Il y a donc une évidente contradiction entre les premiers mouvements des masses et l'action du pouvoir qui doit en déterminer la force et l'unité. Rencontrer un grand prince est un effet du hasard, pour parler votre langage; mais se fier à une assemblée quelconque, fût-elle composée d'honnêtes gens, est une folie. La France est folle en ce moment! Hélas! vous en êtes convaincus aussi bien que moi. Si tous les hommes de bonne foi comme vous donnaient l'exemple autour d'eux, si toutes les mains intelligentes relevaient les autels

de la grande république des âmes, de la seule Église qui ait mis l'humanité dans sa voie, nous pourrions revoir en France les miracles qu'y firent nos pères.

— Que voulez-vous, Monsieur le curé, dit Gérard, s'il faut parler comme au confessionnal, je regarde la foi comme un mensonge qu'on se fait à soi-même, l'espérance comme un mensonge qu'on se fait sur l'avenir, et votre charité comme une ruse d'enfant qui se tient sage pour avoir des confitures.

— On dort cependant bien, Monsieur, dit Mme Graslin, quand l'espérance nous berce. »

Cette parole arrêta Roubaud qui allait parler, et fut appuyée par un regard de Grossetête et du curé.

« Est-ce notre faute à nous, dit Clousier, si Jésus-Christ n'a pas eu le temps de formuler un gouvernement d'après sa morale, comme l'ont fait Moïse et Confucius, les deux plus grands législateurs humains : car les Juifs et les Chinois existent, les uns malgré leur isolement, en corps de nation.

— Ah ! vous me donnez bien de l'ouvrage, s'écria naïvement le curé, mais je triompherai, je vous convertirai tous !... Vous êtes plus près que vous ne le croyez de la foi. »

(*Le Curé de village.*)

TABLE DES MATIÈRES

Quelques remèdes au mal social.

Les Fondements de la Société et les vrais principes du Gouvernement.

ACHEVÉ D'IMPRIMER

Le vingt-huit novembre mil neuf cent dix

PAR

L'Imprimerie de Montligeon

POUR

La Nouvelle Librairie Nationale

1584.